



BUDGET 2018

Partie 1 : Données chiffrées

Budget 2018 - Résultats généraux	Page	1
Budget de fonctionnement 2018		
Récapitulatif par fonction	Pages	2 - 3
Détails des comptes	Pages	4 - 25
Charges et produits par nature	Pages	26 - 29
Budget des investissements 2018		
Récapitulatif	Page	31
Comptes des investissements, détails	Pages	32 - 41

Partie 2 : Messages et commentaires au budget

Message 05-17 du Conseil communal au Conseil général relatif au budget 2018	Pages	45 - 48
Commentaires sur les principaux écarts budgétaires	Pages	49 - 66
Messages d'investissements 2018 du Conseil communal au Conseil général	Pages	67 - 103

Informations

Les budgets présentés en détail dans les pages qui suivent ont parfois nécessité des commentaires, soit pour préciser les raisons des écarts au budget de l'exercice 2017 ou aux comptes de l'année 2016, soit pour transmettre des informations supplémentaires sur différentes rubriques.

Le signet ⓘ, positionné entre un n° de compte et sa désignation, signifie qu'une explication est transmise dans la partie "Commentaires sur les écarts budgétaires" qui suit les données chiffrées.

Budget 2018 - Résultats généraux

Compte de fonctionnement

	Budget 2018	Budget 2017	Comptes 2016
Charges			
Avant amortissements, réserves et imputations internes	34'564'480	34'734'470	31'965'678.85
→ Amortissements obligatoires	1'706'380	1'743'070	1'249'933.30
→ Amortissements supplémentaires	-	-	1'398'935.15
→ Réserves obligatoires, attributions	613'085	639'835	472'786.14
→ Réserves autres, attributions	35'000	1'235'000	41'000.15
● Imputations internes	3'986'240	4'072'110	3'327'060.50
Total charges	40'905'185	42'424'485	38'455'394.09
Produits			
Avant réserves et imputations internes	35'203'460	38'016'505	34'751'317.04
→ Réserves obligatoires, prélèvements	-	-	600'000.00
→ Réserves autres, prélèvements	15'750	15'000	5'201.00
● Imputations internes	3'986'240	4'072'110	3'327'060.50
Total produits	39'205'450	42'103'615	38'683'578.54
Excédent de charges (-) / Excédent de produits (+)	-1'699'735	-320'870	+ 228'184.45

Compte des investissements

	Budget 2018	Budget 2017	Comptes 2016
Dépenses	13'767'147	7'598'285	5'664'979.90
dont :			
<i>Messages déjà votés, reports</i>	4'052'627		
Messages 2018 à approuver	9'714'520		
Recettes	3'405'000	621'600	400'649.00
Excédent de dépenses (investissements nets)	10'362'147	6'976'685	5'264'330.90

Compte de fonctionnement

Récapitulatif

	Budget	< Ecart >		Budget	Comptes
	2018	Fr.	%	2017	2016
0 ADMINISTRATION					
Charges	9'061'435	-898'290	-9.0%	9'959'725	8'552'266.04
Produits	2'154'455	-843'540	-28.1%	2'997'995	2'128'244.50
Solde	-6'906'980	54'750		-6'961'730	-6'424'021.54
1 ORDRE PUBLIC					
Charges	737'390	20'915	2.9%	716'475	626'140.11
Produits	393'210	915	0.2%	392'295	978'968.44
Solde	-344'180	-20'000		-324'180	352'828.33
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION					
Charges	10'403'915	63'830	0.6%	10'340'085	9'257'086.78
Produits	589'000	36'120	6.5%	552'880	585'497.40
Solde	-9'814'915	-27'710		-9'787'205	-8'671'589.38
3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS					
Charges	1'007'140	-8'125	-0.8%	1'015'265	904'303.51
Produits	129'615	11'115	9.4%	118'500	150'153.10
Solde	-877'525	19'240		-896'765	-754'150.41
4 SANTE					
Charges	2'869'545	80'765	2.9%	2'788'780	2'736'894.90
Produits	37'650	-8'850	-19.0%	46'500	59'134.45
Solde	-2'831'895	-89'615		-2'742'280	-2'677'760.45
5 AFFAIRES SOCIALES					
Charges	7'623'295	347'325	4.8%	7'275'970	6'701'870.62
Produits	2'601'900	93'375	3.7%	2'508'525	2'527'459.35
Solde	-5'021'395	-253'950		-4'767'445	-4'174'411.27
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS					
Charges	2'506'440	75'055	3.1%	2'431'385	2'184'316.15
Produits	220'750	3'890	1.8%	216'860	229'194.60
Solde	-2'285'690	-71'165		-2'214'525	-1'955'121.55
7 PROTECTION/AMENAG. ENVIRONN.					
Charges	3'292'465	79'945	2.5%	3'212'520	3'184'392.24
Produits	2'911'390	-815	0.0%	2'912'205	2'906'332.25
Solde	-381'075	-80'760		-300'315	-278'059.99
8 ECONOMIE					
Charges	161'520	16'515	11.4%	145'005	179'046.81
Produits	13'860	-82'930	-85.7%	96'790	96'836.31
Solde	-147'660	-99'445		-48'215	-82'210.50
9 FINANCES ET IMPOTS					
Compte de résultat					
Charges	3'242'040	-1'297'235	-28.6%	4'539'275	4'129'076.93
Produits	30'153'620	-2'107'445	-6.5%	32'261'065	29'021'758.14
Solde	26'911'580	-810'210		27'721'790	24'892'681.21
TOTAUX					
Charges	40'905'185	-1'519'300	-3.6%	42'424'485	38'455'394.09
Produits	39'205'450	-2'898'165	-6.9%	42'103'615	38'683'578.54
Résultat	-1'699'735	-1'378'865		-320'870	228'184.45

Compte de fonctionnement hors imputations internes

		Budget	Ecart		Budget	Comptes
		2018	Fr.	%	2017	2016
0 ADMINISTRATION						
Compte de résultat	Charges	9'017'260	-897'120	-9.0%	9'914'380	8'501'444.04
	Produits	508'830	-919'210	-64.4%	1'428'040	594'501.45
	Solde	-8'508'430	-22'090		-8'486'340	-7'906'943
1 ORDRE PUBLIC						
Compte de résultat	Charges	613'175	37'625	6.5%	575'550	510'272.76
	Produits	393'210	915	0.2%	392'295	978'968.44
	Solde	-219'965	-36'710		-183'255	468'696
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION						
Compte de résultat	Charges	9'104'470	100'435	1.1%	9'004'035	8'446'263.43
	Produits	589'000	36'120	6.5%	552'880	585'497.40
	Solde	-8'515'470	-64'315		-8'451'155	-7'860'766
3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS						
Compte de résultat	Charges	973'065	-2'575	-0.3%	975'640	870'007.51
	Produits	129'615	11'115	9.4%	118'500	150'153.10
	Solde	-843'450	13'690		-857'140	-719'854
4 SANTE						
Compte de résultat	Charges	2'869'545	81'535	2.9%	2'788'010	2'699'278.75
	Produits	37'650	-8'850	-19.0%	46'500	59'134.45
	Solde	-2'831'895	-90'385		-2'741'510	-2'640'144
5 AFFAIRES SOCIALES						
Compte de résultat	Charges	6'652'190	349'435	5.5%	6'302'755	5'824'183.12
	Produits	2'601'900	174'000	7.2%	2'427'900	2'527'459.35
	Solde	-4'050'290	-175'435		-3'874'855	-3'296'724
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS						
Compte de résultat	Charges	1'965'240	34'635	1.8%	1'930'605	1'746'323.70
	Produits	205'000	3'140	1.6%	201'860	223'993.60
	Solde	-1'760'240	-31'495		-1'728'745	-1'522'330
7 PROTECTION/AMENAG. ENVIRONN.						
Compte de résultat	Charges	2'459'560	112'885	4.8%	2'346'675	2'380'731.54
	Produits	2'911'390	-815	0.0%	2'912'205	2'906'332.25
	Solde	451'830	-113'700		565'530	525'601
8 ECONOMIE						
Compte de résultat	Charges	141'660	18'580	15.1%	123'080	158'754.81
	Produits	13'860	-82'930	-85.7%	96'790	96'836.31
	Solde	-127'800	-101'510		-26'290	-61'919
9 FINANCES ET IMPOTS						
Compte de résultat	Charges	3'122'780	-1'268'865	-28.9%	4'391'645	3'991'073.93
	Produits	27'828'755	-2'025'780	-6.8%	29'854'535	27'233'641.69
	Solde	24'705'975	-756'915		25'462'890	23'242'568
TOTAUX	Charges	36'918'945	-1'433'430	-3.7%	38'352'375	35'128'333.59
	Produits	35'219'210	-2'812'295	-7.4%	38'031'505	35'356'518.04
	Résultat	-1'699'735	-1'378'865		-320'870	228'184.45

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2018	2017	2016	2016
		Charges	Produits		
0	ADMINISTRATION				
	Compte de résultat	Charges	9'061'435	9'959'725	8'552'266.04
		Produits	2'154'455	2'997'995	2'128'244.50
		Solde	-6'906'980	-6'961'730	-6'424'021.54
01	CONSEIL GENERAL, CONSEIL COMMUNAL ET COMMISSIONS				
	Compte de résultat	Charges	387'570	387'170	368'442.25
		Produits	-	870	-
		Solde	-387'570	-386'300	-368'442.25
010	CONSEIL GENERAL (LEGISLATIF)				
	Compte de résultat	Charges	42'580	39'580	30'209.85
		Produits	-	-	-
		Solde	-42'580	-39'580	-30'209.85
010.300.00	Indemnité présidentielle	500	-	500	500.00
010.300.01	Jetons et frais du Conseil général	15'000	-	12'000	6'510.00
010.300.02	Jetons et frais du bureau du Conseil général	2'880	-	2'880	1'020.00
010.300.03	Jetons et frais de la commission financière	6'000	-	6'000	2'130.00
010.317.00	Frais liés aux séances	2'000	-	2'000	2'769.85
010.318.00	Révision des comptes	16'200	-	16'200	17'280.00
011	CONSEIL COMMUNAL (EXECUTIF)				
	Compte de résultat	Charges	344'990	347'590	338'232.40
		Produits	-	870	-
		Solde	-344'990	-346'720	-338'232.40
011.300.00	Traitements et jetons du conseil communal	115'000	-	115'000	112'290.00
011.300.01	Frais de vacation du conseil communal	80'000	-	80'000	84'580.00
011.301.00	Traitements bruts du conseil communal (prof.)	101'010	-	101'010	101'010.00
011.303.00	Cotisations sociales du conseil communal (prof.)	7'385	-	9'000	9'111.65
011.304.00	Cotisations caisse de prévoyance conseil communal (prof.)	9'725	-	11'185	9'949.80
011.305.00	Cotisations assurances accidents conseil communal (prof.)	1'490	-	1'065	613.20
011.305.01	Cotisations APG maladie conseil communal (prof.)	380	-	830	414.10
011.309.00	Cadeaux et dons	7'000	-	7'000	4'455.85
011.317.01	Frais de représentation et de réceptions	23'000	-	22'500	15'807.80
011.436.20	Retenues ass. accidents non prof. (conseil communal)	-	-	455	-
011.436.21	Retenues ass. perte de gain-maladie (conseil communal)	-	-	415	-
02	ADMINISTRATION GENERALE				
	Compte de résultat	Charges	8'673'865	9'572'555	8'183'823.79
		Produits	2'154'455	2'997'125	2'128'244.50
		Solde	-6'519'410	-6'575'430	-6'055'579.29
020	PERSONNEL COMMUNAL				
	Compte de résultat	Charges	8'093'575	8'989'540	7'611'776.20
		Produits	2'092'955	2'938'125	2'064'686.60
		Solde	-6'000'620	-6'051'415	-5'547'089.60
020.300.00	Jetons et frais de la commission des R.H.	3'000	-	2'500	3'100.00
020.301.00	① Traitements du personnel permanent	6'223'570	-	6'155'750	5'973'321.75
020.301.01	① Traitements du personnel auxiliaire et temporaire	656'110	-	602'410	438'969.75
020.301.10	Allocations familiales personnel permanent	-	-	174'660	-
020.301.12	Allocations famille personnel permanent	41'205	-	37'250	36'834.30
020.303.00	① Cotisations AVS-AI-APG	367'390	-	704'480	366'868.50
020.303.01	① Cotisations AC	75'680	-	149'620	70'970.15
020.303.02	① Contributions allocations familiales légales	177'500	-	175'190	165'840.40

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2018
2017
2016
Charges Produits

020.304.00	Cotisations caisse de prévoyance	393'500	-	772'900	404'558.60
020.305.00	Cotisations assurance accidents	72'900	-	105'240	82'650.15
020.305.01	Cotisations APG maladie	27'720	-	54'540	25'290.05
020.309.00	Frais de formation du personnel	45'000	-	45'000	31'974.70
020.317.00	Frais de déplacement du personnel	10'000	-	10'000	11'397.85
020.436.00	Retenues AVS-AI-APG	-	-	348'000	2'724.65
020.436.02	Retenues AC	-	-	74'810	584.90
020.436.04	Retenues caisse de prévoyance	-	-	347'800	-
020.436.06	① Indemnités assurances accidents	-	15'000	5'000	11'058.35
020.436.07	① Indemnités assurances maladies	-	30'000	10'000	58'537.80
020.436.08	① Indemnités APG	-	15'000	10'000	41'107.30
020.436.09	Remboursements allocations familiales légales	-	-	174'660	-
020.436.10	Remboursements de salaires par des tiers	-	313'500	292'900	344'447.20
020.436.11	Remboursements de charges sociales par des tiers	-	73'830	50'790	72'483.35
020.436.20	Retenues assurances accidents non professionnels	-	-	28'100	-
020.436.21	Retenues assurances pertes de gain - maladie	-	-	26'110	-
020.490.10	Imputation des salaires	-	1'376'335	1'316'190	1'290'070.15
020.490.11	Imputation des charges sociales	-	236'080	213'085	214'017.20
020.490.13	Imputation des frais de formation	-	33'210	40'680	29'655.70

021
VOTATIONS ET ELECTIONS

Compte de résultat	Charges	35'500		31'500	70'014.65
	Produits		-	-	-
	Solde	-35'500		-31'500	-70'014.65

021.300.00	Rémunération des scrutateurs	8'000	-	8'000	18'534.00
021.310.00	Imprimés et matériel	12'000	-	7'500	14'518.40
021.317.00	Frais en faveur des scrutateurs	500	-	1'000	1'793.20
021.318.00	Frais de port	15'000	-	15'000	35'169.05

022
INFORMATION

Compte de résultat	Charges	56'000		73'000	49'728.45
	Produits		25'000	25'000	26'787.50
	Solde	-31'000		-48'000	-22'940.95

022.300.00	Jetons et frais de la commission de l'information	500	-	500	-
022.310.00	Frais d'impression	40'000	-	40'000	37'490.55
022.310.01	① Site internet	8'000	-	25'000	6'517.90
022.318.00	Honoraires de traduction	2'500	-	2'500	2'449.50
022.318.01	Frais de distribution	5'000	-	5'000	3'270.50
022.435.00	Annonces publicitaires	-	25'000	25'000	26'787.50

023
ADMINISTRATION GENERALE

Compte de résultat	Charges	488'790		478'515	452'304.49
	Produits		36'500	34'000	36'770.40
	Solde	-452'290		-444'515	-415'534.09

023.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	55'000	-	55'000	62'465.76
023.310.01	Frais de publications et d'annonces	6'500	-	6'500	4'302.53
023.311.00	Achat mobilier et matériel de bureau	15'000	-	15'000	11'411.75
023.315.00	Entr. et réparation mobilier et machines de bureau	3'000	-	3'000	989.00
023.316.00	Frais d'ordinateur	173'000	-	175'000	161'993.45
023.318.00	Assurances (RC, cautionnement, mat. électronique)	9'500	-	17'000	9'512.40
023.318.01	Frais de port	35'000	-	35'000	32'309.70
023.318.02	Frais de téléphone	19'000	-	13'000	12'626.10
023.318.03	Emoluments de chancellerie	1'000	-	1'000	885.00
023.318.07	Frais d'établissement de documents d'identité	10'000	-	12'000	8'721.20
023.319.00	Cotisations (participation à des associations)	16'000	-	16'000	15'333.70

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2018
2017
2016
Charges Produits

023.352.00	① Participation à l'Agglo - Administration générale	101'615	-	84'670	80'931.90
023.390.00	Imputation des intérêts passifs	6'175	-	4'845	3'322.00
023.390.05	Imputation des amortissements	38'000	-	40'500	47'500.00
023.431.00	Emoluments du contrôle des habitants	-	20'000	20'000	20'086.00
023.431.02	Emoluments administratifs divers	-	-	-	48.00
023.431.03	Produits d'établissement de documents d'identité	-	12'000	9'500	12'000.00
023.460.00	Redistribution de la taxe CO2	-	4'500	4'500	4'636.40

1 ORDRE PUBLIC

Compte de résultat	Charges	737'390		716'475	626'140.11
	Produits		393'210	392'295	978'968.44
	Solde	-344'180		-324'180	352'828.33

10 PROTECTION JURIDIQUE

Compte de résultat	Charges	16'000		16'000	9'605.75
	Produits		13'000	12'000	12'390.00
	Solde	-3'000		-4'000	2'784.25

10.300.00	Jetons et frais de la commission des naturalisations	4'000	-	4'000	3'560.00
10.318.00	Consultations juridiques, avis de droit	12'000	-	12'000	6'045.75
10.431.00	Emoluments de naturalisations	-	13'000	12'000	12'390.00

11 POLICE

Compte de résultat	Charges	27'735		33'950	14'442.48
	Produits		20'000	17'500	13'945.15
	Solde	-7'735		-16'450	-497.33

11.300.00	Jetons et frais de la commission de la sécurité	2'000	-	2'200	780.00
11.306.00	Frais de fonctionnement	2'000	-	2'000	1'526.15
11.306.01	Frais d'uniformes et d'équipements	2'500	-	1'800	2'667.23
11.311.00	① Achat matériel	11'000	-	1'000	879.45
11.312.00	Achat carburant	1'200	-	2'500	992.05
11.315.00	Entretien et réparation du véhicule	2'400	-	2'400	1'610.65
11.318.00	Education routière	3'000	-	2'000	3'250.00
11.318.01	Assurances du véhicule	1'300	-	1'650	1'334.55
11.318.02	Frais de téléphone et radiocommunications	1'000	-	1'000	839.40
11.319.00	Impôts du véhicule	570	-	570	563.00
11.390.13	Imputation des frais de formation	765	-	16'830	-
11.437.00	Produits des amendes	-	15'000	12'000	7'300.65
11.439.00	Recettes diverses	-	2'000	2'500	3'044.50
11.439.01	Emoluments réclames	-	3'000	3'000	3'600.00

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2018
2017
2016
Charges Produits

12	JUSTICE				
	Compte de résultat	Charges	240'000	211'640	200'723.35
		Produits	-	-	-
		Solde	-240'000	-211'640	-200'723.35
12.352.01	① Participation frais de fonctionnement des curatelles		240'000	-	211'640
					200'723.35
14	POLICE DU FEU				
	Compte de résultat	Charges	322'900	325'950	298'063.13
		Produits	322'900	325'950	296'517.59
		Solde	-	-	-1'545.54
14.300.00	Jetons et frais de la commission du feu (constructions)		500	-	500
14.300.01	Jetons et frais de la commission des pompiers		300	-	300
14.301.00	Traitement du commandant des sapeurs-pompiers		2'000	-	2'000
14.301.01	Soldes pour services d'entretien		7'400	-	7'500
14.301.02	Soldes pour instructions		52'650	-	47'000
14.301.03	Soldes pour interventions		12'000	-	12'000
14.301.04	Soldes pour autres prestations		9'600	-	6'000
14.309.00	Frais d'instructions et pertes de salaire		16'000	-	15'200
14.309.01	Service de piquet		26'500	-	26'000
14.310.00	Imprimés et matériel		2'000	-	2'000
14.311.00	Achat matériel		19'500	-	19'450
14.312.00	Achat carburant		3'500	-	3'500
14.312.01	Frais d'électricité		-	-	100
14.315.00	Entretien du réseau d'hydrants		10'000	-	10'000
14.315.01	① Entretien et réparation des véhicules et engins		10'000	-	7'700
14.315.02	Entretien du matériel		10'000	-	10'000
14.316.00	Part. frais d'ordinateur		1'000	-	1'000
14.318.00	Frais d'interventions et part. aux centres d'interventions		3'500	-	3'500
14.318.01	Frais de téléphone et du système d'alarme		5'500	-	6'000
14.318.02	Assurances des véhicules		2'600	-	2'600
14.318.03	Frais de représentation et divers pompiers		3'500	-	3'500
14.318.04	Frais de port		2'000	-	2'000
14.318.05	Frais de poursuites		5'000	-	3'000
14.318.06	Assurance des bâtiments		30	-	30
14.319.00	Cotisations et abonnements		2'500	-	2'500
14.365.00	Subside à l'amicale des pompiers		1'200	-	1'200
14.380.00	① Attribution au fonds de réserve		19'450	-	35'800
14.390.00	Imputation des intérêts passifs		765	-	1'310
14.390.05	Imputation des amortissements		13'245	-	14'275
14.390.10	Imputation des salaires		72'030	-	71'245
14.390.11	Imputation des charges sociales		8'570	-	8'480
14.390.13	Imputation des frais de formation		60	-	260
14.430.00	Taxes d'exemption du service des sapeurs-pompiers		-	300'000	300'000
14.435.00	Participation des privés aux interventions		-	3'000	5'000
14.436.00	Remboursement frais de poursuites		-	2'000	2'000
14.452.00	Participation d'autres communes		-	13'900	13'950
14.461.00	Subventions ECAB		-	4'000	5'000

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2018
2017
2016
Charges Produits

15	MILITAIRE				
	Compte de résultat	Charges	63'405	61'465	57'068.20
		Produits	31'660	31'165	50'688.00
		Solde	-31'745	-30'300	-6'380.20
15.312.00	Frais de chauffage du cantonnement militaire	10'000	-	10'000	9'991.70
15.312.01	Electricité du cantonnement militaire	20'000	-	20'000	18'077.50
15.312.02	Achat carburant pour véhicule	500	-	600	420.65
15.314.00	Entretien du cantonnement militaire	16'000	-	14'000	12'384.65
15.315.00	Entretien de la ligne de tir	3'500	-	3'500	3'841.55
15.315.01	Entretien et réparation du véhicule	900	-	600	-
15.318.00	Frais de téléphone et du système d'alarme	6'800	-	6'800	6'700.95
15.318.03	Assurances des bâtiments	1'700	-	1'700	1'686.20
15.318.04	Assurances du véhicule	160	-	160	195.00
15.319.00	Impôts du véhicule	140	-	140	138.00
15.390.00	Imputation des intérêts passifs	440	-	650	507.00
15.390.05	Imputation des amortissements	2'325	-	3'125	3'125.00
15.390.13	Imputation des frais de formation	940	-	190	-
15.423.00	Location cantonnement militaire à la troupe	-	25'000	25'000	42'903.10
15.423.01	Location cantonnement militaire à des tiers	-	6'500	6'000	7'628.10
15.452.00	Participation d'autres communes	-	160	165	156.80
16	PROTECTION CIVILE				
	Compte de résultat	Charges	21'050	20'170	17'173.85
		Produits	4'400	4'400	604'400.00
		Solde	-16'650	-15'770	587'226.15
16.309.02	Part. communale aux coûts de fonct. de la PCI	15'575	-	15'210	13'854.70
16.312.00	Frais d'électricité	2'500	-	2'000	2'755.80
16.312.01	Frais de chauffage	200	-	200	61.90
16.314.00	Entretien des installations	2'000	-	2'500	501.45
16.390.13	Imputation des frais de formation	775	-	260	-
16.461.00	Subvention cantonale acquise	-	4'400	4'400	4'400.00
16.480.00	Prélèvement à la réserve	-	-	-	600'000.00
17	PROTECTION DE LA POPULATION				
	Compte de résultat	Charges	46'300	47'300	29'063.35
		Produits	1'250	1'280	1'027.70
		Solde	-45'050	-46'020	-28'035.65
173	PROTECTION DE LA POPULATION INTERCOMMUNALE				
	Compte de résultat	Charges	46'300	47'300	29'063.35
		Produits	1'250	1'280	1'027.70
		Solde	-45'050	-46'020	-28'035.65
173.300.00	Jetons et frais de commission ORCOC	1'000	-	1'000	60.00
173.301.00	Honoraires et débours membres ORCOC	11'000	-	12'000	12'000.00
173.309.00	Frais de formation	7'000	-	7'000	2'749.65
173.310.00	Frais de fonctionnement	2'000	-	2'000	992.25
173.314.00	Entretien des installations	1'000	-	1'000	-
173.390.10	Imputation des salaires	20'900	-	20'900	11'797.60
173.390.11	Imputation des charges sociales et assurances	3'400	-	3'400	1'463.85
173.452.00	Participation d'autres communes	-	1'250	1'280	1'027.70

Compte de fonctionnement

Budget

Budget

Comptes

2018

2017

2016

Charges Produits

		Charges		Produits	
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION				
	Compte de résultat	Charges	10'403'915		10'340'085
		Produits		589'000	552'880
		Solde	-9'814'915		-9'787'205
					9'257'086.78
					585'497.40
					-8'671'589.38
20	ECOLE ENFANTINE				
	Compte de résultat	Charges	638'475		650'990
		Produits		5'100	4'500
		Solde	-633'375		-646'490
					628'751.80
					4'290.00
					-624'461.80
20.310.00	Achat fournitures scolaires		10'000	-	10'000
20.311.00	Achat mobilier et machines		2'000	-	2'000
20.351.00	① Traitements pers. enseignant, part. aux dépenses cantonales		623'925	-	636'740
20.366.00	Promenades scolaires		2'550	-	2'250
20.436.00	Participation des parents aux frais de fournitures		-	5'100	4'500
20.452.00	Ecolages versés par des communes		-	-	-
					9'867.00
					-
					616'559.80
					2'325.00
					4'290.00
					-
21	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE				
	Compte de résultat	Charges	6'446'845		6'378'340
		Produits		358'900	322'100
		Solde	-6'087'945		-6'056'240
					5'965'817.88
					353'288.90
					-5'612'528.98
21.310.00	Achat fournitures scolaires		93'400	-	93'700
21.311.00	Achat mobilier et machines		34'600	-	36'200
21.311.01	Achat matériel d'éducation physique		2'500	-	3'500
21.315.00	Entretien mobilier et machines		4'880	-	3'500
21.315.01	Entretien matériel d'éducation physique		15'700	-	15'900
21.316.00	Frais d'ordinateur		41'600	-	38'900
21.317.00	Echanges linguistiques scolaires Hünenberg		2'000	-	2'000
21.318.01	Frais de transports scolaires		115'300	-	128'200
21.351.00	① Traitements pers. enseignant, part. aux dépenses cantonales		2'516'220	-	2'482'390
21.352.00	① Participation au Cycle d'orientation		3'160'000	-	3'066'500
21.352.01	Participation à l'Ecole Libre Publique		255'000	-	295'000
21.352.03	Participation au service des devoirs surveillés		33'000	-	32'000
21.352.04	Sports et semaines sportives		47'750	-	47'250
21.352.05	Part. aux classes de développement (personnel itinérant)		1'300	-	1'300
21.352.06	Participation à d'autres écoles		-	-	-
21.352.07	Frais d'interprètes		2'500	-	600
21.366.00	Promenades scolaires		8'100	-	8'300
21.366.01	Patrouilleurs scolaires		2'500	-	2'500
21.366.02	Spectacles scolaires		8'000	-	8'000
21.366.03	Bibliothèque scolaire		8'000	-	8'000
21.366.04	① Coordination familles migrantes		4'500	-	4'500
21.390.00	Imputation des intérêts passifs		7'975	-	7'990
21.390.05	Imputation des amortissements		-	-	4'910
21.390.13	Imputation des frais de formation		320	-	1'000
21.436.00	Part. des parents aux frais de fournitures		-	13'800	13'800
21.436.01	Part. des parents au service des devoirs surveillés		-	22'000	20'000
21.452.00	Participation des communes du cercle		-	79'000	77'000
21.452.01	① Participation d'autres communes et du Canton		-	22'000	8'800
					87'798.63
					28'163.78
					2'915.00
					1'071.50
					19'941.95
					37'869.15
					500.00
					120'541.20
					2'421'105.20
					2'783'530.00
					247'542.25
					32'060.00
					47'017.60
					960.00
					-
					707.60
					7'957.00
					2'366.45
					8'000.00
					7'977.85
					-
					6'257.00
					7'400.00
					-
					14'310.00
					20'830.00
					74'954.05
					23'176.30
218	ACCUEIL EXTRA-SCOLAIRE				
	Compte de résultat	Charges	81'700		86'200
		Produits		222'100	202'500
		Solde	140'400		116'300
					94'135.72
					220'018.55
					125'882.83
218.313.00	Frais de repas		71'600	-	76'600
218.318.00	Frais divers de fonctionnement		9'500	-	9'600
					83'371.00
					7'658.72

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2018	2017	2017	2016
		Charges	Produits		
218.390.13	Imputation des frais de formation	600	-	-	3'106.00
218.433.00	Participation des parents	-	205'100	185'500	204'600.60
218.461.00	Subv. cantonales aux structures accueil extra-famil.	-	17'000	17'000	15'417.95
22	ECOLES SPECIALISEES				
	Compte de résultat	Charges	1'519'075	1'471'765	1'373'069.00
		Produits	95'000	101'280	87'351.00
		Solde	-1'424'075	-1'370'485	-1'285'718.00
22.351.01	① Part. aide instit. spécialisées pers. handicapées/inadaptées	1'132'030	-	1'078'920	1'022'133.85
22.351.02	① Mesures pédago-thérap. dispensées par prest.privés	54'845	-	54'945	44'887.25
22.352.03	Frais de psychologie, logopédie, psychomotricité	332'200	-	337'900	306'047.90
22.461.03	Subventions cantonales psychologie, logopédie et psychomotricité	-	95'000	101'280	87'351.00
23	FORMATION PROFESSIONNELLE				
	Compte de résultat	Charges	77'330	83'000	77'329.70
		Produits	-	-	-
		Solde	-77'330	-83'000	-77'329.70
23.351.00	① Office cantonal de la formation professionnelle	77'330	-	83'000	77'329.70
29	ADMINISTRATION SCOLAIRE				
	Compte de résultat	Charges	1'722'190	1'755'990	1'212'118.40
		Produits	130'000	125'000	140'567.50
		Solde	-1'592'190	-1'630'990	-1'071'550.90
290	ADMINISTRATION				
	Compte de résultat	Charges	26'040	24'840	22'998.95
		Produits	-	-	-
		Solde	-26'040	-24'840	-22'998.95
290.300.00	Jetons et frais du comité intercommunal scolaire	3'600	-	3'600	1'800.00
290.310.00	Fournitures de bureau et imprimés	340	-	340	-
290.317.00	Frais de représentation et cadeaux au corps enseignant	4'800	-	6'000	3'319.50
290.318.01	Frais de téléphone	14'800	-	12'900	14'934.45
290.318.02	Frais administratifs	500	-	500	200.00
290.390.13	Imputation des frais de formation	2'000	-	1'500	2'745.00
292	FORMATION DES ADULTES				
	Compte de résultat	Charges	500	500	500.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-500	-500	-500.00
292.365.00	Subsides université populaire et institutions analogues	500	-	500	500.00
294	BATIMENTS SCOLAIRES				
	Compte de résultat	Charges	1'695'650	1'730'650	1'188'619.45
		Produits	130'000	125'000	140'567.50
		Solde	-1'565'650	-1'605'650	-1'048'051.95
294.311.00	Achat et entretien mobilier et machines salle polyvalente	1'100	-	1'000	1'187.45
294.312.00	Frais d'électricité	75'000	-	71'000	74'418.90
294.312.01	Frais de chauffage	100'000	-	100'000	91'051.92
294.312.02	Eau	26'000	-	28'000	20'332.95
294.313.00	Frais de nettoyage et de conciergerie	60'000	-	60'000	59'309.90
294.314.00	Entretien et réfection des biens immobiliers	100'000	-	100'000	111'827.38
294.314.01	Entretien immeubles scolaires suite vandalismes	10'000	-	10'000	8'844.20
294.318.00	Assurances des bâtiments	35'000	-	40'000	30'331.40

Compte de fonctionnement**Budget****Budget****Comptes****2018****2017****2016****Charges Produits**

294.390.00	Imputation des intérêts passifs	355'350	-	378'670	321'510.00
294.390.05	Imputation des amortissements	931'700	-	940'980	468'055.35
294.390.13	Imputation des frais de formation	1'500	-	1'000	1'750.00
294.423.01	Loyers halle de gymnastique et locaux scolaires	-	130'000	125'000	140'567.50

3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS

Compte de résultat	Charges	1'007'140		1'015'265	904'303.51
	Produits		129'615	118'500	150'153.10
	Solde	-877'525		-896'765	-754'150.41

30 CULTURE

Compte de résultat	Charges	567'980		574'955	541'502.46
	Produits		88'715	79'000	73'994.00
	Solde	-479'265		-495'955	-467'508.46

30.300.00	Jetons et frais de la commission culturelle	3'400	-	3'400	1'400.00
30.351.00	① Participation aux dépenses du Conservatoire	166'355	-	183'760	188'399.90
30.352.00	① Participation à l'Agglo - Promotion culturelle	226'225	-	218'195	202'271.25
30.363.00	Bibliothèque régionale de Marly : part. frais fonctionnement	24'100	-	28'700	17'810.41
30.363.01	Bibliothèque régionale de Marly : achat de livres, abts	25'500	-	24'000	21'102.25
30.363.02	Spectacles, concerts et expositions	8'000	-	6'000	2'500.00
30.363.03	Bibliothèque régionale de Marly : loyers	53'400	-	53'400	53'400.00
30.364.00	Ludothèque	4'000	-	4'000	4'000.00
30.365.00	Subsides ordinaires aux sociétés culturelles	37'000	-	36'000	32'800.00
30.365.01	Subsides extraordinaires aux sociétés culturelles	6'500	-	4'000	4'370.00
30.365.02	Réception des nouveaux citoyens, fête nationale	9'000	-	9'000	6'948.65
30.365.03	Participation à l'animation régionale	4'500	-	4'500	6'500.00
30.435.00	Bibliothèque régionale de Marly : participation des tiers	-	25'000	25'000	20'712.00
30.452.00	Bibliothèque régionale de Marly : part. des communes-membres	-	58'715	49'000	48'282.00
30.461.00	Bibliothèque régionale de Marly : subventions cantonales	-	5'000	5'000	5'000.00

33 PARCS PUBLICS ET CHEMINS

Compte de résultat	Charges	30'060		38'155	27'889.85
	Produits		-	-	-
	Solde	-30'060		-38'155	-27'889.85

33.314.00	Entretien parcs, places et zones de verdure	15'000	-	17'000	8'414.75
33.314.01	Entr. chemins pédestres, botaniques, équestres, planétaires	15'000	-	17'000	13'348.10
33.390.00	Imputation des intérêts passifs	60	-	205	162.00
33.390.05	Imputation des amortissements	-	-	3'950	5'965.00

34 SPORTS

Compte de résultat	Charges	281'350		280'015	241'223.20
	Produits		-	-	-
	Solde	-281'350		-280'015	-241'223.20

34.300.00	Jetons et frais de la commission des sports	2'500	-	2'500	2'270.00
34.311.00	Achat équipements et matériel de sports	4'500	-	3'000	3'000.00
34.312.00	Electricité vestiaires du centre sportif	4'000	-	3'700	2'951.85
34.312.01	Eau du centre sportif	7'500	-	9'000	5'234.95
34.312.02	Chauffage vestiaires du centre sportif	15'000	-	18'000	13'521.00
34.312.03	Part. à l'éclairage des stades	2'500	-	2'500	2'500.00
34.313.00	Frais de conciergerie vestiaires du centre sportif	1'800	-	1'000	2'786.85
34.314.00	Entretien et réfection vestiaires du centre sportif	6'000	-	6'000	849.60
34.314.01	Entretien et réfection des install. sportives extérieures	62'500	-	60'000	43'977.05
34.314.02	Entretien parcours Vita, mesure et piste finlandaise	2'500	-	2'500	825.80
34.318.00	Assurances vestiaires du centre sportif	800	-	800	671.10

Compte de fonctionnement**Budget****Budget****Comptes****2018****2017****2016****Charges Produits**

34.365.00	Subsides ordinaires aux sociétés sportives	25'000	-	25'000	25'000.00
34.365.01	Subsides extraordinaires aux sociétés sportives	9'000	-	7'000	5'800.00
34.365.02	Subventions pour la piste de glace	100'000	-	100'000	100'000.00
34.365.03	Subventions pour la piscine de la Motta	8'185	-	8'085	8'095.00
34.390.00	Imputation des intérêts passifs	5'645	-	5'635	4'147.00
34.390.05	Imputation des amortissements	23'920	-	25'295	19'593.00

35 AUTRES LOISIRS, COLONIE DE VACANCES

Compte de résultat	Charges	127'750		122'140	93'688.00
	Produits		40'900	39'500	76'159.10
	Solde	-86'850		-82'640	-17'528.90

35.300.00	Jetons et frais de la commission de jeunesse	3'000	-	2'800	2'350.00
35.363.00	Passeport-vacances	3'000	-	3'000	1'660.00
35.363.01	Autres activités de loisirs	3'000	-	3'000	3'000.00
35.365.00	Colonie de vacances	6'000	-	6'000	5'000.00
35.365.01	Subsides ordinaires aux sociétés de jeunesse	1'000	-	1'000	1'000.00

350 MARLY-SYMPA

Compte de résultat	Charges	52'000		49'000	41'880.90
	Produits		25'000	25'000	25'000.00
	Solde	-27'000		-24'000	-16'880.90

350.300.01	Jetons et frais de la commission Marly-Sympa	2'500	-	2'500	1'410.00
350.301.00	Frais des actions Marly-Sympa	13'000	-	13'000	12'223.45
350.301.01	Frais actions Marly-Sympa (cours français)	21'000	-	18'000	14'017.70
350.309.00	Frais de formation Marly-Sympa	15'500	-	15'500	14'229.75
350.460.00	Subventions pour Marly-Sympa	-	10'000	10'000	10'000.00
350.460.01	Subventions pour Marly-Sympa (cours français)	-	15'000	15'000	15'000.00

351 CENTRE D'ANIMATION

Compte de résultat	Charges	7'600		18'790	7'881.80
	Produits		-	-	-
	Solde	-7'600		-18'790	-7'881.80

351.311.00	Achat mobilier et équipements	450	-	450	22.75
351.311.01	Achat machines et outillages	300	-	300	-
351.312.01	Frais d'électricité du centre animation	-	-	-	1'970.00
351.312.02	Eau centre animation	-	-	-	986.90
351.313.00	Achat fournitures, march. d'entretien et réparation	1'000	-	1'000	457.55
351.314.00	Entretien et réparation centre animation	3'500	-	15'000	1'994.00
351.318.00	Assurance des bâtiments	400	-	-	366.60
351.318.01	Frais bancaires	-	-	-	-
351.390.00	Imputation des intérêts passifs	150	-	240	284.00
351.390.05	Imputation des amortissements	1'800	-	1'800	1'800.00

352 BUS DE L'ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Compte de résultat	Charges	6'750		7'150	3'683.50
	Produits		1'200	1'500	933.15
	Solde	-5'550		-5'650	-2'750.35

352.312.00	Achat de carburant	1'200	-	1'600	108.90
352.315.00	Entretien et réparation véhicules	2'500	-	2'500	541.60
352.318.00	Assurances véhicules, TCS	2'100	-	2'100	2'109.00
352.318.01	Frais bancaires	-	-	-	-
352.319.00	Impôts sur véhicules	950	-	950	924.00
352.436.00	Participation aux frais d'entretien des véhicules	-	1'200	1'500	933.15

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2018
2017
2016
Charges Produits
353
ANIMATION SOCIOCULTURELLE

Compte de résultat		Charges	Produits	Budget 2017	Comptes 2016
		45'400		31'400	27'231.80
			14'700	13'000	50'225.95
Solde		-30'700		-18'400	22'994.15
353.310.00	Fournitures de bureau	3'500	-	3'000	1'440.05
353.311.00	Achat matériel d'entretien et réparation	4'400	-	4'400	5'750.15
353.313.00	Frais activités de Carnaval	900	-	900	1'109.15
353.313.01	Frais activités de Noël	2'700	-	2'700	4'995.92
353.313.02	Soirées accueil quartiers	1'000	-	1'000	1'165.40
353.313.03	Camp d'été	5'400	-	5'400	-
353.313.05	Frais des activités autres	3'000	-	3'000	5'112.98
353.313.06	Soirées remerciements aides animations	1'500	-	1'500	1'714.75
353.313.07	Frais activités du Nice	1'400	-	1'400	190.90
353.313.08	Frais activités Eldorado	-	-	900	-
353.318.00	Frais de téléphone	3'800	-	4'400	3'137.50
353.318.01	Frais bancaires	-	-	-	-
353.319.00	Cotisations associations	300	-	300	270.00
353.366.00	① Coordination, accueil - migrants	15'000	-	-	-
353.390.12	Imputation des frais de déplacement	-	-	-	-
353.390.13	Imputation des frais de formation	2'500	-	2'500	2'345.00
353.420.00	Intérêts bancaires	-	-	-	-
353.433.00	Participations au camp d'été	-	5'000	5'000	-
353.433.02	Participations aux activités autres	-	2'000	1'000	26'896.70
353.433.03	Participations aux activités du Nice	-	700	-	-
353.435.00	Locations de matériel à des tiers	-	2'000	2'000	5'163.50
353.469.00	Dons divers et participations de tiers	-	5'000	5'000	18'165.75

4
SANTÉ

Compte de résultat		Charges	Produits	Budget 2017	Comptes 2016
		2'869'545		2'788'780	2'736'894.90
			37'650	46'500	59'134.45
Solde		-2'831'895		-2'742'280	-2'677'760.45

40
HOPITAUX

Compte de résultat		Charges	Produits	Budget 2017	Comptes 2016
		8'360		8'280	45'757.75
			-	-	-
Solde		-8'360		-8'280	-45'757.75
40.351.00	① Contribution aux coûts résiduels des soins	8'360	-	7'510	8'141.60
40.390.00	Imputation des intérêts passifs	-	-	770	605.00
40.390.05	Imputation des amortissements	-	-	-	37'011.15

41
HOMES MEDICALISES

Compte de résultat		Charges	Produits	Budget 2017	Comptes 2016
		2'011'660		2'022'680	1'955'894.00
			-	-	-
Solde		-2'011'660		-2'022'680	-1'955'894.00
41.300.00	Jetons et frais de la délégation au home médicalisé Sarine	500	-	500	420.00
41.351.00	① Part. aux subv. des soins spéciaux établis. pers. âgées	1'323'860	-	1'303'760	1'226'984.30
41.351.02	Participation à Passepartout Sarine	3'280	-	3'075	3'094.05
41.352.00	Part. au déficit du home médicalisé de la Sarine	-	-	-	-6'843.35
41.352.01	① Part. aux frais financiers des homes de la Sarine	684'020	-	715'345	732'239.00

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2018
2017
2016
Charges Produits

44	SOINS AMBULATOIRES				
	Compte de résultat	Charges	639'765	564'180	522'741.95
		Produits	-	-	-
		Solde	-639'765	-564'180	-522'741.95
44.300.00	Jetons et frais comm. sarinoise soins / aide fam. à domicile		1'900	1'900	-
44.352.01	① Part. aux indemnités forfaitaires		289'765	241'530	250'684.95
44.352.02	① Part. Fondation sarinoise pour l'aide et soins à domicile		348'100	320'750	272'057.00
45	PROPHYLAXIE				
	Compte de résultat	Charges	35'555	37'840	34'047.20
		Produits	-	-	-
		Solde	-35'555	-37'840	-34'047.20
45.311.00	Prophylaxie scolaire		10'100	12'100	8'862.20
45.363.00	Puériculture		24'555	24'840	24'285.00
45.365.00	Subsides et dons pour la prévention médicale		900	900	900.00
46	SERVICE MEDICAL DES ECOLES				
	Compte de résultat	Charges	45'000	55'000	79'947.15
		Produits		30'650	52'329.15
		Solde	-14'350	-15'500	-27'618.00
46.318.00	Service sanitaire scolaire		13'200	13'200	12'866.20
46.318.01	Frais de téléphone		300	300	304.20
46.351.00	Service dentaire scolaire		31'500	41'500	66'776.75
46.433.00	Participation des parents aux soins dentaires		-	30'650	52'329.15
47	CONTROLE DES DENREES ALIMENTAIRES				
	Compte de résultat	Charges	13'300	12'500	13'415.00
		Produits		7'000	6'805.30
		Solde	-6'300	-5'500	-6'609.70
47.301.00	Contrôle des champignons		7'800	7'500	7'743.85
47.318.00	Frais d'analyses de l'eau potable		5'500	5'000	5'671.15
47.436.00	Part. des autres communes au contrôle des champignons		-	7'000	6'805.30
49	AUTRES DEPENSES DE SANTE				
	Compte de résultat	Charges	115'905	88'300	85'091.85
		Produits	-	-	-
		Solde	-115'905	-88'300	-85'091.85
49.352.00	① Réseau Santé Sarine - Organe coordination		30'675	-	-
49.365.00	① Participation aux frais d'ambulance		85'230	88'300	85'091.85

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2018	2017	2016	2016
		Charges	Produits		
5	AFFAIRES SOCIALES				
	Compte de résultat	Charges	7'623'295	7'275'970	6'701'870.62
		Produits	2'601'900	2'508'525	2'527'459.35
		Solde	-5'021'395	-4'767'445	-4'174'411.27
50	AVS-AI-APG-AC				
	Compte de résultat	Charges	58'030	61'870	50'647.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-58'030	-61'870	-50'647.00
50.351.01	① Participation aux allocations familiales non-actifs		58'030	-	61'870
					50'647.00
54	PROTECTION DE LA JEUNESSE				
	Compte de résultat	Charges	1'254'240	1'234'750	1'145'234.92
		Produits	591'800	701'925	632'175.40
		Solde	-662'440	-532'825	-513'059.52
54.310.00	① Documents, brochures		2'500	-	-
54.365.00	① Subventions crèches		65'000	-	55'000
54.365.01	Subventions accueil familial de jour		115'000	-	115'000
54.365.02	Subventions garderies		1'000	-	1'000
544	CRECHE COMMUNALE LES POUCETOFS				
	Compte de résultat	Charges	1'070'740	1'063'750	966'192.67
		Produits	591'800	701'925	632'175.40
		Solde	-478'940	-361'825	-334'017.27
544.300.00	Jetons et frais de commission crèche		400	-	400
544.309.00	Frais de formation du personnel		7'000	-	7'000
544.310.00	Matériel pédagogique et jeux et activités culturelles		7'500	-	7'500
544.310.01	Matériel et fournitures de bureau		2'700	-	2'700
544.310.02	Frais de publications et d'annonces		1'000	-	1'000
544.311.00	Achat mobilier		5'500	-	4'500
544.312.00	Frais d'électricité		3'900	-	3'700
544.313.00	Achat produits alimentaires		23'500	-	23'500
544.313.01	Achat de fournitures pour soins et pharmacie		8'500	-	8'500
544.313.02	Achat produits d'entretien et articles ménagers		3'800	-	3'500
544.315.00	Entr. et réparation mobilier et machines de bureau		1'700	-	1'700
544.316.00	Loyers crèche communale - Rte du centre 15		66'500	-	66'500
544.316.01	Frais d'ordinateur		1'300	-	1'300
544.317.00	Frais déplacement du personnel		1'300	-	1'300
544.318.00	Frais de ports		500	-	500
544.318.01	Frais de téléphone		2'400	-	2'200
544.318.02	Assurances RC/bâtiments/choses		500	-	500
544.319.00	Cotisations, abonnements		3'200	-	3'200
544.390.10	Imputations internes des salaires		794'620	-	720'135
544.390.11	Imp. internes des charges sociales et prévoyance		126'650	-	188'625
544.390.30	Imp. internes assurances (employeur)		8'270	-	8'120
544.390.40	Imp. internes alloc. familiales pers. permanent		-	-	7'370
544.434.00	① Contributions des parents aux frais de garde		-	480'000	520'000
544.436.00	Remboursements des repas par le personnel		-	300	300
544.451.00	Contributions Etat Fribourg pour prises en charge		-	110'000	100'000
544.452.00	Contributions communales pour prises en charge		-	1'500	1'000
544.490.11	Imp. internes retenues sociales et prévoyance		-	-	80'625

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2018
2017
2016
Charges Produits

		Charges	Produits		
55	INVALIDITE				
	Compte de résultat	Charges		1'992'240	1'940'330
		Produits	-		-
		Solde		-1'992'240	-1'940'330
55.351.00	① Part. aide instit. spécialisées pers. handicapées/inadaptées			1'992'240	-
					1'940'330
					1'905'812.65
58	AIDE SOCIALE				
	Compte de résultat	Charges		4'318'785	4'039'020
		Produits	2'010'100		1'806'600
		Solde		-2'308'685	-2'232'420
58.300.00	Jetons et frais de la commission sociale			3'500	-
58.318.01	Frais de téléphone			3'000	-
58.319.00	Cotisations, abonnements			2'100	-
58.351.01	Répartition des avances s/ contrib. entretien non récupérées			50'380	-
					50'475
					45'212.60
58.351.03	Aide aux victimes d'infractions			15'660	-
					15'470
					13'850.20
58.352.00	① Frais d'aide sociale, correctif district			-200'000	-
					-229'340
					-330'982.55
58.365.00	Dons aux oeuvres d'utilité publique			24'000	-
					24'000
					24'000.00
58.365.03	Subvention communale aux logements à caractère social			45'000	-
					50'500
					48'796.95
58.365.04	① Participation au Fonds de l'emploi (LEAC)			139'145	-
					121'245
					121'245.00
58.365.05	① Frais fonctionnement organisateurs MIS			90'000	-
					100'000
					50'906.00
58.365.06	Frais services sociaux spécialisés			63'850	-
					64'270
					61'467.90
58.365.08	Part. à l'évaluation des MIS (LaSoc+Leac) +RC bén. de MIS			100	-
					100
					-
58.366.03	① Frais d'aide sociale (bruts)			3'800'000	-
					3'570'000
					3'323'896.55
58.366.05	Contribution aux repas à domicile			19'500	-
					19'500
					20'800.00
58.366.06	Animation du 3 ^{ème} âge			7'000	-
					7'000
					7'000.00
58.366.07	① Contribution assurances obligatoires AVS, incendie			15'000	-
					4'000
					13'883.90
58.390.13	Imputation des frais de formation			12'950	-
					10'730
					5'562.50
58.436.00	Remboursement d'aide sociale des privés			-	750'000
					750'000
					700'747.55
58.452.00	① Récupération d'aide sociale du Canton + districts			-	1'200'000
					1'000'000
					1'156'153.95
58.452.01	① Récupération des frais fonct. organ. MIS du Canton			-	30'000
					40'000
					22'652.40
58.452.02	Remboursements cotisations caisses-maladies (ADB)			-	2'500
					-
					2'540.15
581	(PITSC) PROGRAMME INTERSERVICES DE TRAVAIL SOCIAL COMMUNAUTAIRE				
	Compte de résultat	Charges		227'600	222'470
		Produits	27'600		16'600
		Solde		-200'000	-205'870
581.300.00	Jetons et frais de la commission du PITSC			1'800	-
					1'800
					1'260.00
581.301.00	Traitements bruts améliorateurs d'environnement			150'200	-
					139'315
					123'217.25
581.303.00	Charges sociales nettes et assur. améliorateurs d'environnement			18'395	-
					23'980
					9'564.00
581.309.00	Frais de formation			-	-
					900
					-
581.310.00	Imprimés & fournitures de bureau			850	-
					500
					346.20
581.312.00	Achat carburant véhicule			1'300	-
					1'300
					1'130.35
581.313.00	① Achat fournitures et marchandises diverses			13'500	-
					9'000
					9'495.00
581.315.00	Entretien véhicule			4'000	-
					4'000
					2'093.15
581.316.00	① Frais d'informatique			3'000	-
					-
					-
581.317.00	Frais de déplacement et débours			800	-
					800
					-
581.317.01	Frais de représentation			3'000	-
					500
					-
581.318.00	Assurances véhicule			1'040	-
					1'040
					936.95
581.318.01	Frais de téléphone			500	-
					500
					881.60
581.319.00	Impôts sur véhicule			600	-
					600
					575.00
581.390.10	Imputation des salaires			21'165	-
					34'000
					32'500.00
581.390.11	Imputation des charges sociales			7'450	-
					4'235
					4'432.90
581.435.00	① Ventes et prestations à des tiers			-	20'000
					9'000
					13'189.90
581.436.00	Remboursements salaires par des tiers			-	7'600
					7'600
					-

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2018		2017	2016
		Charges	Produits		
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS				
	Compte de résultat	Charges		2'431'385	2'184'316.15
		Produits	220'750	216'860	229'194.60
		Solde	-2'285'690	-2'214'525	-1'955'121.55
61	ROUTES CANTONALES				
	Compte de résultat	Charges	65	54'325	6'363.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-65	-54'325	-6'363.00
61.351.00	① Participation aménagements routes cantonales	-	-	50'000	-
61.390.00	Imputation des intérêts passifs	65	-	215	168.00
61.390.05	Imputation des amortissements	-	-	4'110	6'195.00
62	ROUTES COMMUNALES ET GENIE CIVIL				
	Compte de résultat	Charges	920'585	902'905	758'031.60
		Produits	15'000	15'000	26'136.60
		Solde	-905'585	-887'905	-731'895.00
620	ROUTES, TROTTOIRS, PLACES DE STATIONNEMENT				
	Compte de résultat	Charges	674'100	625'475	480'689.25
		Produits	10'000	10'000	19'149.75
		Solde	-664'100	-615'475	-461'539.50
620.312.00	Abonnement à l'éclairage public	50'000	-	70'000	48'442.80
620.314.00	Entr. routes, trottoirs, chemins, places de parc	100'000	-	100'000	78'315.60
620.314.01	Entretien hivernal des routes	70'000	-	80'000	52'669.55
620.314.02	Achat et entretien des signalisations	30'000	-	27'000	24'266.85
620.314.03	Entretien de l'éclairage public	23'000	-	23'000	27'740.25
620.314.04	Entretien et achat de plaquettes de rue	750	-	750	-
620.314.06	Entretien des canalisations de routes	10'000	-	10'000	2'502.90
620.390.00	Imputation des intérêts passifs	106'910	-	85'050	62'844.00
620.390.05	Imputation des amortissements	283'440	-	229'675	183'907.30
620.435.00	Facturation à des tiers	-	10'000	10'000	19'149.75
622	SERVICES EDILITAIRES				
	Compte de résultat	Charges	246'485	277'430	277'342.35
		Produits	5'000	5'000	6'986.85
		Solde	-241'485	-272'430	-270'355.50
622.300.00	Jetons et frais de la commission de l'édilité	700	-	700	540.00
622.311.00	Achat outillage et matériel	15'500	-	15'500	21'452.45
622.311.01	Achat vêtements	6'000	-	6'000	4'762.55
622.312.00	Achat carburant	28'000	-	28'000	22'274.15
622.315.00	Entretien et réparation des véhicules	55'000	-	55'000	57'866.45
622.318.00	Frais de fonctionnement	500	-	500	2'328.85
622.318.01	Assurances des véhicules	12'000	-	12'000	9'654.00
622.318.02	Frais de téléphone	3'000	-	3'000	3'880.95
622.319.00	Impôts des véhicules	10'000	-	10'000	10'704.95
622.390.00	Imputation des intérêts passifs	8'505	-	14'655	9'948.00
622.390.05	Imputation des amortissements	106'380	-	131'775	133'260.00
622.390.13	Imputation des frais de formation	900	-	300	670.00
622.435.00	Facturation à des tiers	-	5'000	5'000	6'986.85

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2018
2017
2016
Charges Produits

		Charges	Produits		
64	CHEMINS DE FER FEDERAUX				
	Compte de résultat	Charges	51'975	53'130	51'936.00
		Produits	-	-	-
		Solde	-51'975	-53'130	-51'936.00
64.351.00	① Participation au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire		51'975	-	53'130
					51'936.00
65	TRAFIC REGIONAL				
	Compte de résultat	Charges	1'533'815	1'421'025	1'367'985.55
		Produits	205'750	201'860	203'058.00
		Solde	-1'328'065	-1'219'165	-1'164'927.55
65.316.00	Rétrocession P+R Corbaroche (à l'Agglo)		14'000	-	12'000
65.316.01	Marly Mobile - location véhicules		6'100	-	18'500
65.318.00	Frais de fonctionnement plan de mobilité		15'750	-	15'000
65.318.01	① Couverture déficit VLS		-	-	-
65.318.02	Marly Mobile - participation aux salaires		45'000	-	55'000
65.352.00	① Participation à l'Agglo - Mobilité		506'730	-	511'920
65.365.00	① Participation au trafic régional		781'435	-	647'790
65.365.02	Achat cartes journalières CFF & frais maintenance informatique		129'800	-	125'815
65.390.50	Imputation interne sur attribution réserve		35'000	-	35'000
65.427.00	Recettes P+R Corbaroche		-	30'000	28'000
65.435.00	Vente de vignettes parking		-	19'000	19'000
65.436.00	① Vente de cartes journalières CFF		-	132'500	125'860
65.436.01	Marly Mobile - sponsoring et dons		-	8'500	14'000
65.490.50	Imputation interne sur prélèvement réserve		-	15'750	15'000
					41'000.15
					34'947.45
					19'800.00
					129'109.55
					14'000.00
					5'201.00
7	PROTECTION/AMENAG. ENVIRONN.				
	Compte de résultat	Charges	3'292'465	3'212'520	3'184'392.24
		Produits	2'911'390	2'912'205	2'906'332.25
		Solde	-381'075	-300'315	-278'059.99
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU				
	Compte de résultat	Charges	557'000	555'000	542'371.65
		Produits	557'000	555'000	542'371.65
		Solde	-	-	-
70.300.00	Jetons et frais de la commission des eaux		960	-	960
70.310.00	Imprimés et matériel		500	-	500
70.311.00	Achat et entretien de compteurs d'eau		28'000	-	25'000
70.312.00	① Achat d'eau		35'000	-	26'000
70.312.01	Frais d'électricité		40'000	-	40'000
70.312.02	Achat carburant pour véhicule		500	-	600
70.314.00	Entretien et réparation du réseau		70'000	-	60'000
70.315.00	Entretien et réparation du véhicule		900	-	900
70.316.00	Part. frais d'ordinateur		500	-	500
70.318.01	Frais de téléphone		1'500	-	1'500
70.318.02	Assurances du véhicule		1'000	-	800
70.318.04	Frais de port		500	-	500
70.318.05	Frais de poursuites		100	-	100
70.318.06	Assurance des bâtiments		2'450	-	2'400
70.319.00	Impôts du véhicule		430	-	430
70.352.00	Contribution au consortium des eaux du grand Fribourg		15'000	-	15'000
70.380.00	① Attribution fonds de réserve du service des eaux		74'630	-	82'155
					240.00
					365.00
					32'363.90
					25'768.25
					44'566.40
					389.45
					98'737.40
					896.85
					500.00
					1'656.22
					765.20
					423.35
					-
					2'410.65
					425.50
					12'201.55
					31'210.03

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2018		2017	2016
		Charges	Produits		
70.390.00	Imputation des intérêts passifs	41'855	-	48'355	36'670.00
70.390.05	Imputation des amortissements	67'635	-	79'035	79'035.00
70.390.10	Imputation des salaires	145'960	-	144'370	146'037.70
70.390.11	Imputation des charges sociales	25'580	-	25'300	27'344.80
70.390.13	Imputation des frais de formation	4'000	-	595	364.40
70.434.00	Location des compteurs	-	52'000	50'000	49'774.35
70.435.00	Vente d'eau	-	505'000	505'000	492'597.30
70.490.20	Imputation des indemnités	-	-	-	-
71	PROTECTION DES EAUX				
Compte de résultat		Charges	1'533'990	1'544'865	1'512'121.20
		Produits	1'533'990	1'544'865	1'512'121.20
		Solde	-	-	-
71.300.00	Jetons et frais de la commission de l'épuration	960	-	960	240.00
71.310.00	Imprimés et matériel	1'000	-	900	965.00
71.312.00	Electricité STAP (messidor, centre, falaises)	1'000	-	1'000	861.85
71.312.01	Achat carburant pour véhicule	500	-	600	389.45
71.314.00	Entretien et réfection des canalisations	50'000	-	50'000	59'544.50
71.315.00	Entretien et réparation du véhicule	900	-	900	896.85
71.316.00	Part. frais d'ordinateur	500	-	500	500.00
71.318.00	Assurances du véhicule	1'000	-	800	764.20
71.318.04	Frais de port	1'200	-	1'000	1'119.95
71.318.05	Frais de poursuites	100	-	100	-
71.318.06	Assurance des bâtiments	50	-	50	41.95
71.319.00	Impôts du véhicule	430	-	430	425.50
71.352.00	① Part. aux frais d'exploitation de la STEP (Commune)	472'560	-	430'790	440'406.56
71.352.01	① Part. aux frais financiers de la STEP (Commune)	257'140	-	288'760	232'086.18
71.352.10	Part. aux frais d'exploitation de STEP (zone Anc.Papeterie)	-	-	-	37'984.85
71.352.11	Part. aux frais financiers de STEP (zone Anc. Papeterie)	-	-	-	74'525.55
71.365.00	Subside ordinaire à la société de pêche	300	-	300	300.00
71.380.00	① Attribution fonds de réserve protection des eaux	517'305	-	519'880	439'592.91
71.390.00	Imputation des intérêts passifs	10'555	-	27'180	13'180.00
71.390.05	Imputation des amortissements	42'950	-	50'450	34'549.00
71.390.10	Imputation des salaires	145'960	-	144'370	146'037.70
71.390.11	Imputation des charges sociales	25'580	-	25'300	27'344.80
71.390.13	Imputation des frais de formation	4'000	-	595	364.40
71.434.00	Taxe d'exploitation (privés)	-	656'500	656'500	634'588.70
71.434.01	Taxe d'exploitation (zone ancienne papeterie)	-	38'490	43'470	38'675.00
71.434.10	Taxe de base (privés)	-	777'000	777'000	777'346.95
71.434.11	Taxe de base (zone Ancienne Papeterie)	-	62'000	67'895	36'389.55
71.434.12	Remb. frais financ.STEP (zone Ancienne Papeterie)	-	-	-	25'121.00

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2018
2017
2016
Charges Produits

		Charges	Produits	Budget 2017	Comptes 2016
72	ORDURES MENAGERES				
	Compte de résultat	Charges		838'095	834'279.09
		Produits	760'500	755'200	763'280.85
		Solde	-109'200	-82'895	-70'998.24
72.306.00	Frais de fonctionnement / gestion	1'000	-	1'000	770.00
72.310.00	Imprimés et matériel	3'000	-	3'000	4'463.35
72.311.00	Achat et nettoyage des containers	13'000	-	15'000	11'738.00
72.312.00	Frais d'électricité	1'500	-	1'000	1'302.35
72.312.01	Eau	500	-	500	85.00
72.316.00	Part. frais d'ordinateur	500	-	500	500.00
72.318.00	① Frais de transport d'ordures	315'000	-	344'000	296'806.45
72.318.01	① Frais d'incinération et de décharge	310'000	-	246'000	307'495.58
72.318.02	Entretien des déchetteries	1'000	-	1'000	3'192.70
72.318.04	Frais de port	500	-	500	423.41
72.318.05	Frais de poursuites	100	-	100	-
72.318.06	Assurance des bâtiments	40	-	40	39.25
72.390.00	Imputation des intérêts passifs	1'375	-	2'150	1'683.00
72.390.05	Imputation des amortissements	15'705	-	15'705	15'705.00
72.390.10	Imputation des salaires	175'700	-	173'800	159'115.00
72.390.11	Imputation des charges sociales	30'580	-	30'250	29'150.00
72.390.13	Imputation des frais de formation	200	-	3'550	1'810.00
72.434.00	Taxe de base enlèvement ordures	-	395'000	390'000	397'736.20
72.434.01	Taxe au sac à ordures (Sacco)	-	280'000	280'000	283'234.60
72.434.02	Taxe pour déchets organiques	-	80'000	80'000	76'778.90
72.434.05	Taxe pour élimination papiers/cartons des commerçants	-	3'000	3'000	2'962.70
72.435.01	Facturation à des tiers (déchets encombrants)	-	2'000	2'000	2'418.45
72.437.00	Amendes sacs poubelles	-	500	200	150.00
74	CERCLE D'INHUMATION				
	Compte de résultat	Charges		60'535	67'628.80
		Produits	34'900	32'140	38'269.45
		Solde	-35'905	-28'395	-29'359.35
740	CIMETIERE				
	Compte de résultat	Charges		28'395	29'359.35
		Produits	-	-	-
		Solde	-35'905	-28'395	-29'359.35
740.300.00	Jetons et frais de la commission du cimetière	200	-	250	120.00
740.315.00	Frais de fonctionnement de la chapelle mortuaire	8'100	-	8'000	8'083.00
740.352.00	Participation communale au Cercle d'inhumation	14'335	-	5'485	7'596.85
740.390.00	Imputation des intérêts passifs	3'685	-	5'080	3'977.00
740.390.05	Imputation des amortissements	9'585	-	9'580	9'582.50
741	CERCLE D'INHUMATION				
	Compte de résultat	Charges		32'140	38'269.45
		Produits	34'900	32'140	38'269.45
		Solde	-	-	-
741.301.00	Honoraires et débours	3'500	-	3'500	3'815.70
741.312.00	Achat d'eau	3'000	-	3'000	3'648.35
741.314.00	Frais de fossoyage et d'entretien	13'000	-	10'000	16'165.50
741.318.00	Assurances diverses	355	-	355	356.25
741.318.01	Enlèvement des ordures	5'000	-	5'000	4'937.90
741.318.02	Frais bancaires	200	-	200	126.75

Compte de fonctionnement		Budget		Budget	Comptes
		2018		2017	2016
		Charges	Produits		
741.390.00	Imputation des intérêts passifs	3'740	-	3'980	3'114.00
741.390.05	Imputation des amortissements	6'105	-	6'105	6'105.00
741.420.00	Intérêts bancaires	-	-	-	0.65
741.427.00	① Emoluments de fossoyages	-	4'000	8'000	2'000.00
741.427.01	① Emoluments de placement d'urnes	-	5'000	8'000	5'200.00
741.427.02	① Emoluments de concessionnaires et taxes d'entrées	-	7'000	5'000	6'600.00
741.427.03	① Emoluments pour enlèvement de monuments	-	1'500	3'000	1'100.00
741.427.04	Emoluments pour plaquettes et inscr.jardin souvenirs	-	2'500	2'500	2'600.00
741.452.00	Participation des communes membres	-	14'900	5'640	20'768.80
75	CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS				
Compte de résultat		Charges			
		39'050		38'170	27'892.40
		Produits		-	17'228.70
		Solde	-39'050	-38'170	-10'663.70
75.314.00	Entretien des ruisseaux et rivières	3'500	-	3'500	8'743.40
75.390.00	Imputation des intérêts passifs	9'730	-	8'850	6'929.00
75.390.05	Imputation des amortissements	25'820	-	25'820	12'220.00
75.461.00	Subventions	-	-	-	17'228.70
78	PROTECTION NATURE				
Compte de résultat		Charges			
		3'250		3'000	3'240.00
		Produits		-	-
		Solde	-3'250	-3'000	-3'240.00
78.318.00	Etablissement bilan CO ²	3'250	-	3'000	3'240.00
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
Compte de résultat		Charges			
		218'670		172'855	196'859.10
		Produits		25'000	33'060.40
		Solde	-193'670	-147'855	-163'798.70
79.300.00	Jetons et frais commission d'aménag. terr. et énergie	3'360	-	2'100	2'370.00
79.318.00	Frais de bornage et de cadastre	6'720	-	7'720	9'578.50
79.318.01	① Plan d'aménagement local	67'520	-	48'000	47'901.10
79.318.03	Avances pour permis de construire/émoluments divers	3'000	-	3'000	13'850.05
79.318.04	① Concept de stationnement et modération de trafic	15'000	-	-	6'717.60
79.318.05	① SIT communal	24'410	-	23'100	16'314.15
79.351.00	Part. au plan de gestion de la petite Sarine (2012-2023)	6'500	-	6'500	6'500.00
79.352.00	① Participation à l'Agglo - Aménagement régional	50'505	-	41'960	45'236.30
79.365.00	Part. au plan de gestion du lac de Pérolles	5'050	-	5'050	5'049.00
79.390.00	Imputation des intérêts passifs	4'905	-	4'175	3'268.00
79.390.05	Imputation des amortissements	30'000	-	30'000	30'000.00
79.390.13	Imputation des frais de formation	1'700	-	1'250	10'074.40
79.431.00	Emoluments pour approbation de plans	-	25'000	25'000	33'060.40

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2018
2017
2016
Charges Produits

				Budget	Budget	Comptes
				2018	2017	2016
		Charges	Produits			
8	ECONOMIE					
	Compte de résultat	Charges	161'520		145'005	179'046.81
		Produits		13'860	96'790	96'836.31
		Solde	-147'660		-48'215	-82'210.50
80	AGRICULTURE					
	Compte de résultat	Charges	300		100	300.00
		Produits		-	-	-
		Solde	-300		-100	-300.00
80.319.00	Contribution à la SECADA		300	-	100	300.00
81	FORETS					
	Compte de résultat	Charges	13'860		-	50'570.31
		Produits		13'860	96'790	96'791.31
		Solde	-		96'790	46'221.00
81.314.00	Entretiens des forêts communales		-	-	-	29'922.60
81.352.00	① Participation à Forêts-Sarine		13'860	-	-	20'647.71
81.452.00	① Forêts-Sarine, dissolution fortune		-	13'860	96'790	96'791.31
83	TOURISME					
	Compte de résultat	Charges	122'270		117'595	108'657.85
		Produits		-	-	45.00
		Solde	-122'270		-117'595	-108'612.85
83.352.00	① Participation à l'Agglo - Promotion touristique		60'355	-	60'920	56'580.85
83.365.00	Subsides à la SDME		7'500	-	7'500	7'500.00
83.365.01	Subsides au tourisme		24'555	-	24'250	24'285.00
83.365.02	Promotion touristique locale		10'000	-	3'000	-
83.390.00	Imputation des intérêts passifs		5'460	-	7'525	5'892.00
83.390.05	Imputation des amortissements		14'400	-	14'400	14'400.00
83.435.00	Ventes ouvrages (livres) sur Marly		-	-	-	45.00
84	INDUSTRIE, ARTISANAT ET COMMERCE					
	Compte de résultat	Charges	25'090		27'310	19'518.65
		Produits		-	-	-
		Solde	-25'090		-27'310	-19'518.65
84.352.00	① Participation à l'Agglo - Promotion économique		25'090	-	27'310	19'518.65

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2018
2017
2016
Charges Produits

				Budget	Budget	Comptes
				2018	2017	2016
		Charges	Produits			
9	FINANCES ET IMPOTS					
	Compte de résultat	Charges	3'242'040		4'539'275	4'129'076.93
		Produits		30'153'620	32'261'065	29'021'758.14
		Solde	26'911'580		27'721'790	24'892'681.21
90	IMPOTS					
	Compte de résultat	Charges	501'210		496'045	561'977.50
		Produits		26'887'170	27'338'855	26'569'279.74
		Solde	26'385'960		26'842'810	26'007'302.24
90.318.00	Frais de rappels et de poursuites		45'000	-	50'000	39'182.70
90.318.01	Part aux frais perception impôt sur véhicules		11'210	-	11'045	10'785.50
90.319.00	Pertes sur débiteurs impôts		350'000	-	340'000	417'567.15
90.319.10	Remboursement imputation forfaitaire d'impôt étrangers		20'000	-	20'000	15'518.05
90.329.00	Escomptes accordés sur impôts		75'000	-	75'000	78'924.10
90.400.00	① Impôt sur le revenu (personnes physiques)		-	16'833'000	17'142'000	16'149'612.00
90.400.01	① Impôt sur la fortune (personnes physiques)		-	2'067'800	2'016'000	2'202'582.00
90.400.02	Impôt à la source		-	630'000	620'000	632'629.00
90.400.03	Impôt sur les prestations en capital		-	500'000	450'000	518'260.80
90.401.00	① Impôt sur le bénéfice (personnes morales)		-	1'253'300	1'573'000	1'330'726.40
90.401.01	① Impôt sur le capital (personnes morales)		-	482'000	454'000	511'422.00
90.402.00	Contribution immobilière		-	3'250'000	3'300'000	3'154'371.30
90.403.00	① Impôt sur les gains immobiliers et les plus-values		-	550'000	450'000	841'653.85
90.404.00	Impôt sur les mutations		-	600'000	650'000	522'523.30
90.405.00	Impôt sur les donations et les successions		-	70'000	50'000	84'352.95
90.406.00	Impôt sur les chiens		-	23'000	23'000	11'637.50
90.406.02	Impôt sur les appareils et les distributeurs		-	5'700	5'700	5'700.00
90.436.00	Remboursement des frais de rappels et de poursuites		-	15'000	15'000	18'636.05
90.436.01	Intérêts de retard		-	125'000	120'000	128'170.45
90.436.02	Produits extraordinaires (remboursements divers)		-	15'000	10'000	7'606.04
90.441.00	① Part à l'impôt cantonal sur les véhicules à moteur		-	467'370	460'155	449'396.10
93	PEREQUATION FINANCIERE ET COMPENSATION DES CHARGES					
	Compte de résultat	Charges	-		-	-
		Produits		827'835	637'980	542'814.00
		Solde	827'835		637'980	542'814.00
930	PEREQUATION FINANCIERE					
	Compte de résultat	Charges	-		-	-
		Produits		827'835	637'980	542'814.00
		Solde	827'835		637'980	542'814.00
930.362.00	Contribution à la péréquation des ressources		-	-	-	-
930.462.00	① Attribution de la péréquation des ressources		-	444'700	277'520	192'277.00
930.462.01	① Attribution de la péréquation des besoins		-	383'135	360'460	350'537.00

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2018
2017
2016
Charges Produits

94	GERANCE DE LA FORTUNE ET DES DETTES				
	Compte de résultat	Charges	2'662'445	2'791'480	2'120'337.58
		Produits	2'387'865	4'234'230	1'863'463.25
		Solde	-274'580	1'442'750	-256'874.33
940	INTERETS PASSIFS ET AMORTISSEMENTS				
	Compte de résultat	Charges	2'381'035	2'475'350	1'840'738.64
		Produits	2'289'865	2'371'530	1'747'116.30
		Solde	-91'170	-103'820	-93'622.34
940.318.00	Frais bancaires	2'500	-	2'500	2'580.64
940.318.01	Taxes CCP	19'000	-	20'000	19'458.55
940.321.00	Intérêts des dettes en comptes-courants	15'000	-	15'000	15'406.30
940.321.01 ①	Intérêts des dettes à moyen et long terme	638'155	-	694'780	553'359.85
940.330.00 ①	Amortissements obligatoires	1'706'380	-	1'743'070	1'249'933.30
940.490.00	Imputation des intérêts passifs	-	603'485	648'460	517'183.00
940.490.05	Imputation des amortissements	-	1'686'380	1'723'070	1'229'933.30
941	INTERETS ACTIFS				
	Compte de résultat	Charges	1'700	2'000	1'983.20
		Produits	8'000	15'000	8'970.95
		Solde	6'300	13'000	6'987.75
941.380.01	Attribution des intérêts actifs aux diverses réserves	1'700	-	2'000	1'983.20
941.420.00	Intérêts des capitaux	-	8'000	15'000	8'970.95
942	BIENS DU PATRIMOINE FINANCIER				
	Compte de résultat	Charges	-	-	-
		Produits	90'000	1'847'700	107'376.00
		Solde	90'000	1'847'700	107'376.00
942.423.00 ①	Loyers du domaine et des parchets et droits de superficie	-	90'000	1'847'700	107'376.00
943	BIENS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF				
	Compte de résultat	Charges	279'710	314'130	277'615.74
		Produits	-	-	-
		Solde	-279'710	-314'130	-277'615.74
943.300.00	Jetons et frais de commission des bâtiments	2'200	-	2'500	1'760.00
943.312.00	Electricité des bâtiments communaux	20'000	-	20'000	17'004.05
943.312.01	Chauffage des bâtiments communaux	32'000	-	36'000	28'910.24
943.312.02	Eau des bâtiments communaux	38'000	-	38'000	36'511.85
943.313.00	Frais de nettoyage et de conciergerie	6'000	-	5'000	6'678.75
943.314.00	Entretien et réfection des biens immobiliers	40'000	-	40'000	27'293.20
943.314.02	Surveillance des bâtiments communaux	12'000	-	12'000	11'221.00
943.314.03	Entretien bâtiments communaux suite de vandalismes	10'000	-	10'000	526.50
943.318.00	Assurances des bâtiments communaux	16'000	-	18'000	14'908.15
943.390.00	Imputation des intérêts passifs	30'140	-	40'930	31'688.00
943.390.05	Imputation des amortissements	73'370	-	91'580	100'250.00
943.390.13	Imputation des frais de formation	-	-	120	864.00

Compte de fonctionnement
Budget
Budget
Comptes
2018
2017
2016
Charges Produits

99 POSTE NON-VENTILABLE						
Compte de résultat		Charges	78'385		1'251'750	1'446'761.85
		Produits		50'750	50'000	46'201.15
		Solde	-27'635		-1'201'750	-1'400'560.70
99.332.00	Amortissements supplémentaires	-	-	-	-	1'398'935.15
99.352.00	① Assemblée constitutive du Grand-Fribourg	21'745	-	-	-	-
99.352.01	① Participation à l'Agglo - Finances	2'015	-	1'750	1'750	1'625.55
99.352.02	① Conférence régionale pour des infrastructures régionales, participation	3'875	-	-	-	-
99.382.00	① Attributions à réserves	-	-	-	1'200'000	-
99.382.01	Attributions à réserve plan de mobilité	35'000	-	-	35'000	41'000.15
99.390.50	Imputation interne prélèvement réserve plan de mobilité	15'750	-	-	15'000	5'201.00
99.482.01	Prélèvement sur réserve plan mobilité	-	15'750	-	15'000	5'201.00
99.490.50	Imputation interne attribution réserve plan mobilité	-	35'000	-	35'000	41'000.15

Charges et produits par natures		Budget	Budget	Comptes
		2018	2017	2016
		Charges Produits	Charges Produits	Charges Produits
3	Charges	40'905'185	42'424'485	38'455'394
30	Charges de personnel	8'879'345	9'756'285	8'315'264
300	Autorités et commissions	270'160	265'750	252'544
301	Personnel administratif et d'exploitation	7'312'045	7'338'895	6'802'050
302	Personnel enseignant	-	-	-
303	Assurances sociales	646'350	1'062'270	622'355
304	Caisses de pensions et de prévoyance	403'225	784'085	414'508
305	Assurance-maladie et accidents	102'490	161'675	108'968
306	Prestations en nature	5'500	4'800	4'963
307	Prestations complémentaires prévoyance	-	-	-
308	Personnel temporaire	-	-	-
309	Autres charges de personnel	139'575	138'810	109'876
31	Biens, services et marchandises	4'017'675	3'995'500	3'934'482
310	Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement	251'790	261'140	244'254
311	Achat de mobilier, machines, véhicules et matériel technique	173'450	164'400	155'976
312	Eau, énergie, combustibles	524'300	542'400	481'833
313	Autres fournitures et marchandises	205'600	204'900	211'071
314	Entretien des immeubles et des routes	665'750	671'250	640'616
315	Entretien d'objets mobiliers et installations techniques	133'480	129'600	131'100
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	308'000	314'700	297'684
317	Dédommagements	47'400	46'100	35'940
318	Prestations de services et primes d'assurances	1'300'385	1'263'690	1'266'149
319	Impôts, taxes, cotisations, indemnités, pertes sur débiteurs, remboursements à des tiers	407'520	397'320	469'859
32	Intérêts passifs	728'155	784'780	647'690
321	Intérêts des dettes à court terme	15'000	15'000	15'406
322	Intérêts des dettes à moyen et long terme	638'155	694'780	553'360
329	Escomptes et rabais	75'000	75'000	78'924
33	Amortissements	1'706'380	1'743'070	2'648'868
330	Amortissements financiers obligatoires	1'706'380	1'743'070	1'249'933
332	Amortissements comptables	-	-	1'398'935
34	Contributions sans affectations	-	-	-
341	Contributions à des communes	-	-	-
35	Remboursements et participations à des collectivités publiques	15'107'850	14'780'610	14'027'311
351	Canton	8'112'490	8'053'375	7'749'371
352	Autres communes, consortium et associations de communes	6'995'360	6'727'235	6'277'940
36	Subventions accordées	5'831'455	5'417'295	5'040'932
362	Communes et paroisses	-	-	-
363	Propres établissements	141'555	142'940	123'758
364	Sociétés d'économie mixte	4'000	4'000	4'000
365	Institutions privées	1'795'750	1'636'305	1'518'967
366	Aides individuelles	3'890'150	3'634'050	3'394'207
37	Subventions redistribuées	-	-	-
38	Attributions aux réserves	648'085	1'874'835	513'786
380	Réserves obligatoires	613'085	639'835	472'786
382	Autres réserves	35'000	1'235'000	41'000
39	Imputations internes	3'986'240	4'072'110	3'327'061
390	Imputations internes	3'986'240	4'072'110	3'327'061

Charges et produits par natures

Ecart B 2018 - B 2017

Ecart B 2018 - C 2016

francs % francs %

		Ecart B 2018 - B 2017		Ecart B 2018 - C 2016	
		francs	%	francs	%
3	Charges	-1'519'300	-3.6%	2'449'791	6.4%
		-		-	
30	Charges de personnel	-876'940	-9.0%	564'081	6.8%
300	Autorités et commissions	4'410	1.7%	17'616	7.0%
301	Personnel administratif et d'exploitation	-26'850	-0.4%	509'995	7.5%
302	Personnel enseignant	-		-	
303	Assurances sociales	-415'920	-39.2%	23'995	3.9%
304	Caisses de pensions et de prévoyance	-380'860	-48.6%	-11'283	-2.7%
305	Assurance-maladie et accidents	-59'185	-36.6%	-6'478	-5.9%
306	Prestations en nature	700	14.6%	537	10.8%
307	Prestations complémentaires prévoyance	-		-	
308	Personnel temporaire	-		-	
309	Autres charges de personnel	765	0.6%	29'699	27.0%
31	Biens, services et marchandises	22'175	0.6%	83'193	2.1%
310	Fournitures de bureau, imprimés et matériel d'enseignement	-9'350	-3.6%	7'536	3.1%
311	Achat de mobilier, machines, véhicules et matériel technique	9'050	5.5%	17'474	11.2%
312	Eau, énergie, combustibles	-18'100	-3.3%	42'467	8.8%
313	Autres fournitures et marchandises	700	0.3%	-5'471	-2.6%
314	Entretien des immeubles et des routes	-5'500	-0.8%	25'134	3.9%
315	Entretien d'objets mobiliers et installations techniques	3'880	3.0%	2'380	1.8%
316	Loyers, fermages et redevances d'utilisation	-6'700	-2.1%	10'316	3.5%
317	Dédommagements	1'300	2.8%	11'460	31.9%
318	Prestations de services et primes d'assurances	36'695	2.9%	34'236	2.7%
319	Impôts, taxes, cotisations, indemnités, pertes sur débiteurs, remboursements à des tiers	10'200	2.6%	-62'339	-13.3%
32	Intérêts passifs	-56'625	-7.2%	80'465	12.4%
321.00	Intérêts des dettes à court terme	-	0.0%	-406	-2.6%
321.01	Intérêts des dettes à moyen et long terme	-56'625	-8.2%	84'795	15.3%
329	Escomptes et rabais	-	0.0%	-3'924	-5.0%
33	Amortissements	-36'690	-2.1%	-942'488	-35.6%
330	Amortissements financiers obligatoires	-36'690	-2.1%	456'447	36.5%
332	Amortissements comptables	-		-1'398'935	-100.0%
34	Contributions sans affectations	-		-	
341	Contributions à des communes	-		-	
35	Remboursements et participations à des collectivités publiques	327'240	2.2%	1'080'539	7.7%
351	Canton	59'115	0.7%	363'119	4.7%
352	Autres communes, consortium et associations de communes	268'125	4.0%	717'420	11.4%
36	Subventions accordées	414'160	7.6%	790'523	15.7%
362	Communes et paroisses	-		-	
363	Propres établissements	-1'385	-1.0%	17'797	14.4%
364	Sociétés d'économie mixte	-	0.0%	-	0.0%
365	Institutions privées	159'445	9.7%	276'783	18.2%
366	Aides individuelles	256'100	7.0%	495'943	14.6%
37	Subventions redistribuées	-		-	
38	Attributions aux réserves	-1'226'750	-65.4%	134'299	26.1%
380	Réserves obligatoires	-26'750	-4.2%	140'299	29.7%
382	Autres réserves	-1'200'000	-97.2%	-6'000	-14.6%
39	Imputations internes	-85'870	-2.1%	659'180	19.8%
390	Imputations internes	-85'870	-2.1%	659'180	19.8%

Charges et produits par natures		Budget	Budget	Comptes
		2018	2017	2016
		Charges Produits	Charges Produits	Charges Produits
4	Produits	39'205'450	42'103'615	38'683'579
40	Impôts	26'264'800	26'733'700	25'965'471
400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	20'030'800	20'228'000	19'503'084
400.00	Impôt sur le revenu des personnes physiques	16'833'000	17'142'000	16'149'612
400.01	Impôt sur la fortune des personnes physiques	2'067'800	2'016'000	2'202'582
400.02	Impôt à la source	630'000	620'000	632'629
400.03	Impôt sur les prestations en capital	500'000	450'000	518'261
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	1'735'300	2'027'000	1'842'148
401.00	Impôt sur le bénéfice des personnes morales	1'253'300	1'573'000	1'330'726
401.01	Impôt sur le capital des personnes morales	482'000	454'000	511'422
402	Contribution immobilière	3'250'000	3'300'000	3'154'371
403	Impôts sur les gains en capital	550'000	450'000	841'654
404	Impôts sur les mutations immobilières	600'000	650'000	522'523
405	Impôts sur les successions et donations	70'000	50'000	84'353
406	Autres impôts	28'700	28'700	17'338
42	Revenus de biens	309'500	2'073'200	359'894
420	Banques	8'000	15'000	8'972
422	Capitaux du patrimoine financier	-	-	-
423	Immeubles du patrimoine financier	251'500	2'003'700	298'475
424	Gains comptables	-	-	-
426	Participation du patrimoine administratif	-	-	-
427	Immeubles du patrimoine administratif	50'000	54'500	52'447
43	Contributions, émoluments, taxes et produits des ventes	5'626'270	6'550'665	5'687'679
430	Contributions de remplacement	300'000	300'000	267'942
431	Émoluments administratifs	70'000	66'500	77'584
433	Ecolages et participations aux frais scolaires	243'450	231'000	283'826
434	Taxes d'utilisation	2'823'990	2'867'865	2'857'417
435	Ventes et prestations de service	616'000	607'000	609'201
436	Remboursements de tiers	1'552'330	2'460'600	1'577'614
437	Amendes	15'500	12'200	7'451
439	Autres impôts	5'000	5'500	6'645
44	Part à des recettes sans affectation	467'370	460'155	449'396
440	Part à des recettes fédérales	-	-	-
441	Part à des recettes cantonales	467'370	460'155	449'396
444	Autres contributions cantonales	-	-	-
45	Remboursements et dédomm. de collectivités publiques	1'547'785	1'393'625	1'558'999
451	Canton	110'000	100'000	93'960
452	Communes	1'437'785	1'293'625	1'465'039
46	Subventions acquises	987'735	805'160	729'878
460	Confédération	29'500	29'500	29'636
461	Canton	125'400	132'680	139'262
462	Communes et associations de communes	827'835	637'980	542'814
469	Autres subventions, dons et legs	5'000	5'000	18'166
47	Subventions à redistribuer	-	-	-
48	Prélèvement sur des réserves	15'750	15'000	605'201
480	Réserves obligatoires	-	-	600'000
482	Autres réserves	15'750	15'000	5'201
49	Imputations internes	3'986'240	4'072'110	3'327'061
490	Imputations internes	3'986'240	4'072'110	3'327'061
Excédent (+) / Découvert (-) des exercices		-1'699'735	-320'870	228'184

Charges et produits par natures

Ecart B 2018 - B 2017

Ecart B 2018 - C 2016

francs % francs %

		Ecart B 2018 - B 2017		Ecart B 2018 - C 2016	
		francs	%	francs	%
4	Produits	-2'898'165	-6.9%	521'871	1.3%
40	Impôts	-468'900	-1.8%	299'329	1.2%
400	Impôts sur le revenu, la fortune et impôt personnel	-197'200	-1.0%	527'716	2.7%
400.00	+ Impôt sur le revenu des personnes physiques	-309'000	-1.8%	683'388	4.2%
400.01	+ Impôt sur la fortune des personnes physiques	51'800	2.6%	-134'782	-6.1%
400.02	+ Impôt à la source	10'000	1.6%	-2'629	-0.4%
400.03	+ Impôt sur les prestations en capital	50'000	11.1%	-18'261	-3.5%
401	Impôts sur le bénéfice et le capital	-291'700	-14.4%	-106'848	-5.8%
401.00	+ Impôt sur le bénéfice des personnes morales	-319'700	-20.3%	-77'426	-5.8%
401.01	+ Impôt sur le capital des personnes morales	28'000	6.2%	-29'422	-5.8%
402	Contribution immobilière	-50'000	-1.5%	95'629	3.0%
403	Impôts sur les gains en capital	100'000	22.2%	-291'654	-34.7%
404	Impôts sur les mutations immobilières	-50'000	-7.7%	77'477	14.8%
405	Impôts sur les successions et donations	20'000	40.0%	-14'353	-17.0%
406	Autres impôts	-	0.0%	11'363	65.5%
42	Revenus de biens	-1'763'700	-85.1%	-50'394	-14.0%
420	Banques	-7'000	-46.7%	-972	-10.8%
422	Capitaux du patrimoine financier	-		-	
423	Immeubles du patrimoine financier	-1'752'200	-87.4%	-46'975	-15.7%
424	Gains comptables	-		-	
426	Participation du patrimoine administratif	-		-	
427	Immeubles du patrimoine administratif	-4'500	-8.3%	-2'447	-4.7%
43	Contributions, émoluments, taxes et produits des ventes	-924'395	-14.1%	-61'409	-1.1%
430	Contributions de remplacement	-	0.0%	32'058	12.0%
431	Émoluments administratifs	3'500	5.3%	-7'584	-9.8%
433	Ecolages et participations aux frais scolaires	12'450	5.4%	-40'376	-14.2%
434	Taxes d'utilisation	-43'875	-1.5%	-33'427	-1.2%
435	Ventes et prestations de service	9'000	1.5%	6'799	1.1%
436	Remboursements de tiers	-908'270	-36.9%	-25'284	-1.6%
437	Amendes	3'300	27.0%	8'049	108.0%
439	Autres impôts	-500	-9.1%	-1'645	-24.7%
44	Part à des recettes sans affectation	7'215	1.6%	17'974	4.0%
440	Part à des recettes fédérales	-		-	
441	Part à des recettes cantonales	7'215	1.6%	17'974	4.0%
444	Autres contributions cantonales	-		-	
45	Remboursements et dédomm. de collectivités publiques	154'160	11.1%	-11'214	-0.7%
451	Canton	10'000	10.0%	16'040	17.1%
452	Communes	144'160	11.1%	-27'254	-1.9%
46	Subventions acquises	182'575	22.7%	257'857	35.3%
460	Confédération	-	0.0%	-136	-0.5%
461	Canton	-7'280	-5.5%	-13'862	-10.0%
462	Communes et associations de communes	189'855	29.8%	285'021	52.5%
469	Autres subventions, dons et legs	-	0.0%	-13'166	-72.5%
47	Subventions à redistribuer	-		-	
48	Prélèvement sur des réserves	750	5.0%	-589'451	-97.4%
480	Réserves obligatoires	-		-600'000	-100.0%
482	Autres réserves	750	5.0%	10'549	202.8%
49	Imputations internes	-85'870	-2.1%	659'180	19.8%
490	Imputations internes	-85'870	-2.1%	659'180	19.8%
Variations excédent ou découvert des exercices		-1'378'865		-1'927'919	

Compte des investissements	Budget 2018	Budget	Comptes
	Total	2017	2016
0 ADMINISTRATION			
Charges	279'340	124'115	154'844.80
Revenus	-	-	-
Investissements nets	279'340	124'115	154'844.80
1 ORDRE PUBLIC			
Charges	-	-	174'818.20
Revenus	-	-	12'262.00
Investissements nets	-	-	162'556.20
2 ENSEIGNEMENT ET FORMATION			
Charges	1'036'317	1'816'270	3'371'269.99
Revenus	300'000	-	-
Investissements nets	736'317	1'816'270	3'371'269.99
3 CULTURE, LOISIRS, SPORTS			
Charges	-	45'000	124'004.65
Revenus	-	-	-
Investissements nets	-	45'000	124'004.65
4 SANTE			
Charges	-	-	-
Revenus	-	-	-
Investissements nets	-	-	-
5 AFFAIRES SOCIALES			
Charges	-	-	-
Revenus	-	-	-
Investissements nets	-	-	-
6 TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS			
Charges	8'591'055	2'454'260	1'211'931.22
Revenus	2'705'000	45'000	-
Investissements nets	5'886'055	2'409'260	1'211'931.22
7 PROTECTION/AMENAG. ENVIRONN.			
Charges	3'756'635	3'060'200	604'209.04
Revenus	400'000	576'600	388'387.00
Investissements nets	3'356'635	2'483'600	215'822.04
8 ECONOMIE			
Charges	-	-	-
Revenus	-	-	-
Investissements nets	-	-	-
9 FINANCES ET IMPOTS			
Compte de résultat			
Charges	103'800	98'440	23'902.00
Revenus	-	-	-
Investissements nets	103'800	98'440	23'902.00
TOTAUX			
Charges	13'767'147	7'598'285	5'664'979.90
Revenus	3'405'000	621'600	400'649.00
Investissements nets	10'362'147	6'976'685	5'264'330.90

Compte des investissements

Message n°
2017

Budget
2018

Objets déjà
votés, reports

			Charges	Revenus	Charges	Revenus
0	ADMINISTRATION					
	Compte de résultat	Charges	170'000		109'340	
		Revenus		-		-
		Invest. net	170'000		109'340	
020	PERSONNEL COMMUNAL					
	Compte de résultat	Charges	170'000		109'340	
		Revenus		-		-
		Invest. net	170'000		109'340	
020.506.02	Acquisition prog. inform. et adapt. infrastructures informatiques administration	06/17	170'000	-	102'000	-
020.506.03	Progr. informatique c/système information du territoire	<i>Déjà voté</i>	-	-	7'340	-
020.506.04	Remplacement central téléphonique / adm. communale	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
1	ORDRE PUBLIC					
	Compte de résultat	Charges	-		-	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		-	
14	POLICE DU FEU					
	Compte de résultat	Charges	-		-	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		-	
14.506.10	Remplacement des appareils de protection respiratoire		-	-	-	-
14.661.00	Subventions (Ecab)		-	-	-	-
16	PROTECTION CIVILE					
	Compte de résultat	Charges	-		-	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		-	
16.503.01	Rénovation du poste de commandement	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
2	ENSEIGNEMENT ET FORMATION					
	Compte de résultat	Charges	599'200		437'117	
		Revenus		300'000		-
		Invest. net	299'200		437'117	
21	CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE					
	Compte de résultat	Charges	-		224'680	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		224'680	
21.506.00	Renouvellement mobilier scolaire	<i>Déjà voté</i>	-	-	32'200	-
21.506.02	Renouvellement du parc informatique scolaire	<i>Déjà voté</i>	-	-	192'480	-

Budget total 2018		Budget 2017	Comptes 2016
Charges	Revenus		
279'340		124'115	154'844.80
	-	-	-
279'340		124'115	154'844.80
279'340		124'115	154'844.80
	-	-	-
279'340		124'115	154'844.80
272'000	-	116'280	36'510.75
7'340	-	7'835	65'286.00
-	-	-	53'048.05
-		-	174'818.20
	-	-	-12'262.00
-		-	187'080.20
-		-	49'049.95
	-	-	-12'262.00
-		-	61'311.95
-	-	-	49'049.95
-	-	-	-12'262
-		-	125'768.25
	-	-	-
-		-	125'768.25
-	-	-	125'768.25
1'036'317		1'816'270	3'371'269.99
	300'000	-	-
736'317		1'816'270	3'371'269.99
224'680		303'270	130'533.79
	-	-	-
224'680		303'270	130'533.79
32'200	-	45'070	12'869.44
192'480	-	258'200	117'664.35

Compte des investissements

ADMINISTRATION	0
Compte de résultat	
PERSONNEL COMMUNAL	020
Compte de résultat	
Acquisition prog. inform. et adapt. infrastructures informatiques administration	020.506.02
Progr. informatique c/système information du territoire	020.506.03
Remplacement central téléphonique / adm. communale	020.506.04
ORDRE PUBLIC	1
Compte de résultat	
POLICE DU FEU	14
Compte de résultat	
Remplacement des appareils de protection respiratoire	14.506.10
Subventions (Ecab)	14.661.00
PROTECTION CIVILE	16
Compte de résultat	
Rénovation du poste de commandement	16.503.01
ENSEIGNEMENT ET FORMATION	2
Compte de résultat	
CYCLE SCOLAIRE OBLIGATOIRE	21
Compte de résultat	
Renouvellement mobilier scolaire	21.506.00
Renouvellement du parc informatique scolaire	21.506.02

Compte des investissements

Message n°
2017

Budget
2018

Objets déjà
votés, reports

			Budget		Objets déjà	
			2018		votés, reports	
			Charges	Revenus	Charges	Revenus
294	BATIMENTS SCOLAIRES					
	Compte de résultat	Charges	599'200		212'437	
		Revenus		300'000		-
		Invest. net	299'200		212'437	
294.503.19	Rénovations diverses sur bâtiments scolaires	07/17	208'200	-	99'370	-
294.503.28	Assainiss.installation chauffage bois : Cité +extension, crédit d'étude	<i>Déjà voté</i>	-	-	-	-
294.503.31	Complexe scolaire Marly Grand-Pré	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
294.503.60	Assainissement Pavillon 3 : Grand-Pré, crédit d'étude et travaux	<i>Déjà voté</i>	-	-	47'190	-
294.503.61	Concours centre scolaire : Cité (déf. des besoins et cahiers charges)	<i>Déjà voté</i>	-	-	9'877	-
294.503.62	Aménagement partiel cour école de Cité (projet espaces ouverts)	<i>Déjà voté</i>	-	-	56'000	-
294.503.65	Extension du chauffage à distance pour le bâtiment pour senior et Résidence les Epinettes (home)	18/17	391'000	-	-	-
294.506.10	Achat machines de nettoyages (auto laveuse- balayeuse)	<i>Terminé</i>	-	-	-	-
294.611.00	Participations de tiers sur ext. chauffage à distance (sur 294.503.65)	18/17	-	285'000	-	-
294.661.00	Subventions cantonales (sur 294.503.65)	18/17	-	15'000	-	-
3	CULTURE, LOISIRS, SPORTS					
	Compte de résultat	Charges	-		-	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		-	
34	SPORTS					
	Compte de résultat	Charges	-		-	
		Revenus		-		-
		Invest. net	-		-	
34.503.06	Centre sportif : assainissement et modif. chauffage	<i>Terminé</i>	-	-	-	-

Budget total 2018		Budget 2017	Comptes 2016
Charges	Revenus		
811'637		1'513'000	3'240'736.20
	300'000	-	-
511'637		1'513'000	3'240'736.20
307'570	-	321'500	239'299.60
-	-	13'000	70'528.50
-	-	-	2'348'973.00
47'190	-	1'041'000	561'230.85
9'877	-	38'000	20'704.25
56'000	-	56'000	-
391'000	-	-	-
-	-	43'500	-
-	285'000	-	-
-	15'000	-	-
-		45'000	124'004.65
		-	-
-		45'000	124'004.65
-		45'000	124'004.65
		-	-
-		45'000	124'004.65
-	-	45'000	124'004.65

Compte des investissements

BATIMENTS SCOLAIRES		294
Compte de résultat		
Rénovations diverses sur bâtiments scolaires		294.503.19
Assainiss.installation chauffage bois : Cité +extension, crédit d'étude		294.503.28
Complexe scolaire Marly Grand-Pré		294.503.31
Assainissement Pavillon 3 : Grand-Pré, crédit d'étude et travaux		294.503.60
Concours centre scolaire : Cité (déf. des besoins et cahiers charges)		294.503.61
Aménagement partiel cour école de Cité (projet espaces ouverts)		294.503.62
Extension du chauffage à distance pour le bâtiment pour senior et Résidence les Epinettes (home)		294.503.65
Achat machines de nettoyages (auto laveuse- balayeuse)		294.506.10
Participations de tiers sur ext. chauffage à distance (sur 294.503.65)		294.611.00
Subventions cantonales (sur 294.503.65)		294.661.00

CULTURE, LOISIRS, SPORTS

SPORTS		34
Compte de résultat		
Centre sportif : assainissement et modif. chauffage		34.503.06

Compte des investissements

Message n°
2017

Budget
2018

Objets déjà
votés, reports

		Charges		Revenus	
		Charges	Revenus	Charges	Revenus
6	TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS				
	Compte de résultat	Charges	7'062'160		1'528'895
		Revenus		2'705'000	-
		Invest. net	4'357'160		1'528'895
62	ROUTES COMMUNALES ET GENIE CIVIL				
	Compte de résultat	Charges	7'062'160		1'528'895
		Revenus		2'705'000	-
		Invest. net	4'357'160		1'528'895
620	ROUTES, TROTTOIRS, PLACES DE STATIONNEMENT				
	Compte de résultat	Charges	7'062'160		1'528'895
		Revenus		2'705'000	-
		Invest. net	4'357'160		1'528'895
620.501.15	Modération de trafic Assainissement bruit et modération trafic, Rte de la Grangette (ou sécurisation réseaux routiers existants)	08/17	372'000	-	-
620.501.20	Investigation technique du site pollué du Port (SIPO 2206-0111)	<i>Déjà voté</i>	-	-	10'000
620.501.21	Aménagement du carrefour des Rittes et Rte de Fribourg, étapes 1 à 3	09/17	5'567'400	-	92'000
620.501.30	Parking d'échange Corbaroche	<i>Terminé</i>	-	-	-
620.501.36	Aménagement routier : Route de la Gérine 2ème étape	10/17	897'760	-	-
620.501.45	Aménagement trottoir /chemin : PED Le Moraty	<i>Déjà voté</i>	-	-	129'630
620.501.47	Modération de trafic : Rte Préalpes- Rte Bourguillon	<i>Terminé</i>	-	-	-
620.501.49	Création Place de village : réalisation	<i>Déjà voté</i>	-	-	278'040
620.501.52	Aménagement piste cyclistes-piétons, Route Gérine-Route Ecoles	<i>Déjà voté</i>	-	-	270'440
620.501.53	Investigation technique du site pollué Corbaroche (SIPO 2206-0107)	<i>Déjà voté</i>	-	-	16'000
620.501.66	Aménagement route : Impasse Violettes		-	-	119'610
620.501.68	Route du Centre : tapis, bordures et pavés	<i>Déjà voté</i>	-	-	46'690
620.501.72	Eclairage public : assainissement	<i>Déjà voté</i>	-	-	370'185
620.501.73	Révision du cadastre de bruit des routes communales	<i>Déjà voté</i>	-	-	69'000
620.501.75	Aménagement trottoir/carref. Montiver vers Bourguillon		-	-	39'000
620.501.76	Aménagement arrêts de bus sur chaussée : Rte de Chésalles	<i>Déjà voté</i>	-	-	88'300
620.501.78	Sentier public Ch. des Epinettes - Rte du Moulin, pose éclairage public	11/17	25'000	-	-
620.501.79	Etude requalification Rte Fribourg - étape 4, centralité de Cité et Rte de la Gruyère	12/17	200'000	-	-
620.501.90	Réfections des routes communales	<i>Déjà voté</i>	-	-	-
620.611.05	Participations de tiers sur 620.501.21	09/17	-	560'000	-
620.611.06	Participations de tiers sur 620.501.36	10/17	-	19'000	-
620.661.00	<i>Subventions</i>		-	2'126'000	-
620.661.00	Subventions sur 620.501.79	12/17	-	100'000	-
620.661.00	Subventions sur 620.501.15	08/17	-	28'000	-
620.661.00	Subventions sur 620.501.21	09/17	-	1'980'000	-
620.661.00	Subventions sur 620.501.36	10/17	-	18'000	-
622	SERVICES EDILITAIRES				
	Compte de résultat	Charges	-		-
		Revenus		-	-
		Invest. net	-		-
622.506.12	Remplacement du tracteur "John Deere 4400"	<i>Terminé</i>	-	-	-
622.506.13	Remplacement du véhicule "Pony"	<i>Terminé</i>	-	-	-

Budget total		Budget	Comptes
2018		2017	2016
Charges	Revenus		
8'591'055		2'454'260	1'211'931.22
	2'705'000	-45'000	-
5'886'055		2'499'260	1'211'931.22
8'591'055		2'454'260	1'211'931.22
	2'705'000	-45'000	-
5'886'055		2'499'260	1'211'931.22
8'591'055		2'194'260	1'147'931.22
	2'705'000	-45'000	-
5'886'055		2'239'260	1'147'931.22
372'000	-	-	101'673.75
10'000	-	10'000	-
5'659'400	-	230'000	62'902.45
-	-	-	88'680.00
897'760	-	33'000	43'706.15
129'630	-	129'800	170.05
-	-	-	938.50
278'040	-	278'410	370.07
270'440	-	270'440	-
16'000	-	10'000	-
119'610	-	119'610	-
46'690	-	-	-
370'185	-	463'000	428'861.85
69'000	-	69'000	-100.00
39'000	-	-	175'264.00
88'300	-	100'000	-
25'000	-	-	-
200'000	-	-	-
-	-	481'000	245'464.40
-	560'000	-	-
-	19'000	-	-
-	2'126'000	-45'000	-
-	100'000	-45'000	-
-	28'000	-	-
-	1'980'000	-	-
-	18'000	-	-
-	-	260'000	64'000.00
-	-	-	-
-	-	260'000	64'000.00
-	-	-	64'000.00
-	-	260'000	-

Compte des investissements

TRANSPORTS ET COMMUNICATIONS	6
Compte de résultat	
ROUTES COMMUNALES ET GENIE CIVIL	62
Compte de résultat	
ROUTES, TROTTOIRS, PLACES DE STATIONNEMENT	620
Compte de résultat	
Modération de trafic Assainissement bruit et modération trafic, Rte de la Grangette (ou sécurisation réseaux routiers existants)	620.501.15
Investigation technique du site pollué du Port (SIPO 2206-0111)	620.501.20
Aménagement du carrefour des Rittes et Rte de Fribourg, étapes 1 à 3	620.501.21
Parking d'échange Corbaroche	620.501.30
Aménagement routier : Route de la Gérine 2ème étape	620.501.36
Aménagement trottoir /chemin : PED Le Moraty	620.501.45
Modération de trafic : Rte Préalpes- Rte Bourguillon	620.501.47
Création Place de village : réalisation	620.501.49
Aménagement piste cyclistes-piétons, Route Gérine-Route Ecoles	620.501.52
Investigation technique du site pollué Corbaroche (SIPO 2206-0107)	620.501.53
Aménagement route : Impasse Violettes	620.501.66
Route du Centre : tapis, bordures et pavés	620.501.68
Eclairage public : assainissement	620.501.72
Révision du cadastre de bruit des routes communales	620.501.73
Aménagement trottoir/carref. Montiver vers Bourguillon	620.501.75
Aménagement arrêts de bus sur chaussée : Rte de Chésalles	620.501.76
Sentier public Ch. des Epinettes - Rte du Moulin, pose éclairage public	620.501.78
Etude requalification Rte Fribourg - étape 4, centralité de Cité et Rte de la Gruyère	620.501.79
Réfections des routes communales	620.501.90
Participations de tiers sur 620.501.21	620.611.05
Participations de tiers sur 620.501.36	620.611.06
Subventions	620.661.00
Subventions sur 620.501.79	620.661.00
Subventions sur 620.501.15	620.661.00
Subventions sur 620.501.21	620.661.00
Subventions sur 620.501.36	620.661.00
SERVICES EDILITAIRES	622
Compte de résultat	
Remplacement du tracteur "John Deere 4400"	622.506.12
Remplacement du véhicule "Pony"	622.506.13

Compte des investissements

Message n°
2017

Budget
2018

Objets déjà
votés, reports

			Charges	Revenus	Charges	Revenus
7	PROTECTION/AMENAG. ENVIRONN.					
	Compte de résultat	Charges	1'779'360		1'977'275	
		Revenus		400'000		-
		Invest. net	1'379'360		1'977'275	
70	APPROVISIONNEMENT EN EAU					
	Compte de résultat	Charges	1'560'000		140'280	
		Revenus		200'000		-
		Invest. net	1'360'000		140'280	
70.501.42	Extension réseau distr. eau et incendie PED Moraty	Déjà voté	-	-	-	-
70.501.44	Construction conduite eau : Route du Confin	Terminé	-	-	-	-
70.501.50	Détournement conduite distribution eau : Chemin Epinettes	Déjà voté	-	-	-	-
70.501.51	Détournement conduite distribution eau : Rte de Fribourg 17	Terminé	-	-	-	-
70.501.52	Remplacement anciennes conduites	Déjà voté	-	-	9'540	-
70.501.53	Remplacement conduite de distribution d'eau à la Route des Ecoles	Déjà voté	-	-	90'000	-
70.501.54	Extension réseau distribution eau et déf. incendie - art. 170 FR Marly - Route de Chésalles		-	-	20'000	-
70.501.55	Remplacement conduite de distribution d'eau dans cadre de l'aménagement giratoire des Rittes	13/17	160'000	-	-	-
70.501.56	Réfection des puits 1 et 2 Plaine de l'Auge - Pralettes	14/17	1'400'000	-	-	-
70.509.00	Réalisation plan infrastructures en eau potable (PIEP)	Déjà voté	-	-	20'740	-
			-	-	-	-
70.610.00	Taxes de raccordement		-	200'000	-	-
70.661.11	Subventions		-	-	-	-
	Sur 70.501.41 Rempl. conduite distr. eau : Rte Préalpes		-	-	-	-
	Sur 70.501.54 Ext. réseau distr. eau - Route de Chésalles		-	-	-	-
	Sur autres objets		-	-	-	-
71	PROTECTION DES EAUX					
	Compte de résultat	Charges	120'000		1'769'995	
		Revenus		200'000		-
		Invest. net	-80'000		1'769'995	
71.501.19	Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	Terminé	-	-	-	-
71.501.29	Remplacement collecteur : Rte du Centre	Déjà voté	-	-	1'727'245	-
71.501.36	Réparation collecteur : Rte de Bourguillon	Déjà voté	-	-	20'800	-
71.501.37	Etude et planif. mise œuvre mesures PGEE/Bassin versant Est Mandat ingénieur prépar. dossier	15/17	120'000	-	18'500	-
71.501.38	Réalisation des mesures urgentes limiter refoulement	Terminé	-	-	-	-
71.501.40	Détournement collecteur : Route de Fribourg 17	Terminé	-	-	-	-
71.501.41	Détournement collecteur : Route des Ecoles 8	Terminé	-	-	-	-
71.501.42	Sécurisation déversoir d'orage (DO5) Corbassière	Déjà voté	-	-	-	-
71.501.43	Mise en séparatif collecteur Chemin des Epinettes, mandat d'étude	Déjà voté	-	-	-	-
71.501.44	Construction collecteur séparatif entre Chemin de Combetta - Route de la Grangette	Déjà voté	-	-	3'450	-
71.610.00	Taxes de raccordement		-	200'000	-	-

Budget total 2018		Budget 2017	Comptes 2016
Charges	Revenus		
3'756'635		3'060'200	604'209.04
	400'000	-576'600	-388'387.00
3'356'635		3'636'800	992'596.04
1'700'280		371'400	54'682.45
	200'000	-236'600	-223'148.80
1'500'280		608'000	277'831.25
-	-	100'000	-
-	-	-	307.60
-	-	40'000	-
-	-	-	50'915.60
9'540	-	100'000	-
90'000	-	90'000	-
20'000	-	20'000	-
160'000	-	-	-
1'400'000	-	-	-
20'740	-	21'400	3'459.25
-	-	-	-
-	200'000	-200'000	-220'650.00
-	-	-36'600	-2'499
-	-	-30'000	-
-	-	-6'600	-
-	-	-	-2'498.80
1'889'995		2'069'800	187'149.40
	200'000	-200'000	-155'357.00
1'689'995		2'269'800	342'506.40
-	-	-	2'786.60
1'727'245	-	1'879'000	42'112.90
20'800	-	20'800	-
138'500	-	-	-
-	-	-	-
-	-	-	26'359.55
-	-	-	32'673.85
-	-	90'000	83'216.50
-	-	10'000	-
3'450	-	70'000	-
-	200'000	-200'000	-155'357.00

Compte des investissements

PROTECTION / AMENAG. ENVIRONN. 7

Compte de résultat

APPROVISIONNEMENT EN EAU 70

Compte de résultat

Extension réseau distr. eau et incendie PED Moraty	70.501.42
Construction conduite eau : Route du Confin	70.501.44
Détournement conduite distribution eau : Chemin Epinettes	70.501.50
Détournement conduite distribution eau : Rte de Fribourg 17	70.501.51
Remplacement anciennes conduites	70.501.52
Remplacement conduite de distribution d'eau à la Route des Ecoles	70.501.53
Extension réseau distribution eau et déf. incendie - art. 170 FR Marly - Route de Chésalles	70.501.54
Remplacement conduite de distribution d'eau dans cadre de l'aménagement giratoire des Rittes	70.501.55
Réfection des puits 1 et 2 Plaine de l'Auge - Pralettes	70.501.56
Réalisation plan infrastructures en eau potable (PIEP)	70.509.00
Taxes de raccordement	70.610.00
Subventions	70.661.11
<i>Sur 70.501.41 Rempl. conduite distr. eau : Rte Préalpes</i>	
<i>Sur 70.501.54 Ext. réseau distr. eau - Route de Chésalles</i>	
<i>Sur autres objets</i>	

PROTECTION DES EAUX 71

Compte de résultat

Plan général d'évacuation des eaux (PGEE)	71.501.19
Remplacement collecteur : Rte du Centre	71.501.29
Réparation collecteur : Rte de Bourguillon	71.501.36
Etude et planif. mise œuvre mesures PGEE/Bassin versant Est Mandat ingénieur prépar. dossier	71.501.37
Réalisation des mesures urgentes limiter refoulement	71.501.38
Détournement collecteur : Route de Fribourg 17	71.501.40
Détournement collecteur : Route des Ecoles 8	71.501.41
Sécurisation déversoir d'orage (DO5) Corbassière	71.501.42
Mise en séparatif collecteur Chemin des Epinettes, mandat d'étude	71.501.43
Construction collecteur séparatif entre Chemin de Combetta - Route de la Grangette	71.501.44
Taxes de raccordement	71.610.00

Compte des investissements

Message n°
2017

Budget
2018

Objets déjà
votés, reports

		Charges		Revenus	
74	CERCLE D'INHUMATION				
	Compte de résultat	Charges	-		46'000
		Revenus		-	-
		Invest. net	-		-46'000
741	CERCLE D'INHUMATION				
	Compte de résultat	Charges	-		46'000
		Revenus		-	-
		Invest. net	-		-46'000
741.503.10	Agrandissement du cimetière (étape no 2)	<i>Déjà voté</i>	-	-	46'000 -
75	CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS				
	Compte de résultat	Charges	-		-
		Revenus		-	-
		Invest. net	-		-
75.501.02	Aménagement partiel ruisseau Crausa, crédit d'étude	<i>Déjà voté</i>	-	-	- -
75.661.00	Subventions		-	-	- -
79	AMENAGEMENT DU TERRITOIRE				
	Compte de résultat	Charges	99'360		21'000
		Revenus		-	-
		Invest. net	99'360		21'000
79.509.01	Révision générale du plan d'aménagement local (PAL) - Crédit complémentaire	16/17	99'360	-	21'000 -
9	FINANCES ET IMPOTS				
	Compte de résultat	Charges	103'800		-
		Revenus		-	-
		Invest. net	103'800		-
942	BIENS DU PATRIMOINE FINANCIER				
	Compte de résultat	Charges	-		-
		Revenus		-	-
		Invest. net	-		-
943	BIENS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF				
	Compte de résultat	Charges	103'800		-
		Revenus		-	-
		Invest. net	103'800		-
943.503.01	Rénovations diverses s/bâtiments communaux	07/17	91'800	-	- -
943.506.01	Acquisition défibrillateurs (bâtiments communaux)	17/17	12'000	-	- -

Budget total 2018		Budget 2017	Comptes 2016
Charges	Revenus		
46'000		319'000	52'856.65
	-	-	-
-46'000		-319'000	-52'856.65
46'000		319'000	52'856.65
	-	-	-
-46'000		-319'000	-52'856.65
46'000	-	319'000	52'856.65
-		150'000	215'544.40
	-	-140'000	-9'881.20
-		290'000	225'425.60
-	-	150'000	215'544.40
-	-	-140'000.00	-9'881.20
120'360		150'000	93'976.14
	-	-	-
120'360		150'000	93'976.14
120'360	-	150'000	93'976.14
103'800		98'440	23'902.00
	-	-	-
103'800		98'440	23'902.00
-		-	-
	-	-	-
-		-	-
103'800		98'440	23'902.00
	-	-	-
103'800		98'440	23'902.00
91'800	-	98'440	23'902.00
12'000	-	-	-

Compte des investissements

CERCLE D'INHUMATION	74
Compte de résultat	
CERCLE D'INHUMATION	741
Compte de résultat	
Agrandissement du cimetière (étape no 2)	741.503.10
CORRECTION DES EAUX ET ENDIGUEMENTS	75
Compte de résultat	
Aménagement partiel ruisseau Crausa, crédit d'étude	75.501.02
Subventions	75.661.00
AMENAGEMENT DU TERRITOIRE	79
Compte de résultat	
Révision générale du plan d'aménagement local (PAL) - Crédit complémentaire	79.509.01
FINANCES ET IMPOTS	9
Compte de résultat	
BIENS DU PATRIMOINE FINANCIER	942
Compte de résultat	
BIENS DU PATRIMOINE ADMINISTRATIF	943
Compte de résultat	
Rénovations diverses s/bâtiments communaux	943.503.01
Acquisition défibrillateurs (bâtiments communaux)	943.506.01



Commune de Marly

**Séances du Conseil général des
6 et 13 décembre 2017**

BUDGET 2018

**Message 05-17 du Conseil communal au
Conseil général relatif au budget 2018**

Commentaires sur les écarts budgétaires

**Messages 06-17 à 18-17 relatifs
aux propositions d'investissements**

Message 05-17 du Conseil communal au Conseil général

relatif au budget de l'exercice 2018

Monsieur le Président,
Mesdames les Conseillères générales,
Messieurs les Conseillers généraux,

Le Conseil communal vous soumet, ci-après, les budgets de l'exercice 2018, respectivement celui de fonctionnement et des investissements.

Budget de fonctionnement 2018

Total des produits	Fr.	39'205'450
Total des charges	Fr.	40'905'185
Excédent de charges (déficit)	Fr.	1'699'735

Budget des investissements 2018

Total des produits	Fr.	3'405'000
Total des charges	Fr.	13'767'147
Investissements nets	Fr.	10'362'147

Les principaux résultats découlant du budget 2018 sont les suivants :

- **Une perte** envisagée de Fr. 1'699'735.- ;
- **Une diminution des charges** (*hors imputations internes*) par rapport au budget 2017 de Fr. 1'433'430.-, soit - 3.7 %. Pour rappel, une attribution aux réserves de Fr. 1'200'000.- avait été imputée au budget de l'exercice précédent pour le parc immobilier communal ;
- **Une diminution des recettes** (*hors imputations internes*) de Fr. 2'812'295.- (-7.4 %) en regard du budget 2017, étant précisé la recette supplémentaire de Fr. 1'773'600.- relative au droit de superficie du Pré Zurthanen incorporée sous 2017.
- Le budget 2018 affiche un total des impôts représentant 74.6 % du total des revenus (*sans imputations internes ni prélèvements aux réserves*). En 2017, cette proportion était de 70.3 % et de 74.7% pour les comptes 2016.

1. Le budget de fonctionnement

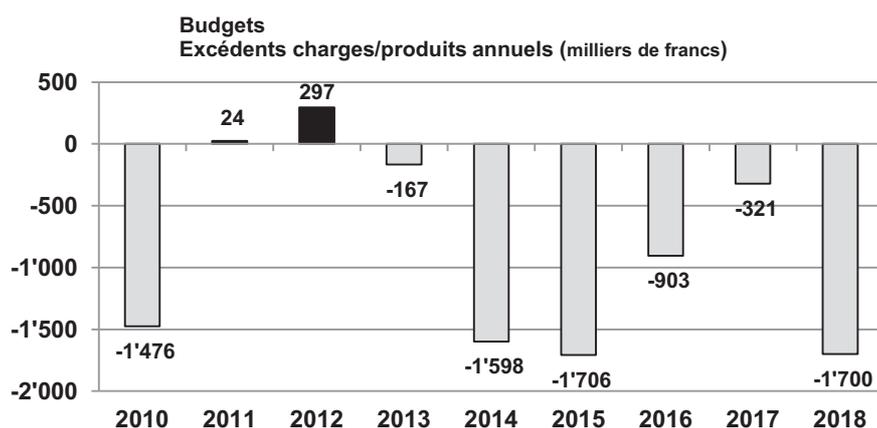
Le budget de fonctionnement de l'exercice 2018, hors imputations internes, affiche les résultats suivants :

	Comptes 2016	Budget 2017	Ecarts 2017-2018	Budget 2018
Total des produits	35'356'518	38'031'505	-2'812'295	35'219'210
Total des charges	35'128'334	38'352'375	-1'433'430	36'918'945
Excédent de charges (déficit -)				
Excédent de produits (bénéfice +)	+228'184	-320'870	-1'378'865	-1'699'735

Ce budget de fonctionnement présente un nouvel excédent de charges ou **déficit**. Celui-ci s'élève à **Fr. 1'699'735.-** et est en détérioration de Fr. 1'378'865.- par rapport aux prévisions budgétaires 2017. En regard des comptes de l'exercice 2016, nous notons également une détérioration de Fr. 1'927'919.-.

Evolution des résultats

Pour la 6^{ème} année consécutive, le budget de fonctionnement présente un résultat déficitaire. Seules les années 2011 et 2012 affichaient un excédent de recettes. Le taux de dépassement des produits par les charges est de **4.83 %** (0.84 % en 2017) approchant la limite légale autorisée des 5 %.



Evolution du résultat net par dicastère

	Budget 2018	Ecart B 17 %	Budget 2017
0 Administration	8'508'430	↑ 0.3%	8'486'340
1 Ordre public	219'965	↑ 20.0%	183'255
2 Enseignement et formation	8'515'470	↑ 0.8%	8'451'155
3 Culture, loisirs, sports	843'450	↓ -1.6%	857'140
4 Santé	2'831'895	↑ 3.3%	2'741'510
5 Affaires sociales	4'050'290	↑ 4.5%	3'874'855
6 Transports et communications	1'760'240	↑ 1.8%	1'728'745
7 Protection et aménagement environnement	-451'830	↓ -20.1%	-565'530
8 Economie	127'800	↑ 386.1%	26'290
9 Finances et impôts	-24'705'975	↓ -3.0%	-25'462'890

Nous remarquons une progression des charges dans tous les dicastères sauf pour celui concernant la « Culture, les loisirs et les sports » qui affiche une régression nette de 1.6 % par rapport au budget 2017. La plus forte augmentation nette est constatée sur le dicastère de l'Economie (8) pour un écart de Fr. 101'510.-. Le dicastère des « Finances et impôts » affiche une diminution nette de 3% représentant un montant de Fr. 756'915.-.

Evolution des charges et revenus par nature

	Budget 2018	Ecart B 17 %	Budget 2017
3 Charges	36'918'945 ↓	-3.7%	38'352'375
30 Charges de personnel	8'879'345 ↓	-9.0%	9'756'285
31 Biens, services et marchandises	4'017'675 ↑	0.6%	3'995'500
32 Intérêts passifs	728'155 ↓	-7.2%	784'780
33 Amortissements	1'706'380 ↓	-2.1%	1'743'070
35 Remboursements et participations à des collectivités publiques	15'107'850 ↑	2.2%	14'780'610
36 Subventions accordées	5'831'455 ↑	7.6%	5'417'295
38 Attributions aux réserves	648'085 ↓	-65.4%	1'874'835
4 Produits	35'219'210 ↓	-7.4%	38'031'505
40 Impôts	26'264'800 ↓	-1.8%	26'733'700
42 Revenus de biens	309'500 ↓	-85.1%	2'073'200
43 Contributions, émoluments, taxes, produits des ventes	5'626'270 ↓	-14.1%	6'550'665
44 Part à des recettes sans affectation	467'370 ↑	1.6%	460'155
45 Remboursements, dédomm. de collectivités publiques	1'547'785 ↑	11.1%	1'393'625
46 Subventions acquises	987'735 ↑	22.7%	805'160
48 Prélèvements sur réserves	15'750 ↑	5.0%	15'000

La plus forte progression des charges est enregistrée sur la rubrique « 36 Subventions accordées », ceci à raison de + 7.6 %. Celle-ci est en très grande partie constatée dans le dicastère des « Affaires sociales » (*Frais d'aide sociale, brut* : + Fr. 230'000.-). Les charges dites « liées » de la rubrique 35 augmentent à raison de 2.2 % (Fr. 327'240.-). Les « biens, services et marchandises » croissent légèrement + 0.6 % pour atteindre Fr. 4'017'675.- au budget 2018.

On remarquera que les dépenses relatives au « Personnel » sont en diminution entre les deux budgets. Ceci est notamment consécutif au changement de système de comptabilisation des charges salariales et des retenues sur les traitements (*AVS-AI-APG, AC, assurances, etc*). Cette baisse est également constatée dans les recettes (« 43 Contributions, émoluments »).

L'importante diminution des attributions aux réserves de 65.4% (Fr. 1'226'750.-) est due au montant de Fr. 1'200'000.- qui avait été mis en réserve pour le parc immobilier communal en 2017, faisant suite à la recette supplémentaire envisagée sur le droit de superficie du Pré Zurthanen. Cette recette prévue, toujours en 2017, figure sous la rubrique « 42 Revenus de biens » qui affiche une diminution entre les années 2017 et 2018 de Fr. 1'763'700.-, soit la plus forte régression des recettes (- 85.1 %).

Les recettes fiscales envisagées sont en régression par rapport au budget 2017 à raison de 1.8 % (Fr. 468'900.-). Cette diminution s'explique en fonction des éléments suivants :

- Baisse des rentrées fiscales estimées sur l'impôt sur le revenu : Fr. 309'000.- ;
- Baisse constatée de l'impôt sur le bénéfice des personnes morales : Fr. 319'700.- ;
- Baisse des rentrées des impôts sur les mutations immobilières envisagées : Fr. 50'000.- ;
- Augmentations de l'impôt sur la fortune (+ Fr. 51'800.-), de l'impôt à la source et les prestations en capital pour Fr. 60'000.- et progression de l'impôt sur le capital des personnes morales (Fr. 28'000.-) ;
- Progression des autres impôts pour un total de Fr. 70'000.-.

2. Budget des investissements

- Les investissements bruts totaux prévus en 2018 sont de Fr. 13'767'147.- et les recettes de Fr. 3'405'000.-, soit **un volume d'investissements nets de Fr. 10'362'147.-**.

- Ce montant comprend Fr. 4'052'627.- de reports de dépenses brutes pour les travaux en cours et déjà votés.
- Les taxes de raccordement - recettes - ont été estimées à Fr. 400'000.- pour l'eau potable et les eaux usées.
- Les dépenses pour les **nouveaux investissements nets 2018** qui sont soumis au Conseil général s'élèvent à **Fr. 6'709'520.-** (messages 06/17 à 18/17), soit **Fr. 9'714'520.- de charges** pour **Fr. 3'005'000.- de recettes** (subventions et participations de tiers) envisagées. En 2017, les dépenses d'investissements votés s'élevaient à Fr. 2'349'500.-.

Ces dépenses brutes d'investissements sont financées à raison de Fr. 6'429'520.- par des emprunts bancaires, Fr. 120'000.- par l'utilisation de réserves (*épuration*). Des subventions pour Fr. 2'141'000.- sont attendues ainsi que des participations de tiers pour Fr. 864'000.-. Les taxes de raccordement couvrent le solde pour un montant de Fr. 160'000.-.

3. Conclusion

Au risque de se répéter annuellement, nous devons à nouveau constater, dans ce budget, que les charges dépassent les recettes envisagées. Lors de son élaboration, le Conseil communal a bien évidemment entrepris les démarches nécessaires pour contenir, dans la mesure du possible, les charges encore maîtrisables par l'exécutif. Cependant, il faut remarquer que les rentrées fiscales n'évoluent pas dans les mêmes proportions que les augmentations de charges.

L'impôt sur le revenu, représentant le 64 % du total des recettes fiscales, n'a progressé, en moyenne annuelle depuis 2003, que de 0.45 % soit Fr. 66'400.- par année. Le rendement de l'impôt de base par habitant des personnes physiques (impôt sur revenu et fortune) est ainsi passé de Fr. 2'807.- par habitant en 2003 à Fr. 2'739.- par habitant en 2013 pour se situer, à fin 2015, à Fr. 2'731.- par habitant. La part de la Commune dans le rendement total du Canton (impôts sur les personnes physiques) affiche également une courbe descendante. En 2009, Marly représentait 3.06 % du total cantonal. En 2015, cette proportion a chuté à 2.64 %. Pour les personnes morales (impôt sur le bénéfice et capital), cette même tendance est remarquée : 1.94 % en 2010 → 1.23 % en 2015.

Ces constats effectués au niveau des rentrées fiscales se reflètent sur la péréquation financière au niveau de l'indice des ressources. En effet, cet indice prend en considération les impôts sur le revenu, la fortune, le bénéfice, le capital, l'impôt à la source, les prestations en capital, la contribution immobilière et l'impôt sur les véhicules. De 2011, année où Marly participait (en charges) à la péréquation pour Fr. 210'716.- (IPF 103.37), nous sommes passés à une attribution de la part de la péréquation de Fr. 444'700.- en 2018 (IPF 94.20). Ceci transcrit l'évolution peu favorable des rentrées fiscales marlynoises.

Conscient de l'attention nécessaire pour maintenir les dépenses annuelles et les recettes souhaitables et, sur la base des éléments qui ont été exposés, le Conseil communal recommande au Conseil général d'approuver le budget annuel de l'exercice 2018 tel qu'il lui est soumis.

Veuillez agréer, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères générales, Messieurs les Conseillers généraux, l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Commentaires sur les principaux écarts budgétaires

0. Administration

020 Personnel communal

A. Effectif du personnel et dotation

Le Conseil communal poursuit sa politique de rigueur. En effet, cette année encore, chaque poste devenu vacant a donné lieu à une analyse approfondie, afin d'étudier la nécessité du remplacement et l'éventuelle réorganisation que cela permettrait de réaliser. Les postes nouveaux ou à confirmer reflètent l'apparition de nouvelles tâches ou une optimisation des postes déjà existants, compte tenu de l'évolution du nombre et du type de tâches nécessaires au fonctionnement de l'administration communale.

Les services, connaissant la rigueur appliquée, ont limité leurs demandes au minimum.

1. Postes nouveaux ou à confirmer

10% Mandat de coordinateur Marly-Sympa

Ce mandat était jusqu'alors dédommagé à raison d'une indemnité annuelle. Force est de constater que cela s'apparente quasiment à du bénévolat. Etant donné l'ampleur de la tâche, il est plus juste de créer une fonction de coordinateur laquelle est estimée, pour le moment, à 10% annualisé.

20% Soutien administratif aux Responsables d'établissement

Avec l'entrée en force de la nouvelle loi scolaire et le report des charges cantonales sur les communes, il était nécessaire de créer une fonction afin de soutenir administrativement les Responsables d'établissement. L'accomplissement des tâches administratives est estimé à 20%. Au terme d'une année complète d'activité, il sera peut-être utile de réévaluer cette dotation.

-50% Diminution de la dotation à l'Accueil extrascolaire

Retour à la normale pour l'Accueil extrascolaire puisque le remplacement prévu dans le cadre d'une maladie longue durée n'est plus nécessaire. (cf. point 2. Modification temporaires).

40% Hausse de la dotation administrative

Pour permettre une répartition plus optimale des tâches relevant de la gestion des ressources humaines, en particulier la partie de technique financière, entre le secrétariat général et le service des finances, ainsi qu'avec les unités décentralisées elles-mêmes (animation de jeunesse, crèche, accueil extrascolaire), dans le contexte aussi de la mise en place d'une réelle suppléance du responsable du service des finances (selon les recommandations de l'organe de contrôle fiduciaire), proposition est faite d'augmenter la dotation administrative.

40% Hausse de la dotation pour la coordination du PITSC

Le programme interservices de travail social communautaire qui a pris un rythme de croisière est cité en exemple bien au-delà des frontières communales. Sa popularité naissante est un atout pour la Commune, notamment avec le suivi de stagiaires. Afin de répondre à la demande et d'assurer l'encadrement des Améliorateurs d'environnement, il est souhaité que le coordinateur augmente son taux d'activité de 10%, lequel passe donc de 70% à 80%. L'entier de cette dotation est dévolu au Programme.

30% Animation socioculturelle

Initialement, la personne en charge de la coordination du PITSC partageait son taux d'activité entre le PITSC et l'animation socioculturelle. Assez rapidement, il a été constaté que ce partage de fonction n'était pas adéquat et que l'animation socioculturelle en souffrait. Dès lors, le 30% effectué par le coordinateur du PITSC revient entièrement à l'animation socioculturelle.

Par rapport au budget 2017, l'évolution des équivalents plein-temps n'est que de 0.3 car en 2017, un remplacement pour un congé maternité avait été prévu. En regard du budget 2016, cette évolution représente une hausse des EPT de 0.50 décomposés comme suit : 10% coordinateur Marly Sympa, 10% coordinateur du PITSC et 30% Animateur-trice socioculturelle à repourvoir.

2. Modifications temporaires

Quelques fluctuations temporaires sont à signaler encore. Il s'agit, pour la plupart, de besoins limités dans le temps, tels que le remplacement de collaborateurs dont les problèmes de santé nécessitent un remplacement dans la durée, mais qui sont toujours dans l'effectif, ou de projet particulier, limité dans le temps, nécessitant des ressources supplémentaires.

A l'inverse, il peut y avoir des besoins qui ont été différés, conduisant ainsi à des baisses momentanées, sans que pour autant les postes correspondants soient supprimés. Ces changements amènent des modifications temporaires de la dotation des services concernés.

3. Dotation

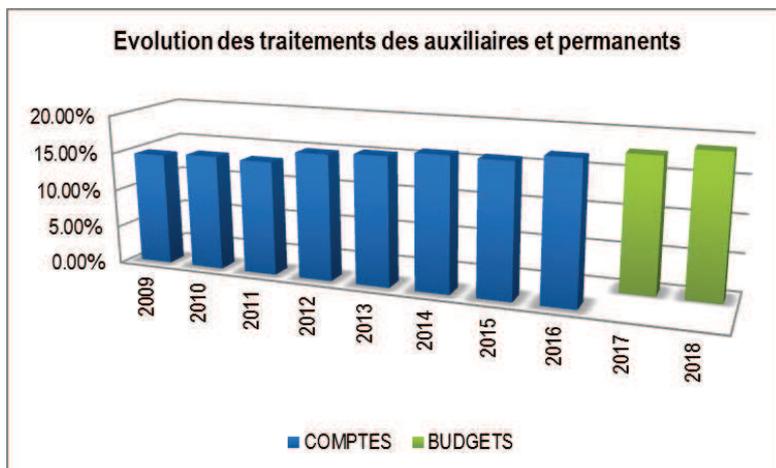
En conséquence, la dotation du personnel est la suivante : elle était de 65.95 EPT et 90 collaborateurs dans le budget 2017. Elle est de 66.44 EPT et 93 collaborateurs dans le budget 2018, soit une différence de 0.49 EPT.

4. Stabilité de la dotation et mutations

La dotation en personnel de l'Administration communale a été, dans son ensemble, assez stable ces dernières années. Cela ne veut pas dire que rien n'a changé, bien au contraire. Depuis des années, le Conseil communal réorganise, optimise et améliore le fonctionnement de ses divers services. Chaque départ est une occasion d'adapter et d'ajuster le fonctionnement, voire de changer radicalement en supprimant un poste et en en créant un autre ailleurs. C'est notamment le cas cette année déjà au service social. Ainsi, malgré la stabilité de l'effectif du personnel, d'assez grandes mutations ont pu s'opérer au cours du temps. Il y a certes eu quelques accroissements mais ils correspondent essentiellement aux augmentations de tâches confiées et à des cas de surcharge qui ne peuvent être ni reportés, ni ignorés.

Par ces quelques lignes, il faut souligner l'ampleur de l'effort de rationalisation et de réorganisation que répète régulièrement le Conseil communal pour faire face à ses tâches.

Il est aussi pertinent de relever que cette stabilité ne concerne pas que la dotation du personnel, mais aussi la part que représentent les charges du personnel par rapport à l'ensemble des charges. Comme le montre le graphique ci-dessus, les charges en personnel représentent environ 15% à 17% des charges totales de 2009 à nos jours.



correspondent essentiellement aux augmentations de tâches confiées et à des cas de surcharge qui ne peuvent être ni reportés, ni ignorés.

B. Indexation des salaires et évolution des charges du personnel

1. Indexation

Depuis plusieurs années, le Conseil communal n'a pas introduit d'indexation des salaires, grâce à la stabilité de la conjoncture, ce qui est également le cas cette année.

2. Evolution des charges du personnel

Le Conseil communal reste fidèle à sa volonté de maîtrise de la croissance des charges du personnel. Il s'est donné comme objectif une croissance maximale de 2% par année.

Les charges du personnel évoluent de Fr. 6'758'160.- pour 2017 à Fr. 6'879'680.- pour 2018, soit une progression de 1.79 % environ. L'objectif de limitation de la croissance est donc atteint.

020.301.00 Traitements du personnel permanent

L'écart au budget 2017 s'élève à Fr. 67'820.-, soit une augmentation de 1.1 % En regard de l'année 2017, l'adaptation des traitements (paliers) représente environ Fr. 95'000.-. Ceci équivaut en moyenne à Fr. 90.- d'augmentation mensuelle par personne (soit 0.22% du total des charges contre 0.21% en 2017). Cette part d'augmentation est une source de motivation importante pour l'ensemble du personnel.

Outre la rigueur et la gestion maîtrisée des salaires, l'écart au budget est plus faible que l'augmentation des paliers. Cela est dû à l'engagement de nouveaux collaborateurs et collaboratrices plus jeunes, en remplacement de plusieurs nouveaux retraités.

A titre informatif, nous transcrivons, en fin de page, les effectifs des personnes employées (personnel permanent) et la répartition en fonction des postes attribués aux différents services.

020.301.01 Traitements du personnel auxiliaire et temporaire

Ce poste varie de Fr. 53'700.- (+8.9 %) par rapport aux prévisions 2017. Cette variation est principalement due à l'adaptation des tarifs horaires appliqués à la Bibliothèque régionale ainsi qu'à l'Accueil extrascolaire. Après analyse du marché, force est de constater que la Commune de Marly faisait figure de mauvais élève en la matière et qu'une adaptation était inévitable.

Le personnel auxiliaire est très important pour la bonne marche des sections telles que l'Accueil extrascolaire ou la Bibliothèque et il est indispensable que la rémunération soit en adéquation avec le marché ainsi qu'avec les tâches toujours plus complexes à effectuer. Avec cette réévaluation des tarifs horaires, la motivation du personnel n'en sera que meilleure.

020.303.00

et suivants Cotisations Assurances sociales

Les comptes relatifs aux cotisations aux diverses assurances sociales sont liés au compte 020.301.00 et fluctuent donc dans la même proportion. Aucune économie particulière prévue en 2018, qui est une année « normale ».

Avec la renégociation des contrats d'assurances pour la perte de gain maladie, une piste d'économie serait envisageable pour l'année 2019.

020.436.06 Indemnités assurances accidents

020.436.07 Indemnités assurances maladies

020.436.08 Indemnités APG

Ces comptes ont été adaptés à la réalité, basée sur une moyenne des cas et des indemnités perçues de 2009 à 2016.

Comparatif budgétaire - personnel permanent

	2017		2018		Ecart B2017-B2018	
	EPT	Nbre pers.	EPT	Nbre pers.	EPT	Nbre pers.
Secrétariat général	2.50	3.00	2.80	4.00	0.30	1.00
Réception, contrôle des habitants et office du travail	3.00	4.00	3.00	4.00	-	-
Service sécurité (police, feu et protection civile)	3.50	4.00	3.50	4.00	-	-
Service des finances (impôts et comptabilité)	3.00	4.00	3.00	4.00	-	-
Service des écoles	2.50	3.00	2.70	4.00	0.20	1.00
Service social	6.60	8.00	6.60	8.00	-	-
Service technique	8.00	8.00	8.00	8.00	-	-
Conciergerie	5.00	5.00	5.00	5.00	-	-
Personnel enseignant (maître de sport)	1.00	1.00	1.00	1.00	-	-
Animation socioculturelle/ coordinateur PITSC	3.45	7.00	3.75	7.00	0.30	-
Edilité	8.70	10.00	8.70	10.00	-	-
Accueil extrascolaire, responsable + intervenantes	3.60	7.00	3.10	6.00	-0.50	-1.00
Bibliothèque	1.20	2.00	1.20	2.00	-	-
Crèche	13.20	20.00	13.39	22.00	0.19	2.00
Conseil communal et la fonction de Syndic	0.70	2.00	0.70	2.00	-	-
Total intermédiaire	65.95	88.00	66.44	91.00	0.49	3.00
Apprentis	2.00	2.00	2.00	2.00	-	-
Total général	67.95	90.00	68.44	93.00	0.49	3.00

022 Information

022.310.01 Site internet

Pour 2017 était prévu le projet de refonte et d'adaptation du site internet communal. En 2018, nous retrouvons les dépenses de fonctionnement habituelles avec une diminution des charges de Fr. 17'000.- par rapport au budget 2017.

023 Administration générale

023.352.00 Participation à l'Agglo

Les rubriques concernant la participation communale à l'Agglomération de Fribourg sont répertoriées dans le tableau récapitulatif qui suit. Par rapport à l'exercice 2016, il est constaté une augmentation des charges totales de Fr. 55'788.- (+ 6 %) pour atteindre un total de Fr. 972'535.- budgétisés en 2018. En regard des prévisions 2017, une augmentation de Fr. 25'810.- est notée.

Participation à l'Agglo		Comptes	Comptes	Comptes	Budget	Ecart		Budget
		2014	2015	2016	2017	Fr.	%	2018
023.352.00	Administration générale	89'266	96'962	80'932	84'670	16'945	20.0%	101'615
30.352.00	Promotion culturelle	200'435	215'749	202'271	218'195	8'030	3.7%	226'225
65.352.00	Mobilité	505'693	531'183	510'583	511'920	-5'190	-1.0%	506'730
79.352.00	Aménagement régional	31'230	25'463	45'236	41'960	8'545	20.4%	50'505
83.352.00	Promotion touristique	49'793	60'522	56'581	60'920	-565	-0.9%	60'355
84.352.00	Promotion économique	38'328	12'550	19'519	27'310	-2'220	-8.1%	25'090
99.352.01	Finances	1'691	-252	1'625	1'750	265	15.1%	2'015
Totaux		916'436	942'177	916'747	946'725	25'810	2.7%	972'535
Evolutions en %			2.8%	-2.7%	3.3%			

1. Ordre public

11 Police

11.311.00 Achat de matériel

L'achat de deux vélos électriques pour le personnel de police pour Fr. 10'000.- justifie l'écart au budget 2017.

12.352.01 Participation frais de fonctionnement des curatelles

Vu l'augmentation des dossiers attribués par la Justice de Paix au service des Curatelles, une augmentation des effectifs est prévue : + 20 % pour le personnel administratif et + 20 % pour les curatrices. Cette rubrique est ainsi en progression de Fr. 28'360.- par rapport au budget 2017, soit + 13.4 % pour atteindre Fr. 240'000.- au budget 2018. Il est également noté une augmentation des charges en regard des comptes 2016 pour Fr. 39'277.-.

14.315.01 Entretien et réparations des véhicules et engins

Avec une augmentation des dépenses envisagées pour 2018 de + 30 %, ce poste intègre notamment l'entretien annuel du tonne-pompe (Fr. 2'500.-), un service annuel pour les autres véhicules (Fr. 4'200.-) et d'autres entretiens (batteries - lampes, etc). L'écart au budget 2017 s'élève à Fr. 2'300.- (Fr. 1'785.- par rapport aux comptes 2016).

14.380.00 Attribution au fonds de réserve

Etant donné que le budget 2018 envisage des recettes du chapitre 14 « Police du feu » à raison de Fr. 322'900.- et que les charges (Fr. 303'450.-) sont inférieures à celles-ci pour Fr. 19'450.-, ce montant est attribué à la réserve. Cette attribution est cependant en baisse de Fr. 16'350.- par rapport aux prévisions 2017.

2. Enseignement et formation

20.351.00 Traitements du personnel enseignant - enfantines, participation aux dépenses cantonales

Etablies par le Service des ressources (SRess) du Canton, les prévisions budgétaires 2018 affichent un total de dépenses à charge de la commune de Fr. 623'925.- en régression de Fr. 12'815.- (- 2 %) par rapport à 2017. Comparées à l'exercice 2016, ces charges n'augmentent que de Fr. 7'365.- (+ 1.2 %). Le montant total réparti entre les communes diminue, passant de 24.22 millions de francs au budget 2017 à 23.78 millions de francs (- 1.8 %) pour 2018.

21.351.00 Traitements du personnel enseignant - primaires, participation aux dépenses cantonales

Egalement établi par le SRess du Canton, le montant budgétisé pour 2018 s'élève au total à Fr. 2'516'220.-, en augmentation totale de Fr. 33'830.- (+ 1.4 %) par rapport au budget 2017. Ce montant englobe la participation aux traitements ainsi que la participation aux frais de transports scolaires. En ce qui concerne les traitements à proprement parlé, la part à répartir entre les communes du Canton progresse de 2.99 millions de francs (88.97 millions en 2017, 91.96 millions en 2018) représentant une augmentation de 3.4 %. Pour Marly il s'agit d'une augmentation de Fr. 73'930.- (+ 3.35 %) relative aux traitements. La participation aux frais de transports est, quant à elle, en diminution de Fr. 40'100.-.

21.352.00 Participation au Cycle d'Orientation

L'Association du cycle d'orientation de la Sarine-Campagne et du Haut-Lac français prévoit une augmentation de notre participation communale à raison de 3 %, soit de Fr. 93'500.- entre les budgets 2017 et 2018. Le montant total envisagé pour 2018 passe ainsi de 28.59 millions de francs à 29.44 millions de francs en 2018, représentant une croissance de 0.85 million de francs (+3 %). En regard des comptes 2016, la participation de Marly a progressé de Fr. 376'470.-, soit + 13.5%.

21.366.04 Coordination familles migrantes

Le même montant budgétisé en 2017 a été reporté en 2018. Pour rappel, au budget 2017, un montant estimé de Fr. 4'500.- avait été envisagé. En tant que commune suburbaine, Marly enregistre une population migrante relativement élevée. Il est dans l'intérêt de toutes les parties de favoriser et faciliter l'intégration de ces familles. Ce modeste financement annuel prévu permettra de donner ponctuellement des mandats extérieurs afin d'assurer l'aide et la coordination nécessaires à une insertion réussie des enfants issus de ces familles dans notre système scolaire. Cela passe également par un accompagnement des parents propre à favoriser leur compréhension du fonctionnement de nos établissements et des relations écoles/familles qu'il implique.

21.452.01 Participation d'autres communes et du Canton

Les recettes envisagées pour 2018 ont été adaptées à l'effectif 2016 de Fr. 23'176.- pour atteindre Fr. 22'000.-. En 2015, ce poste affichait déjà un montant de Fr. 11'200.-.

22.351.01 Aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées / Ecoles spécialisées

Le Service de l'enseignement spécialisé et des mesures d'aide (SESAM) a envisagé ce poste à raison de 43.14 millions de francs (contre 41.04 millions en 2017). Les montants à charge des communes sont répartis en fonction de la population légale. Pour Marly, il est ainsi constaté une augmentation de 4.9 % ou Fr. 53'110.-. L'écart aux comptes annuels de l'exercice 2016 s'élève à Fr. 109'896.- (+ 10.8%).

22.351.02 Répartition des charges entre les communes des mesures pédo-pédago-thérapeutiques dispensées par des prestataires privés

Le budget 2018 est stable par rapport à 2017. En regard des comptes 2016, nous notons une progression de ces charges de 22.2%, soit + Fr. 9'958.-.

23.351.00 Office cantonal de la formation professionnelle

L'Association du Centre professionnel cantonal n'a pas prévu de modifier la participation des communes pour l'année 2018. Dès lors, le même montant que la facture 2015-2016 a été budgétisé sous cette rubrique, à savoir Fr. 77'330.- (comptes 2016). En regard du budget 2017, il s'agit d'une diminution de notre participation pour Fr. 5'670.- (- 6.8 %).

3. Culture, loisirs, sports

30.351.00 Participation aux dépenses du Conservatoire

Le Service de la culture (SeCu) prévoit une participation aux dépenses du Conservatoire de Fr. 166'355.- pour l'exercice 2018, justifiée par l'estimation de 810 unités individuelles (955 en 2017) et 360 unités collectives. Ce montant est en diminution par rapport au budget 2017 de Fr. 17'405.- (- 9.5 %). En regard des comptes 2016, il est également noté une baisse de ces charges à raison de Fr. 22'045.- ou - 11.7 %. Le montant de la participation globale des communes à la charge nette du Conservatoire s'élève à 7.45 millions de francs.

353.366.00 Coordination, accueil - migrants

Il s'agit d'une nouvelle rubrique comptable.

De septembre à fin décembre 2017, un poste à 50%, totalement financé par une action des Paroisses de l'Unité Ste Claire, sert à établir un état des lieux de ce qui est en place dans le cadre de l'accueil des enfants et parents migrants sur le territoire de la commune. Suite au rapport qui en résultera, en fin d'année, le montant budgétisé permettra de commencer à coordonner ou à mettre en place des propositions d'améliorations à ce sujet, dès 2018.

4. Santé

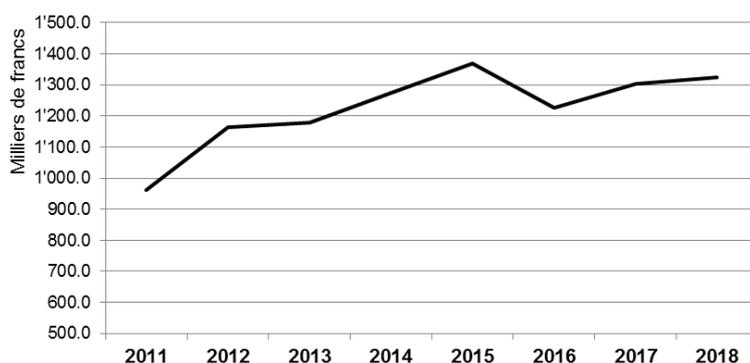
40.351.00 Contribution aux coûts résiduels des soins

La participation totale des communes aux coûts résiduels des soins envisagée pour 2018 augmente de 11.5 % pour atteindre Fr. 318'475.- (Fr. 285'740.- en 2017). Pour Marly, cela représente un montant supplémentaire par rapport au budget 2017 de Fr. 850.- (+ 11.3 %).

41.351.00 Participation au subventionnement des soins spéciaux dans les établissements médico-sociaux pour personnes âgées

Notre participation communale progresse de 1.5 % ou Fr. 20'100.- par rapport aux prévisions budgétaires 2017. En regard des comptes 2016, l'écart s'élève à + Fr. 96'870.- (+ 7.9 %). Le montant total à répartir entre les communes du Canton passe de 49.59 millions de francs (2017) à 50.45 millions de francs, soit une augmentation des charges de 0.86 million de francs.

L'évolution de la participation marlinoise à ces dépenses, de 2011 à 2018, se présente comme suit :



41.352.01 Participation aux frais financiers des homes de la Sarine

Nous remarquons une diminution de notre participation à ces charges, aussi bien entre les budgets 2017 et 2018 (- Fr. 31'325.- ou - 4.4 %) qu'entre les comptes 2016 et le budget 2018 (- Fr. 48'219.- ou -6.6 %). Le total des charges budgétisées pour 2018 de Fr. 684'020.- comprend notamment le rattrapage des frais financiers à raison de Fr. 51'830.- (en 2016 : Fr. 54'145.-).

44.352.01 Participation aux indemnités forfaitaires

Le Réseau Santé Sarine prévoit une participation marlinoise de Fr. 289'765.- en 2018. Une augmentation de Fr. 48'235.- (+ 20 %) est ainsi constatée par rapport au budget 2017. En regard des comptes de l'exercice 2016, nous remarquons une croissance de ces charges de Fr. 39'080.- ou 15.6 %. L'indemnité forfaitaire est une aide financière accordée aux parents et aux proches qui apportent une aide régulière, importante et durable à une personne impotente pour lui permettre de vivre à domicile. Le vieillissement de la population explique l'augmentation de cette rubrique.

44.352.02 Participation à la Fondation pour l'aide et soins à domicile

Une augmentation de 8.5 % est envisagée entre les budgets 2017 et 2018 (+ Fr. 27'350.-). Cette progression s'élève à Fr. 76'043.- entre les comptes 2016 et le budget 2018, soit une augmentation de 28 %.

49.352.00 Réseau Santé Sarine - Organe de coordination

Basée sur un montant total des frais pour les communes de la Sarine de Fr. 412'050.-, cette nouvelle rubrique est proposée par le Réseau Santé Sarine. Le montant budgétisé s'élève à Fr. 30'675.- pour Marly.

49.365.00 Participation aux frais d'ambulance

Ce poste est en baisse de Fr. 3'070.- par rapport aux prévisions 2017. Une augmentation de 0.2 % (Fr. 138.-) est par contre enregistrée en regard des comptes.

5. Affaires sociales

50.351.01 Participation aux allocations familiales non-actifs

Ce poste diminue de 6.2 % par rapport aux prévisions budgétaires 2017. Cependant, en regard des comptes 2016, il est constaté une augmentation de 14.6 % (Fr. 7'383.-). Le montant total à répartir entre les communes du Canton s'établit à 2.21 millions de francs en 2018 contre 2.35 millions au budget 2017.

54.310.00 Documents, brochures

Il s'agit d'une nouvelle rubrique relative à la Protection de la jeunesse (54). Ce poste intègre, dès 2018, les frais inhérents à divers documents et/ou brochures à transmettre aux citoyens de Marly. Ainsi, pour 2018, le montant envisagé de Fr. 2'500.- correspond aux « Messages aux parents » de Pro Juventute pour parents primipares (guides permettant aux personnes qui deviennent parents pour la première fois d'avoir un entourage de soutien pour acquérir de nouveaux repères et un nouvel équilibre de vie).

54.365.00 Subventions aux crèches

Le budget 2018 a été adapté (+ Fr. 10'000.- par rapport à 2017) aux résultats des comptes 2016 et aux projections 2017. Pour rappel, ce poste intègre les subventions aux autres crèches (que la Crèche les Poucetofs), ceci dans la mesure où il est attesté qu'il n'y a pas de place à Marly au moment de la requête de placement et sous réserve d'une convention individuelle.

En 2016, la commune a participé financièrement au placement de 23 enfants dans 8 crèches pour un montant de Fr. 66'689.-. En 2017, le nombre d'enfants placés dans d'autres crèches est resté stable par rapport à 2016. Nous sommes à ce jour, soit à fin octobre 2017, à 20 enfants placés. Il y a lieu dès lors d'augmenter cette rubrique à Fr. 65'000.- pour faire face à la demande.

544.434.00 Contribution des parents aux frais de garde

En 2018, nous prévoyons une diminution du montant concernant la contribution des parents aux frais de garde (- Fr. 40'000.- par rapport au budget 2017). Un nombre croissant de familles avec de bas revenus placent leur enfant à la crèche. De nombreux départs, en raison de l'âge des enfants, ont été annoncés aux vacances d'été. Ceci explique une baisse de la fréquentation durant les mois d'été. Ces places ont à nouveau été occupées dès la rentrée scolaire. Les fluctuations liées à la situation financière des parents et aux départs avant l'été ne peuvent pas être contrôlées.

55.351.00 Aide aux institutions spécialisées pour personnes handicapées ou inadaptées

Le Service de la prévoyance sociale (SPS) invite à budgétiser, pour 2018, un montant de Fr. 1'992'240.-. Celui-ci est en augmentation de 2.7 % par rapport au budget 2017 (+ Fr. 51'910.-). L'augmentation de charges entre les comptes 2016 et le budget 2018 s'élève à Fr. 86'427.- (+ 4.5 %). Le total à répartir entre les communes accuse une progression de 2.1 millions de francs pour atteindre 75.92 millions de francs en 2018. Le coût par habitant pour 2018 est de Fr. 243.40 (contre Fr. 240.05 en 2017).

58.352.00 Frais d'aide sociale, correctif de district

Cette rubrique affiche une diminution des rétrocessions de Fr. 130'982.- par rapport aux comptes 2016 (- Fr. 29'340.- / budget 2017). Ce compte concerne la participation de la commune de Marly aux dépenses d'aide sociale des autres communes du district de la Sarine, une fois déduits les remboursements personnels et la part de l'Etat. Le budget a été établi sur la base des indications du Canton. Le correctif représente la différence entre nos dépenses communales nettes et notre part selon la répartition entre toutes les communes du district. Pour l'année 2018, le Service de l'action sociale (SASoc) envisage une

diminution de recettes de Fr. 63'375.00 (- 36.1%). Cette diminution s'explique par l'abrogation de l'Art. 9 LASoc. Dès le 8 avril 2017, les frais d'aide sociale concernant les confédérés domiciliés depuis moins de deux ans dans le Canton ne seront plus remboursés par les cantons d'origine. Par voie de conséquences, en vertu de la LASoc art.32, lesdits frais seront répartis à raison de 40% Etat et 60% Commune. Un autre élément explique cette baisse. La France a dénoncé la convention bilatérale de 1931 avec la Suisse. Par conséquent, les frais d'assistance des Français établis dans le Canton de Fribourg seront répartis selon l'art 32 LASoc, soit à raison de 40% Etat et 60% Commune alors que jusque là, ces frais étaient pris en charge à 100% par l'Etat.

58.365.04 Participation au Fonds de l'emploi (LEAC)

Le Fonds cantonal de l'emploi permet notamment aux personnes qui ont épuisé leurs indemnités de l'assurance chômage de bénéficier de prestations cantonales. En 2016, 176 contrats LEMT ont été attribués à 155 personnes selon la loi cantonale, dont l'objectif est la réinsertion professionnelle. Pour 2018, la contribution des communes a été fixée à Fr. 17.- par habitant contre les Fr. 15.- par habitant prévus jusqu'à ce jour. Ceci explique l'augmentation de Fr. 17'900.- (+ 14.8 %) entre les budgets 2017 et 2018, tout comme entre les comptes 2016 et le budget 2018.

58.365.05 Frais de fonctionnement des organisateurs MIS (mesures d'insertions sociales)

En 2017, le nombre de mesures d'insertions sociales (MIS) a continué de baisser. Ceci est à mettre en relation avec la création du PITSC (Programme interservices de travail social communautaire) qui est utilisé au mieux pour la réinsertion des bénéficiaires du Service social de Marly.

Pour cette rubrique, nous prévoyons une diminution de Fr. 10'000.- par rapport au budget 2017. Ces frais sont remboursés à raison de 40% par le Canton, compte « 58.452.01 Récupération frais de fonctionnement organisateurs MIS ». Jusqu'en octobre 2017, 20 personnes (31 en 2016) ont bénéficié de mesures d'insertions sociales. Les MIS visent d'abord à éviter un processus de marginalisation et empêchent que des personnes déjà évincées du circuit économique soient livrées à elles-mêmes. La reconnaissance sociale fonde ici le but de la démarche.

58.366.03 Frais d'aide sociale (bruts)

Les comptes 2016 faisaient état de frais d'aide sociale bruts de Fr. 3'323'897.-. En 2017, nous avons augmenté ce montant de 10%, ceci comme le préconise le Service de l'action sociale (Fr. 3'570'000.-). Les montants versés mensuellement (Fr. 290'000.-) confirment cette augmentation et les chiffres donnés pour le budget 2017. En extrapolant le montant d'aide sociale versé jusqu'en juin 2017, augmenté de 10 %, nous parvenons à un montant envisagé d'aide sociale de Fr. 3'800'000.- au budget 2018. Une progression de 6.4 % (Fr. 230'000.-) est ainsi notée par rapport au budget 2017. L'augmentation est de Fr. 476'103.- (+ 14.3 %) par rapport aux comptes annuels 2016.

58.366.07 Contribution assurances obligatoires AVS, incendie

Nous prévoyons pour 2018 une augmentation de Fr. 11'000.- au budget 2017 (+ 8 % par rapport aux comptes 2016) pour cette rubrique. En effet, dès 2016, Caritas a déposé un nombre croissant de prises en charge par la Commune des cotisations AVS obligatoires pour les réfugiés. Les personnes qui obtiennent un statut de réfugié ou une autorisation de séjour sont soumises à cotisations AVS. L'obligation de cotiser prend effet rétroactivement dès la prise de domicile en Suisse. En 2016, nous avons payé un montant de Fr. 13'884.- pour ce poste (24 demandes). En 2017, les demandes ne cessent d'augmenter.

58.452.00 Récupération d'aide sociale du Canton et des districts

Ce poste est à mettre en relation avec la rubrique 58.366.03 « Frais d'aide sociale (bruts) ». Il concerne la récupération de la part d'aide sociale à charge du Canton ainsi que la récupération auprès des autres districts. En extrapolant les montants remboursés jusqu'au 2^{ème} trimestre 2017 (Fr. 638'947.-), nous pouvons entrevoir, pour 2018, des remboursements à hauteur de Fr. 1'200'000.- à mettre en lien avec l'augmentation du montant d'aide sociale brut.

58.452.01 Récupération des frais de fonctionnement MIS du Canton

Cette rubrique est à mettre en relation avec le compte 58.365.05 « Frais de fonctionnement organisateurs de MIS ». Il s'agit du montant qui est rétrocédé par le Canton. Comme nous avons revu à la baisse le nombre de MIS en 2018, il faut bien évidemment réduire en conséquence le montant remboursé par le Canton, soit une diminution de Fr. 10'000.- par rapport au budget 2017 (- 25 %). En regard de l'exercice 2016, une progression de Fr. 7'348.- (+ 32.4 %) est notée.

581.313.00 Achats de fournitures et marchandises diverses (PITSC)

Une augmentation de Fr. 4'500.- par rapport au budget 2017 est envisagée sur ce poste. Deux projets conséquents vont être mis en place grâce au PITSC qui permettront non seulement d'engager des améliorateurs d'environnement mais également de promouvoir le projet ainsi que le programme de manière plus ciblée et visible. Ces projets nécessitent une augmentation de cette rubrique pour être menés à bien de manière optimale.

581.316.00 Frais d'informatique

Il s'agit d'une nouvelle rubrique comptable. Le montant inscrit s'élève à Fr. 3'000.- et est justifié par le fait que l'utilisation des technologies actuelles est très importante tant en termes de communications que de survie de l'un des projets susmentionnés.

581.435.00 Ventes et prestations à des tiers

Avec le développement du PITSC et les travaux effectués, nous constatons que les ventes ou prestations réalisées apportent sensiblement plus de recettes. Par rapport au budget 2017, une augmentation des rentrées de Fr. 11'000.- est envisagée pour atteindre, en 2018, Fr. 20'000.-. Par rapport aux comptes 2016, une progression de Fr. 6'810.- est notée et à fin août 2017 un total de plus de Fr. 14'000.- est déjà enregistré.

6. Transports et communications

61.351.00 Participation aménagements routes cantonales

Pour rappel, en 2017 étaient prévus des travaux d'entretien sur le secteur : "axe 1200 – Giratoire Grangette-Giratoire Marly Centre" à la Route de Fribourg. La participation financière de la Commune de Marly aux coûts de ces travaux pour ce qui concerne les surfaces et objets édilitaires (giratoires, présélections, passages pour piétons, canalisations, etc) a été estimée à Fr. 50'000.- par le Service des ponts et chaussées.

64.351.00 Participation au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire

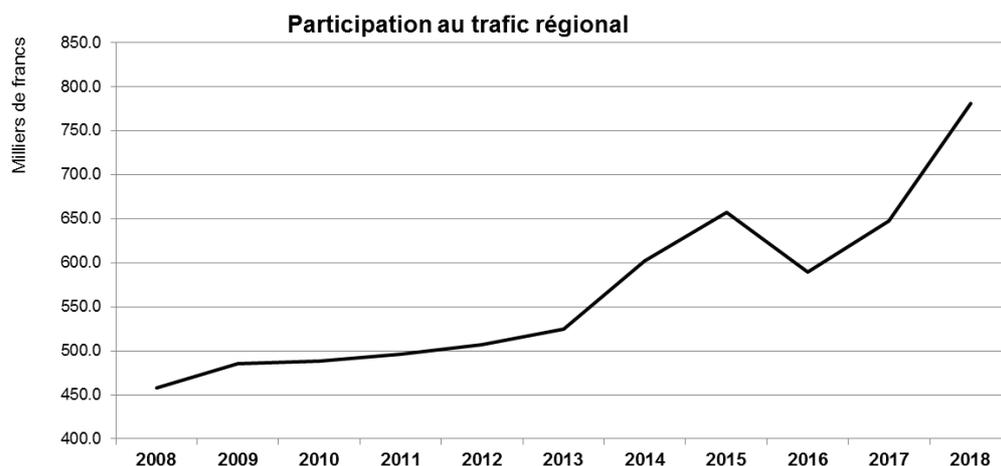
Introduite en 2016, cette rubrique découle de la loi du 20 septembre 1994 sur les transports (art. 37 a. nouveau) : « Les communes participent pour 13.78% à la contribution cantonale au fonds fédéral d'infrastructure ferroviaire. La part communale est répartie entre les communes, en fonction du chiffre de leur population légale ». Avec un montant total budgétisé pour 2018 et à répartir entre les communes de 1.98 million de francs, le coût par habitant s'élève à Fr. 6.35 (contre 6.57 en 2017). Par rapport à 2017, il est noté une diminution de cette participation de Marly pour Fr. 1'155.- (- 2.2 %).

65.318.01 Couverture déficit VLS

Ce poste est désormais englobé sous la rubrique « 65.352.00 Participation à l'Agglo-Mobilité ».

65.365.00 Participation au trafic régional

Le budget de cette charge liée est établi par le Service de la mobilité (SMo). Le montant envisagé au budget 2018 de Fr. 781'435.- affiche une augmentation des charges de + 20.6 %, soit Fr. 133'645.- par rapport au budget 2017. En regard des comptes 2016, la croissance s'élève à Fr. 191'841.- (+ 32.5 %).



65.436.00 Vente de cartes journalières CFF

Afin de faire face aux augmentations des prix d'achat des cartes journalières, le Conseil communal a décidé d'augmenter, dès le 1^{er} janvier 2018, le prix de vente de ces cartes. Le prix de vente d'une carte journalière a été fixé à Fr. 40.- (TTC) contre Fr. 38.- actuellement. Le montant du budget 2018 s'élève dès lors à Fr. 132'500.- (augmentation de Fr. 6'640.- par rapport au budget 2017).

7. Protection, aménagement et environnement

70 Approvisionnement en eau

70.312.00 Achat d'eau

L'augmentation (+ Fr. 9'000.-) entre les comptes 2016 ou le budget 2017 et les prévisions 2018 est justifiée par l'achat d'eau supplémentaire à réaliser auprès du Consortium des eaux de Fribourg et environs (CEFREN) durant les travaux relatifs à la réfection des puits 1 et 2 de la plaine de l'Auge des Pralettes (cf. message d'investissement n° 14-17).

70.380.00 Attribution fonds de réserve du service des eaux

Au budget 2018, le total des recettes estimées pour le chapitre 70 « Approvisionnement en eau » s'élève à Fr. 557'000.-. Il est supérieur aux charges envisagées de Fr. 482'370.- pour un montant de Fr. 74'630.-, montant attribué au fonds de réserve du service des eaux (Fr. 82'155.- /budget 2017, Fr. 31'210.-/comptes 2016).

71 Protection des eaux

71.352.00 Part. aux frais d'exploitation de la STEP (Commune)

71.352.01 Part. aux frais financiers de la STEP (Commune)

Les budgets 2018 - arrêtés par l'AIGN - envisagent une augmentation de Fr. 41'770.- (+ 9.7 %) par rapport au budget 2017 pour le poste relatif à la participation de Marly aux frais d'exploitation. Par contre, la participation aux frais financiers est en baisse de Fr. 31'620.- (- 11 %). La participation totale de Marly aux frais 2018 envisagés ne varie que de Fr. 10'150.- par rapport au budget de l'année précédente. L'écart aux comptes 2016 est, quant à lui, plus significatif avec une progression totale des deux postes pour un montant de Fr. 57'207.-.

71.380.00 Attribution fonds de réserve protection des eaux

Le montant attribuable à la réserve de protection des eaux diminue légèrement en regard des projections budgétaires 2017 (- Fr. 2'575.-). Les recettes totales du chapitre 71 « Protection des eaux » du budget 2018 s'élèvent à Fr. 1'533'990.- pour des charges totales de Fr. 1'016'685.-. Le montant alloué à la réserve se monte ainsi à Fr. 517'305.-.

72 Ordures ménagères

Avec des charges totales 2018 de Fr. 869'700.- et des recettes escomptées pour Fr. 760'500.-, le taux de couverture de ce chapitre s'élève à 87.44 % contre 90.11 % au budget 2017 (C 2016 : 91.49 %, C 2015 : 90.58 %).

—

72.318.00 Frais de transport d'ordures

Par rapport aux prévisions 2017, une diminution de Fr. 29'000.- est constatée. Cependant, en regard des comptes annuels 2016, nous remarquons une progression de ces charges de Fr. 18'194.- (6.1 %).

72.318.01 Frais d'incinération et de décharge

Avec un montant envisagé pour 2018 de Fr. 310'000.-, cette rubrique reste stable en regard des comptes 2016 effectifs de Fr. 307'495.-. L'écart au budget 2017 est quant à lui plus important (+ Fr. 64'000.-), le budget 2017 ayant été sous-estimé.

741 Cercle d'inhumation

741.427.00 Emoluments de fossoyages

741.427.01 Emoluments de placement d'urnes

741.427.02 Emoluments de concessionnaires et taxes d'entrées

741.427.03 Emoluments pour enlèvement de monuments

Ces quatre rubriques diminuent, dans leur totalité, de Fr. 6'500.- par rapport aux prévisions 2017. Il s'agit notamment d'un ajustement des rentrées estimées en fonction de la réalité des chiffres de l'exercice 2016. Par rapport à l'exercice 2016, une progression de ces rentrées est cependant notée pour Fr. 2'600.-.

79 Aménagement du territoire

79.318.01 Plan d'aménagement local

Le budget 2018 tient compte de prestations de mandataires envisagées à hauteur de Fr. 47'520.- et de réserves pour le traitement d'oppositions pour Fr. 20'000.-, soit un total retenu de Fr. 67'520.-. Ce montant est en progression par rapport au budget 2017 de Fr. 19'520.- (+ Fr. 19'619.- aux comptes 2016).

79.318.04 Concept de stationnement et modération de trafic

D'entente avec le service de l'ordre public, il est nécessaire de prévoir un montant qui permet une marge de manœuvre afin de régler les problèmes particuliers de sécurité sur les routes de la commune. Ce montant a été fixé à Fr. 15'000.- au budget 2018.

79.318.05 SIT communal

En augmentation de Fr. 1'310.- (5.7 %) par rapport aux prévisions 2017, cette rubrique affiche un total de dépenses 2018 envisagées de Fr. 24'410.-. Ces charges concernent principalement la maintenance informatique « Geoconcept » ainsi que l'assistance et le suivi de la mise en place. En regard des comptes annuels 2016, une augmentation de Fr. 8'096.- est notée.

8. Economie

81 Forêts

81.352.00 Participation à Forêts-Sarine

Le montant de la participation communale à Forêts-Sarine a été fixé à Fr. 13'860.- en 2018. Etant précisé qu'elle ne sera pas perçue auprès des communes en 2018 mais déduite du solde du compte courant, le montant est passé en recettes et en dissolution de fortune sous rubrique « 81.452.00 Forêts-Sarine, dissolution fortune ».

9. Finances et impôts

Recettes fiscales

Les recettes relatives aux impôts sur le revenu et la fortune des personnes physiques ainsi que sur le bénéfice et capital des personnes morales ont été fixées sur la base des estimations cantonales émises par le Service cantonal des contributions (SCC), ceci en fonction des dernières statistiques connues, à savoir celles de l'année 2015.

Les prévisions budgétaires 2018 s'établissent comme suit, ceci tant au niveau cantonal qu'au niveau communal :

Cotes communales (Marly)

Impôts >	Années fiscales	Revenu		Fortune		Bénéfice		Capital	
		(milliers francs)	Δ % annuelles						
Statistiques fiscales	2009	15'901		1'506		1'135		412	
Statistiques fiscales	2010	15'380	-3.3%	1'551	3.0%	1'464	28.9%	418	1.3%
Statistiques fiscales	2011	15'216	-1.1%	1'532	-1.2%	1'099	-24.9%	377	-9.8%
Statistiques fiscales	2012	15'307	0.6%	1'601	4.5%	1'007	-8.4%	395	4.8%
Statistiques fiscales	2013	15'648	2.2%	1'702	6.3%	1'427	41.7%	411	4.2%
Statistiques fiscales	2014	15'748	0.6%	1'867	9.7%	1'454	1.9%	428	4.1%
Statistiques fiscales	2015	15'769	0.1%	1'892	1.4%	1'170	-19.6%	445	3.9%
Projections pour	2016	16'116	2.2%	1'949	3.0%	1'193	2.0%	453	2.0%
Projections pour	2017	16'471	2.2%	2'008	3.0%	1'217	2.0%	466	2.7%
Projections pour	2018	16'833	2.2%	2'068	3.0%	1'253	3.0%	482	3.5%

- ❶ **L'impôt sur le revenu** effectif 2015 (15.77 millions de francs) reste en dessous du rendement de 2009. La croissance estimée par le Service cantonal des contributions (SCC) pour les années 2016, 2017 et 2018 est de + 2.2 % par année. Sur cette base, un montant de Fr. 16'833'000.- a été retenu au budget 2018 pour l'impôt sur le revenu.

Alors que les prévisions de l'année précédente envisageaient un rendement communal de cet impôt à raison de 16.19 millions de francs (rendement effectif 2014 de 15.75 millions augmenté d'un potentiel de croissance estimé à + 2.8 %), le rendement communal 2015 est en dessous du montant attendu pour Fr. 420'000.-. Les attentes pour l'année fiscale 2017 sont également inférieures aux dernières prévisions (- Fr. 671'000.-).

- ❷ **L'impôt sur la fortune** affiche un montant prévisible pour 2018 de Fr. 2'067'8000.-. Il a été établi sur la base de la dernière statistique fiscale (2015) augmenté du potentiel de croissance déterminé par le SCC (+ 3.0 % annuellement). Un montant de 1.9 million de francs était, l'an dernier, envisagé pour l'année fiscale 2015 sur la base de 2014. Le rendement effectif 2015 présente une baisse légère de ces rentrées à raison de Fr. 8'000.-.

Le rendement communal de l'impôt sur le revenu et la fortune des personnes physiques par habitant pour l'année fiscale 2015 s'élève à Fr. 2'185.-. Celui-ci progresse légèrement par rapport à 2014 (Fr. 2'176.-), mais est en baisse en regard de l'année 2013 qui affichait un rendement de Fr. 2'191.- par habitant.

- ❸ **L'impôt sur le bénéfice** des personnes morales a été estimé à 1.25 million de francs pour 2018. Les prévisions du SCC notent une progression annuelle entre les années 2015 et 2018 de + 3 %.

- ❹ En ce qui concerne **l'impôt sur le capital**, il a été retenu une augmentation de 2 % entre 2015 et 2016, de 2.7 % entre 2016 et 2017 et une croissance de 3.5 % entre 2017 et 2018 pour atteindre un montant retenu au budget de Fr. 482'000.-.

Le montant total de l'impôt ordinaire (impôt sur revenu, fortune, bénéfice et capital) attendu pour 2015 sur la base des statistiques fiscales de l'année 2014 s'élevait à Fr. 19'980'000.-. En définitive, les statistiques fiscales officielles 2015 affichent un montant de Fr. 19'275'500.-, soit Fr. 704'000.- en dessous des prévisions (- 3.5 %).

90.400.00 Impôt sur le revenu des personnes physiques

La statistique fiscale 2015 affiche un rendement cantonal pour Marly de Fr. 19'711'417.-, représentant ainsi un rendement communal (au coefficient de 80 %) de Fr. 15'769'134.-. Sur la base des taux de croissance envisagés par le Service cantonal des contributions (SCC), à savoir + 2.2 % annuellement, le montant retenu pour le budget 2018 s'élève à Fr. 16'833'000.-.

En regard du budget 2017, il est constaté une baisse des rentrées sur cette rubrique pour Fr. 309'000.-, mais une augmentation de Fr. 683'388.- par rapport aux résultats 2016. Le budget 2017 avait été estimé sur la base des statistiques 2014 (Fr. 15'748'250.-) avec une progression prévue de + 8.85 %. Les dernières estimations du SCC proposent une progression 2014-2017 de + 4.59 % seulement !

90.400.01 Impôt sur la fortune des personnes physiques

Une amélioration de Fr. 51'800.- (+ 2.6 %) est notée sur ce poste par rapport au budget 2017. En regard des comptes annuels 2016, une baisse de Fr. 134'782.- est affichée. Le montant retenu aux prévisions 2018 a été établi sur la base de l'effectif 2015 (cote communale : Fr. 1'892'890.-) avec un potentiel de croissance de + 3% entre 2015 et 2016, + 3 % entre 2016 et 2017 et + 3 % entre 2017 et 2018 pour atteindre Fr. 2'067'800.-.

90.401.00 Impôt sur le bénéfice des personnes morales

Des rentrées envisagées à hauteur de Fr. 1'253'300.- figurent sous cette rubrique. Le budget 2018 affiche ainsi une baisse de Fr. 319'700.- par rapport aux attentes de l'exercice 2017 (- 20.3 %). Cette diminution est également constatée en regard des comptes 2016 mais dans une moindre mesure (- Fr. 77'426.- / - 5.8 %). Les prévisions budgétaires 2017, basées sur la fiscalité de l'année 2014, envisageaient un montant de Fr. 1'573'000.-. Le taux de croissance envisagé pour la période 2014-2017 s'élevait à 8.1 %. Les dernières prévisions prévoient, quant à elles, une baisse de - 16.3% entre 2014 et 2017.

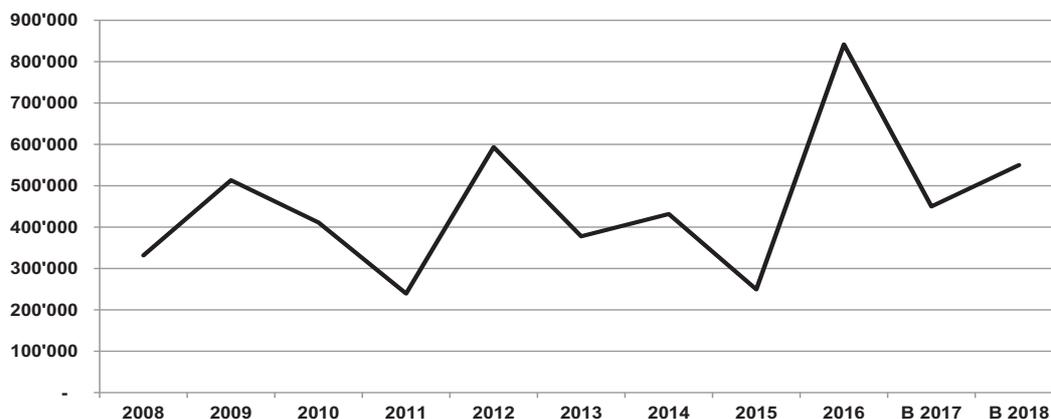
90.401.01 Impôt sur le capital des personnes morales

Le Service cantonal des contributions envisage des taux de croissance variables pour l'impôt sur le capital : + 2.0 % entre 2015 et 2016, + 2.7 % entre 2016 et 2017 et + 3.5 % entre 2017 et 2018. Ainsi, le montant retenu pour l'année 2018 s'élève à Fr. 482'000.-. Le budget 2018 affiche une augmentation des recettes de 6.2 % ou Fr. 28'000.-. En regard des comptes 2016, une diminution de Fr. 29'422.- (- 5.8 %) est enregistrée.

90.403.00 Impôt sur les gains immobiliers et plus-values

Sur la base de l'évolution de cette rubrique durant les dernières années et des résultats de l'année 2016, ce poste a été ajusté et augmenté de Fr. 100'000.- par rapport au budget 2017. Il reste cependant en dessous des résultats de l'année 2016.

L'évolution de cette rubrique est représentée comme suit pour les années 2008 à 2018 :



90.441.00 Participation à l'impôt sur les véhicules à moteur

Etabli sur la base des prévisions de l'Office de la circulation et de la navigation (OCN), le budget 2018 affiche un montant attendu pour 2018 en très légère hausse par rapport au budget 2017 de Fr. 7'215.- (+ 1.6%). Celui-ci est en progression de 4 % par rapport aux comptes 2016 (+ Fr. 17'974.-). Cette dernière augmentation est celle proposée par l'OCN entre les comptes 2016 et le budget 2018. Pour rappel, l'Etat rétrocède aux communes le 20 % de l'impôt sur les véhicules automobiles et les remorques sur la base de la loi du 14 décembre 1967.

930 Péréquation financière

930.462.00 Attribution de la péréquation des ressources

En augmentation de 60.2% (Fr. 167'180.-) par rapport au budget 2017, ce poste progresse de Fr. 252'423.- en regard des comptes annuels 2016 (+ 131.3 %).

Pour rappel, la **péréquation des ressources** vise le volet des recettes fiscales: elle a pour effet de compenser partiellement les disparités du potentiel fiscal. L'indice du potentiel fiscal (IPF) est calculé sur la base de huit types d'impôts réguliers. Pour 2018, l'IPF de Marly est de 94.20.

930.462.01 Attribution de la péréquation des besoins

Cette rubrique concerne la **péréquation des besoins** qui vise le volet des dépenses communales: elle a pour objectif de compenser partiellement les besoins financiers des communes. L'indice synthétique des besoins (ISB) est déterminé sur la base de cinq critères représentatifs. L'ISB 2018 pour Marly est de 102.11.

Par rapport au budget 2017, il est noté une augmentation des recettes de Fr. 22'675.- (+ 6.3 %) en 2018. L'augmentation en regard des chiffres effectifs 2016 s'élève à Fr. 32'598.- ou + 9.3 %.

La synthèse des résultats annuels de la péréquation financière intercommunale de Marly pour les années **2011 à 2018** ainsi que l'évolution du résultat net vous sont remis ci-dessous.

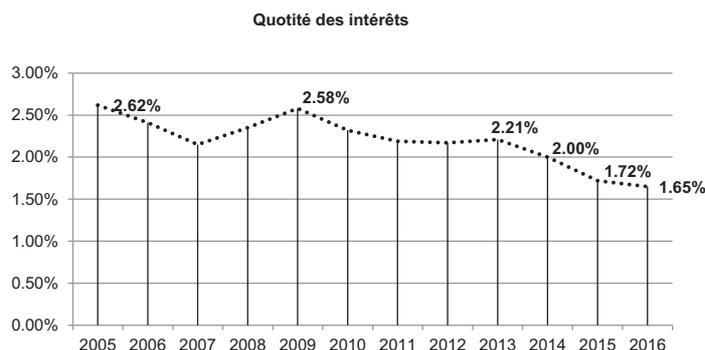
Population année n-2	Ressources			Besoins			Résultat			
	IPF	Montant	Par habitant	ISB	Montant	Par habitant	net Marly	△ %	Par habitant	
2011	7471	103.37	-210'716	-28.20	103.67	344'600	46.13	133'884		17.92
2012	7579	102.13	-133'188	-17.57	100.43	311'850	41.15	178'662	+33.45%	23.57
2013	7653	101.65	-104'126	-13.61	100.40	310'168	40.53	206'042	+15.33%	26.92
2014	7729	100.56	-35'835	-4.64	100.73	315'550	40.83	279'715	+35.76%	36.19
2015	7919	99.07	63'063	7.96	100.73	325'855	41.15	388'918	+39.04%	49.11
2016	8095	97.30	192'277	23.75	101.12	350'537	43.30	542'814	+39.57%	67.06
2017	8083	96.24	277'520	34.33	101.36	360'459	44.59	637'979	+17.53%	78.93
2018	8185	94.20	444'700	54.33	102.11	383'135	46.81	827'835	+29.76%	101.14

Des informations détaillées relatives à la péréquation financière sont consultables sur le site internet du Service des communes (Scm) à l'adresse suivante : http://www.fr.ch/scom/fr/pub/scom_perequation.htm.

940.321.01 Intérêts des dettes à moyen et long terme

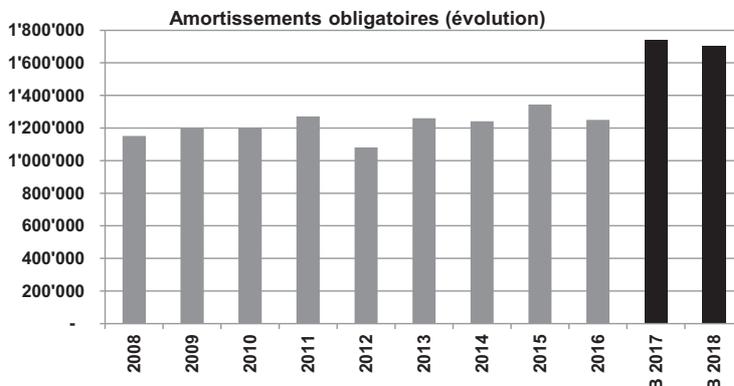
Les investissements prévus pour l'exercice 2018 (investissements nets 2018 soumis à vote : Fr. 6'709'520.-) augmenteront les besoins en fonds étrangers avec des emprunts envisagés pour Fr. 6'429'520.-. Les taux actuels, toujours favorables, permettent de réduire quelque peu les dépenses de cette rubrique par rapport aux prévisions budgétaires 2017 (Fr. 56'625.-). En regard de l'exercice 2016, nous constatons une augmentation de cette rubrique pour Fr. 84'795.-.

● **La quotité des intérêts**, à savoir la part des produits de fonctionnement que la commune consacre au paiement des intérêts nets, s'élève à **1.65 % en 2016**. L'évolution de cet indicateur (2005-2016) est représentée ci-après. Une part inférieure à 2 % est considérée comme « faible » et entre 2 et 5 % comme « moyenne ».

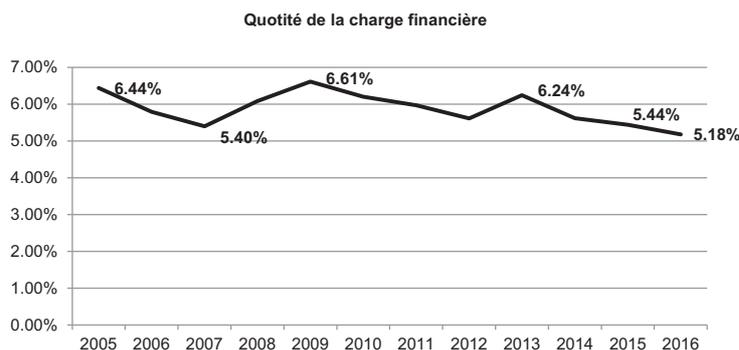


940.330.00 Amortissements obligatoires

Le montant des amortissements obligatoires retenu en 2018 s'élève à Fr. 1'706'380.-. Il est en baisse de Fr. 36'690.- en regard des prévisions budgétaires 2017. Par contre, nous relevons une augmentation de Fr. 456'447.- par rapport aux résultats de l'exercice 2016 (Fr. 1'249'933.-). Cette progression est notamment consécutive, comme déjà précisé lors de la présentation du budget 2017, à la prise en considération des charges d'amortissements obligatoires à effectuer sur la réalisation du complexe scolaire de Grand-Pré (~ Fr. 450'000.-). L'évolution des amortissements obligatoires réalisés (comptes 2008 à 2016) et envisagés pour 2017 et 2018 est présentée ci-dessous.



● **La quotité de la charge financière** qui correspond à la **part des charges financières induites par le service de la dette par rapport aux revenus**, est de 5.18 % en 2016, en baisse par rapport à 2015. Entre 5 et 15 %, cette part est à considérer comme « *supportable* » et en dessous de 5 % comme « *faible* »



942.423.00 Loyers du domaine et des parchets et droits de superficie

Pour rappel, au budget 2017 était inscrit un montant de Fr. 1'847'700.- qui correspond aux estimations de locations ou droits de superficie pour l'année 2017 (~ Fr. 90'000.-), après déduction du montant de la location annuelle du domaine du Port (Fr. 16'900.-) suite à la décision du Conseil général du 5 octobre 2016 relative à la vente du domaine agricole communal du Port [message n° 05-16]. De surcroît, il a été tenu compte de la somme de Fr. 1'773'600.- (4'434 m² x Fr. 400.-/m²) à recevoir de la Caisse de prévoyance du personnel de l'Etat de Fribourg pour la cession du droit de superficie du Pré Zurthanen (*cf. message n° 05-13, séance CG du 20 novembre 2013*). Sur le montant total à recevoir de Fr. 1'773'600.-, un montant de Fr. 1'200'000.- avait été porté en réserve sous la rubrique comptable « 99.382.00 Attributions à réserves ».

99.352.00 Assemblée constitutive du Grand-Fribourg

Il s'agit d'une nouvelle rubrique. Le montant arrêté au budget 2018 de Fr. 21'745.- a été fixé par la Préfecture de la Sarine. Ce poste concerne les travaux de l'Assemblée constitutive du Grand-Fribourg. Pour rappel et selon les informations de la Préfecture, *selon l'art. 17d alinéa 2 de la Loi du 9 décembre 2010 relative à l'encouragement aux fusions de communes, l'assemblée constitutive s'organise elle-même et se donne un règlement. Elle fixe une clé de répartition des frais de constitution du Grand Fribourg entre les communes, avec un soutien financier, logistique et administratif accordé par l'Etat pour son fonctionnement. L'aide financière de l'Etat s'élève à 50% des frais de l'assemblée constitutive, mais aux maximum à 200'000 francs par année.*

Le montant prévisionnel du budget de fonctionnement de la future Assemblée constitutive a été fixé à Fr. 400'000.-, dont Fr. 200'000.- à charge des communes membres du périmètre provisoire. Pour Marly, sur la base de la population légale au 31 décembre 2015, la participation s'élève ainsi à Fr. 21'745.- pour 2018.

99.352.02 Conférence régionale pour des infrastructures régionales, participation

Il s'agit d'une nouvelle rubrique créée en 2018. Ce poste concerne la Conférence pour les infrastructures régionales et un développement régional coordonné. Le montant inscrit au budget 2018 représente la participation de Marly à la répartition du solde (40 %) de la facture du bureau Urbasol pour l'élaboration du schéma directeur régional, ceci conformément à la décision de la Conférence régionale du 22 mars 2017. La facture totale à répartir entre les communes s'élève à Fr. 50'000.- avec un prorata en fonction de la population légale au 31 décembre 2016, soit pour Marly une somme budgétisée de Fr. 3'875.- en 2018.

99.382.00 Attributions à réserves

Le montant inscrit au budget de l'exercice 2017 (Fr. 1'200'000.-) concernait l'attribution pour le parc immobilier communal, conformément à ce qui a été proposé et accepté en séance du Conseil général du 20 novembre 2013 concernant l'octroi d'un droit de superficie pour la réalisation de logements pour seniors au Pré Zurthanen. Cette rubrique est à mettre en relation avec le poste précédemment commenté « 942.423.00 Loyers du domaine et des parchets et droits de superficie ».

Messages du Conseil communal au Conseil général relatifs aux propositions d'investissements

		Pages
Message 06-17 020.506.02	Acquisition et remplacement d'équipements informatiques	68
Message 07-17 294.503.19 / 943.503.01	Rénovation des bâtiments scolaires et communaux	70
Message 08-17 620.501.15	Assainissement au bruit et sécurisation de la route de la Grangette	74
Message 09-17 620.501.21	Aménagement du carrefour des Rittes et de la route de Fribourg, étapes 1 à 3	78
Message 10-17 620.501.36	Aménagement de la route de la Gérine, 2 ^{ème} étape, et assainissement au bruit	80
Message 11-17 620.501.78	Installation de 4 mâts d'éclairage public sur le sentier public reliant le Chemin des Epinettes et la Route du Moulin	84
Message 12-17 620.501.79	Etude de requalification de la Route de Fribourg, étape 4, centralité de Marly Cité et Route de la Gruyère	86
Message 13-17 70.501.55	Remplacement d'une conduite de distribution d'eau dans le cadre de l'aménagement du giratoire des Rittes	90
Message 14-17 70.501.56	Réfection des puits 1 et 2 de la plaine de l'Auge des Pralettes	92
Message 15-17 71.501.37	Mandat d'ingénieur pour la préparation du dossier de réalisation du concept de mise en séparatif du bassin versant Est	95
Message 16-17 79.509.01	Révision générale du PAL – crédit complémentaire	98
Message 17-17 943.506.01	Acquisition de défibrillateurs (bâtiments communaux)	100
Message 18-17 294.503.65	Extension du chauffage à distance pour le bâtiment pour seniors et pour la Résidence Les Epinettes (home pour personnes âgées)	101

Message 06 – 17

relatif à un crédit d'investissement pour l'acquisition et le remplacement d'équipements informatiques

Réf. comptable : 020.506.02

1. Introduction

Conformément à la stratégie informatique qui a été mise en place en 2014, l'un des objectifs encore à atteindre complètement est de structurer l'information pour en rendre son accès plus aisé aux ayants droit ; l'objectif de supporter les collaborateurs dans leurs tâches du quotidien reste aussi une priorité. Dans ce sens, la Commission informatique et le Conseil communal soutiennent la mise en place d'une gestion électronique de documents (GED). Cet objectif est en projet depuis plusieurs années et divers travaux préparatoires ont été menés en 2015, 2016 et 2017, sur la base du crédit autorisé en 2015 (message 11-14) : la révision du plan de classement applicable à l'ensemble des services a par exemple été menée à bien. La concrétisation de ce projet était bloquée par les limites de la plateforme de l'environnement CommuNet/SITeL sur laquelle étaient hébergés les serveurs informatiques communaux jusqu'ici ; le changement d'hébergeur est en voie de réalisation à fin 2017 et cette phase de concrétisation du projet GED peut donc être planifiée pour 2018. Parallèlement à cela, des adaptations, remplacements et acquisitions de certains matériels et logiciels informatiques, spécifiques à certains services, sont proposés.

Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond à l'objectif de prestations de qualité avec les moyens adéquats.

2. Objectifs

Acquisition de logiciels et de matériels

Logiciels

L'acquisition et l'installation d'un logiciel informatique de gestion documentaire représentent donc une part importante (un peu plus de la moitié) de l'investissement envisagé. Pour évaluer l'ampleur de cette dépense, un appel d'offre indicatif a été fait et les besoins définis.

Un logiciel de gestion des soumissions apporterait une aide non seulement au Service technique, mais également à l'ensemble des services appelés régulièrement à gérer des processus d'appel d'offres.

La mise en place d'un logiciel spécifique au Service de la sécurité, à la police communale en particulier, permettant un suivi quotidien des activités et interventions (journal), est aussi un outil attendu depuis un certain temps déjà.

Au total, l'investissement proposé pour l'acquisition de logiciels est de 115'000 francs.

Matériels

Une partie des équipements utilisés par l'administration et l'animation socioculturelle date de 2009, comme certains postes de travail et les écrans : il faut songer à les remplacer. D'autre part, quelques postes de travail des utilisateurs de notre système d'information (SIT) doivent être remplacés par des machines plus puissantes. Enfin, il y a lieu d'achever la couverture WiFi du bâtiment de l'administration communale : partiellement réalisée en 2015, spécifiquement pour les salles de réunions, l'objectif est de garantir cette couverture sur l'ensemble du bâtiment. La mise en place de cette installation est compliquée par la structure en béton armé du bâtiment et ses parois métalliques.

Pour le surplus, il faut prévoir quelques frais pour la mise en place des nouveaux systèmes d'impression en location, qui seront remplacés en principe à l'automne.

Au total, l'investissement proposé pour l'acquisition de matériels est de 55'000 francs.

La Commission informatique soutient à l'unanimité la réalisation de ces travaux et l'investissement qui en découle.

3. Implications financières

3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé		Fr.	170'000.00
Subventions attendues		Fr.	-
Taxes de raccordement prévues		Fr.	-
Participations de tiers		Fr.	-
Montant net à charge de la commune		Fr.	170'000.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par			
- un emprunt		Fr.	170'000.00
3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	2'550.00
Amortissement annuel minimal	25%	Fr.	42'500.00
Frais d'exploitation supplémentaires		Fr.	-
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	45'050.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 170'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense et l'emprunt correspondant. Cette décision est soumise au droit de référendum facultatif, selon l'article 52 LCo.

Message 07 – 17

relatif à la rénovation des bâtiments communaux et scolaires

Réf. comptable : 294.503.19

Réf. comptable : 943.503.01

1. Introduction

Le Conseil communal estime qu'il est indispensable et nécessaire de maintenir la substance des bâtiments communaux et scolaires, biens du patrimoine administratif, en investissant annuellement dans leur maintien, leur rénovation et leur amélioration. Comme dans le budget 2017, le Conseil communal a regroupé les investissements des bâtiments scolaires et communaux. Il rappelle aussi que, s'il devait concrétiser l'idée d'un fonds de rénovation, représentant par exemple 3% de la valeur d'assurance (ECAB) 2017, soit près de 66.2 millions de francs (dont le 65% sont des bâtiments scolaires), ce sont des montants annuels de l'ordre de 1.9 million de francs qu'il devrait prendre en considération. Compte tenu des moyens à disposition, le Conseil communal propose de n'investir que 0.45% de la valeur ECAB pour pouvoir parer au vieillissement des bâtiments et les adapter aux besoins les plus urgents.

Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond à l'objectif d'assainissement et de développement des infrastructures communales.

2. Objectifs

Bâtiments scolaires	208'200.00
Ecole de Marly Cité, chemin des Epinettes 2	
Accueil extrascolaire, entresol, changement des fenêtres	18'000.00
Entrée principale Est, porte automatique sur programmation	25'000.00
Entrée principale Ouest, porte automatique sur programmation	25'000.00
Salle de réunion des enseignants - aile sur chaufferie, peinture des murs	4'000.00
Ecole de Marly Cité, Route du Chevalier 8	
Atelier de travail, rénovation complète, y compris l'agencement	12'000.00
Remplacement des stores à lamelles (31 pièces)	18'000.00
Salle n° 14, remplacement du linoléum y compris la sous couche de réglage	12'000.00
Halle Polyvalente, chemin des Epinettes 4	
Sous-sol, locaux de douches, terminaison de la réfection (dalle, carrelage, peinture)	33'500.00
Rez, salle des répétitions, rénovation du faux-plafond (isolation phonique par panneaux Rigips)	19'000.00
Rez, salle des répétitions, rénovation des luminaires (LED)	5'000.00
Sous-sol, cuisine, remplacer les fenêtres	4'200.00
1 ^{er} étage, corridor, remplacer les bassins, carrelages et batteries	8'500.00
Ecole de Grand-Pré, halle omnisports, route des Ecoles 26	
WC femmes-hommes et invalides du secteur sportif, carrelage	20'000.00
Ecole de Grand-Pré, pavillon 3, route des Ecoles 36	
Salles de classe, réfection des encastremements des lavabos peinture – sanitaire	4'000.00
Bâtiments communaux	91'800.00
Bâtiment administratif, route de Fribourg 9	
2 ^{ème} étage, service de la sécurité, aménagement et réfection des bureaux	35'000.00
Rez, bureau du secrétaire général, réfection	15'000.00
Centre d'animation socioculturelle, Route des Ecoles 32	
Local PITSC, remplacement de la porte et fenêtre extérieure	6'000.00
Local PITSC, mise en conformité des prises électriques et luminaires de l'atelier	6'000.00
Halle édilitaire, route de Corbaroche 64	
2 ^{ème} étage, changement des luminaires (LED)	12'000.00
Centre sportif, chemin des Sources 17	
Vestiaire n° 3, réparation du mur fissuré et carrelage faïence	15'500.00
Réserve pour la réalisation des travaux	2'300.00
Total général	300'000.00



Salle des répétitions
Epinettes 4



Douches sous-sol
Epinettes 4



Bassin et carrelage
Epinettes 4



Fenêtres cuisine
Epinettes 4

Centre sportif
vestiaire 3





Salle 14 chevalier 8



Stores
Chevalier 8



Porte ouest
Epinettes 2



Porte EST
Epinettes 2

3. Implications financières

3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé		Fr.	300'000.00
Subventions attendues		Fr.	-
Taxes de raccordement prévues		Fr.	-
Participations de tiers		Fr.	-
Montant net à charge de la commune		Fr.	300'000.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par			
- un emprunt		Fr.	300'000.00
3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	4'500.00
Amortissement annuel minimal	3%	Fr.	9'000.00
Frais d'exploitation supplémentaires		Fr.	-
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	13'500.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 300'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cette dépense et l'emprunt correspondant. Cette décision est soumise au droit de référendum facultatif, selon l'article 52 LCo.

Message 08 – 17

relatif à l'assainissement au bruit et à la sécurisation de la route de la Grangette

Réf. comptable : 620.501.15

Réf. comptable : 620.661.00

1. Introduction

Pour des questions de sécurité routière ainsi que de limitation des nuisances dues au bruit routier, il est nécessaire de prévoir des aménagements permettant de maîtriser la vitesse et le bruit engendrés par les véhicules automobiles. Il est régulièrement demandé par les riverains de diminuer les immissions du trafic automobile. Ces aménagements sont indispensables pour compenser l'augmentation prévisible de la circulation sur la route de la Grangette due au développement des secteurs du Marly Innovation Center et du Parc des Falaises. Ces travaux doivent impérativement être réalisés en 2018 pour bénéficier des subventions promises dans le cas d'assainissement au bruit. Le délai légal pour toucher des subventions est fixé au 31 mars 2018 mais, après cette date, l'obligation d'assainir ne s'éteint pas pour autant. Du fait de cette obligation, des procédures de demande d'indemnité pour expropriation matérielle pourront être introduites par les riverains dont les bâtiments sont exposés à des niveaux de bruit supérieurs aux valeurs légales.

2. Objectifs

Le Conseil communal ainsi que la Commission d'aménagement ont émis la volonté de mettre en place ces aménagements, améliorant les conditions des riverains en termes de sécurité et de bruit. Le crédit soumis au Conseil général va servir à constituer un dossier composé des éléments suivants :

- dossier de mise à l'enquête des aménagements qui doit être accompagné d'une expertise complète ;
- assainissement au bruit conformément aux exigences de l'OPB qui fixe un délai au 31 mars 2018 pour pouvoir toucher des subventions de la Confédération ;
- mesures de vitesse actuelles et après mise en service des aménagements prévus pour contrôler leur efficacité ;
- il faut prévoir des aménagements afin de diminuer la vitesse des véhicules, actuellement supérieure aux normes en vigueur selon les derniers relevés.

En outre, dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond aux objectifs de l'amélioration de la mobilité interne et de la promotion de la mobilité douce, à ceux d'un développement maîtrisé et harmonieux.

3. Implications financières

Réalisation des mesures de sécurisation (aménagements légers et simplifiés)	Fr.	6'000.00
Revêtement phono absorbant + renforcement de la couche de support par géogrille (750m), y.c. adaptation des grilles de route et remplacement partiel bordures de routes	Fr.	351'000.00
Mandat d'ingénieur	Fr.	15'000.00
Total TTC	Fr.	372'000.00

3.1 Plan de financement

Coût du projet

Coût brut estimé	Fr.	372'000.00
Subventions attendues	Fr.	28'000.00
Taxes de raccordement prévues	Fr.	-
Participations de tiers	Fr.	-
Montant net à charge de la commune	Fr.	344'000.00

Couverture de la dépense

Cette dépense sera financée par

- un emprunt	Fr.	344'000.00
--------------	-----	------------

3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	5'160.00
Amortissement annuel minimal :	4%	Fr.	13'760.00
Frais d'exploitation supplémentaires		Fr.	-
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	18'920.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 344'000.-, et son financement par un emprunt.

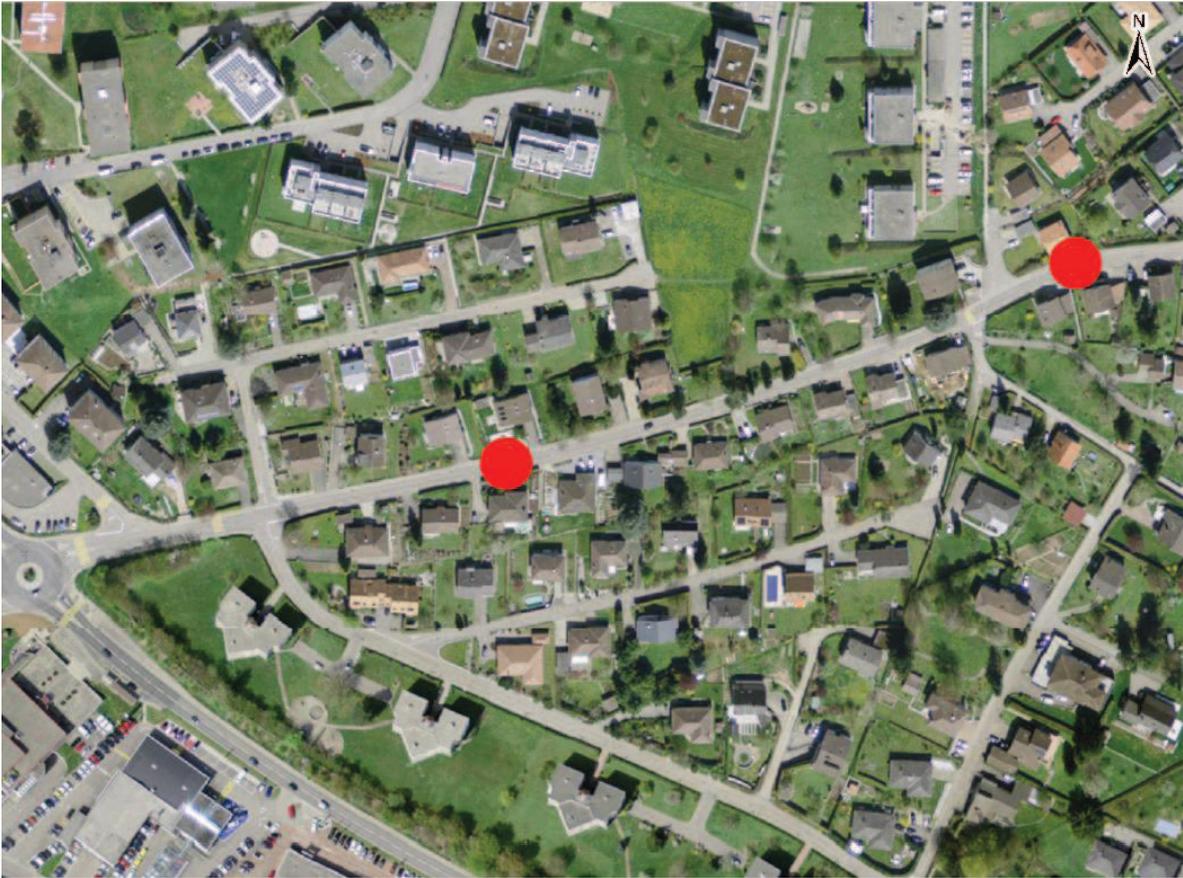
Le Conseil communal, ainsi que la Commission d'aménagement, recommandent au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexes

Exemples d'aménagements de sécurisation proposés



Emplacements approximatifs



Message 09 – 17

relatif à l'aménagement du carrefour des Rittes et de la route de Fribourg, étapes 1 à 3

Réf. comptable : 620.501.21

Réf. comptable : 620.611.05

Réf. comptable : 620.661.00

1. Introduction

En 1982 déjà, le Conseil communal, en tant que maître d'ouvrage, avait mandaté un bureau d'ingénieurs afin d'établir le projet définitif du carrefour des Rittes. Ce projet avait d'abord comme but prioritaire l'amélioration de l'accès à la zone d'activité Winckler en vue du développement de celle-ci. Aujourd'hui, ce projet est piloté par le Canton et est intégré dans un vaste réaménagement de la route de Fribourg, entre le pont de Pérolles et le carrefour de la Grangette, conformément aux mesures 41.28/29 du plan d'agglomération 2e génération (PA2), respectivement 3M02.01 du plan d'agglomération de 3e génération (PA3). Ces mesures sont classées en priorité 1 des PA2 et PA3, soit une réalisation entre 2018 et 2022. De plus, elles entrent dans les projets cofinancés par la Confédération.

2. Objectifs

Les routes de la Gruyère et de Fribourg constituent à la fois l'axe central de distribution du trafic dans le centre de Marly et une pénétrante d'accès au centre-ville de Fribourg. Elles concentrent l'essentiel du trafic automobile, des transports publics et du trafic cycliste. Le besoin de réaménager la traversée de Marly et de valoriser cet axe urbanisé a été identifié. Actuellement, la configuration de la traversée de Marly ne permet pas de prioriser les bus sur la circulation automobile, ni d'offrir un confort et une sécurité suffisante aux cycles. S'ajoute à cela le fort développement urbanistique de Marly dans ces 10 à 15 prochaines années qu'il faudra savoir maîtriser en diminuant au maximum les effets de cette densification.

Selon le plan d'agglomération de 3e génération, le concept territorial prévoit que les axes fonctionnels soient structurés autour de boulevards, qui constituent les colonnes vertébrales au niveau du fonctionnement, de l'organisation et de la perception du caractère urbain de l'agglomération. Ils définissent l'agglomération compacte avec une densité plus forte, un caractère urbain plus marqué. Ils constituent également la colonne vertébrale pour la circulation de tous modes de transport. Ils doivent par conséquent être réaménagés et réorientés d'un espace réservé uniquement à la circulation du trafic individuel motorisé vers un espace convivial où cohabitent tous les usagers. Le redéploiement des routes en boulevards constitue également une occasion propice pour souligner la variété et la diversité des fonctions urbaines établies le long de ces boulevards. Les aspects relatifs à la mobilité constituent ainsi un élément à considérer parmi d'autres, tels que les fronts bâtis, les affectations et destinations des zones le long des routes, la qualité des espaces publics, les éléments naturels et d'arborisation, etc. En pratique, les objectifs à atteindre sont les suivants :

- amélioration des conditions de circulation des bus ;
- gestion du trafic automobile entrant au centre-ville ;
- amélioration du confort et de la sécurité des usagers de mobilité douce ;
- amélioration de la qualité de l'espace public et valorisation de l'axe ;
- valorisation de la qualité de vie sur l'axe en lien avec l'urbanisation.

En outre, dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond aux objectifs de l'amélioration de la mobilité interne et de la promotion de la mobilité douce, à ceux d'un développement maîtrisé et harmonieux.

Le montant total des travaux à charge du Canton et de la Commune est le suivant :

Aménagements routiers (génie-civil, évacuation des eaux, etc)	Fr.	7'390'000.00
Acquisition de terrain	Fr.	1'808'000.00
Honoraires ingénieurs	Fr.	600'000.00
Frais (bornage)	Fr.	200'000.00
Total brut	Fr.	9'998'000.00
Divers et imprévus	Fr.	999'800.00
Total HT	Fr.	10'997'800.00
TVA 8%	Fr.	879'800.00
Total TTC	Fr.	11'878'000.00

3. Implications financières (uniquement part communale)

Aménagements routiers (génie-civil, évacuation des eaux, etc)	Fr.	3'690'000.00
Acquisition de terrain (part communale)	Fr.	581'000.00
Honoraires ingénieurs	Fr.	369'000.00
Frais (bornage)	Fr.	59'000.00
Total brut	Fr.	4'699'000.00
Divers et imprévus	Fr.	456'000.00
Total HT	Fr.	5'155'000.00
TVA 8%	Fr.	412'400.00
Total TTC	Fr.	5'567'400.00

3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé		Fr.	5'567'400.00
Subventions attendues		Fr.	1'980'000.00
Taxes de raccordement prévues		Fr.	-
Participations de tiers (estimation)		Fr.	560'000.00
Montant net à charge de la commune		Fr.	3'027'400.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par			
- un emprunt		Fr.	3'027'400.00
3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	45'411.00
Amortissement annuel minimal :	4%	Fr.	121'096.00
Frais d'exploitation supplémentaires : (plus de frais de voirie)		Fr.	7'000.00
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	173'507.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 3'027'400.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal, ainsi que la Commission d'aménagement, recommandent au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

Message 10 – 17

relatif à l'aménagement de la route de la Gérine, 2^{ème} étape, et assainissement au bruit

Réf. comptable : 620.501.36

Réf. comptable : 620.611.06

Réf. comptable : 620.661.00

1. Introduction

Le nombre de véhicules circulant sur la route de la Gérine est important actuellement et va croître ces prochaines années avec le développement de la partie résidentielle du Marly Innovation Center, ainsi qu'avec l'intensification de la zone d'activité. Les riverains sont déjà très sensibles à cette augmentation de trafic, notamment celui des poids-lourds, et le rappellent régulièrement. Les charges de trafic actuelles sont de 3'100 uv/j (unités véhicules/jour) pour la partie entre le carrefour avec la route de l'Ancienne-Papeterie et le carrefour avec le chemin des Epinettes, et de 5'300 uv/j pour la partie entre le carrefour entre le chemin des Epinettes et le carrefour de Jonction. Ces résultats datant de 2012, on peut partir du principe que ces chiffres sont en hausse depuis la reprise de l'activité du MIC. A l'horizon 2025, si on ne prend en compte que le développement de la zone d'activité du MIC, il faudra ajouter environ 800 uv/j à ce qui existe déjà. De plus, en ajoutant la 1^{ère} étape de la partie résidentielle du MIC qui se développera en deux étapes pour des questions de gestion des infrastructures communales, il faudra encore ajouter environ 3'200 uv/j.

Cet accroissement de la fréquentation de la route a une incidence indéniable sur la qualité de vie du voisinage (bruit, pollution, etc.), sur la sécurité de la mobilité douce, notamment des piétons (écoliers), sur la préservation du vieux Marly-le-Petit (notamment le château) et sur la proximité immédiate des Ateliers de la Gérine et du foyer St-Camille.

2. Objectifs

Avec ce projet, les objectifs sont notamment d'assurer la continuité avec la 1^{ère} étape déjà réalisée, de sécuriser le flux de piétons avec des trottoirs suffisamment larges (2m), de sécuriser les passages piétons existants et de diminuer globalement l'impact des flux automobiles ; il s'agit aussi d'assainir la route au bruit conformément aux exigences de l'OPB qui fixe un délai au 31 mars 2018 pour pouvoir toucher des subventions de la Confédération (32% sur le revêtement phono absorbant). Le délai légal pour toucher des subventions est fixé au 31 mars 2018 mais, après cette date, l'obligation d'assainir ne s'éteint pas pour autant. Tant que cette obligation existe, des procédures de demande d'indemnité pour expropriation matérielle peuvent être engagées par les riverains dont les bâtiments sont exposés aux dépassements.

Malgré le fait que l'accrochage de la route de l'Ancienne-Papeterie sur la route de la Gérine pourrait être déplacé, afin de créer une continuité avec le barreau prévu entre la route de la Gérine et la route des Ecoles (barreau qui reprendrait une partie du trafic généré par la 2^e étape du développement de la partie résidentielle du MIC), une partie du trafic, sans les poids-lourds, serait maintenue sur la route de la Gérine depuis le carrefour de Jonction. Les aménagements prévus sont donc nécessaires, de toute manière, même si une partie de ce trafic sera reportée un jour sur un accès sud directement vers la future route de liaison Marly-Matran.

En outre, dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond aux objectifs de l'amélioration de la mobilité interne et de la promotion de la mobilité douce, à ceux d'un développement maîtrisé et harmonieux.

3. Implications financières

Aménagements routiers (génie-civil, évacuation des eaux, etc)	Fr.	617'000.00
Assainissement au bruit de la route (Phono absorbant)	Fr.	55'000.00
Acquisition de terrains	Fr.	80'000.00
Honoraires ingénieur et urbaniste	Fr.	105'000.00
Frais (bornage, demande de permis)		15'000.00
Total brut	Fr.	872'000.00
TVA 8%	Fr.	69'760.00
Total TTC	Fr.	941'760.00
Déduction solde budget 1 ^{ère} étape	Fr.	- 44'000.00
Total 2 TTC	Fr.	897'760.00

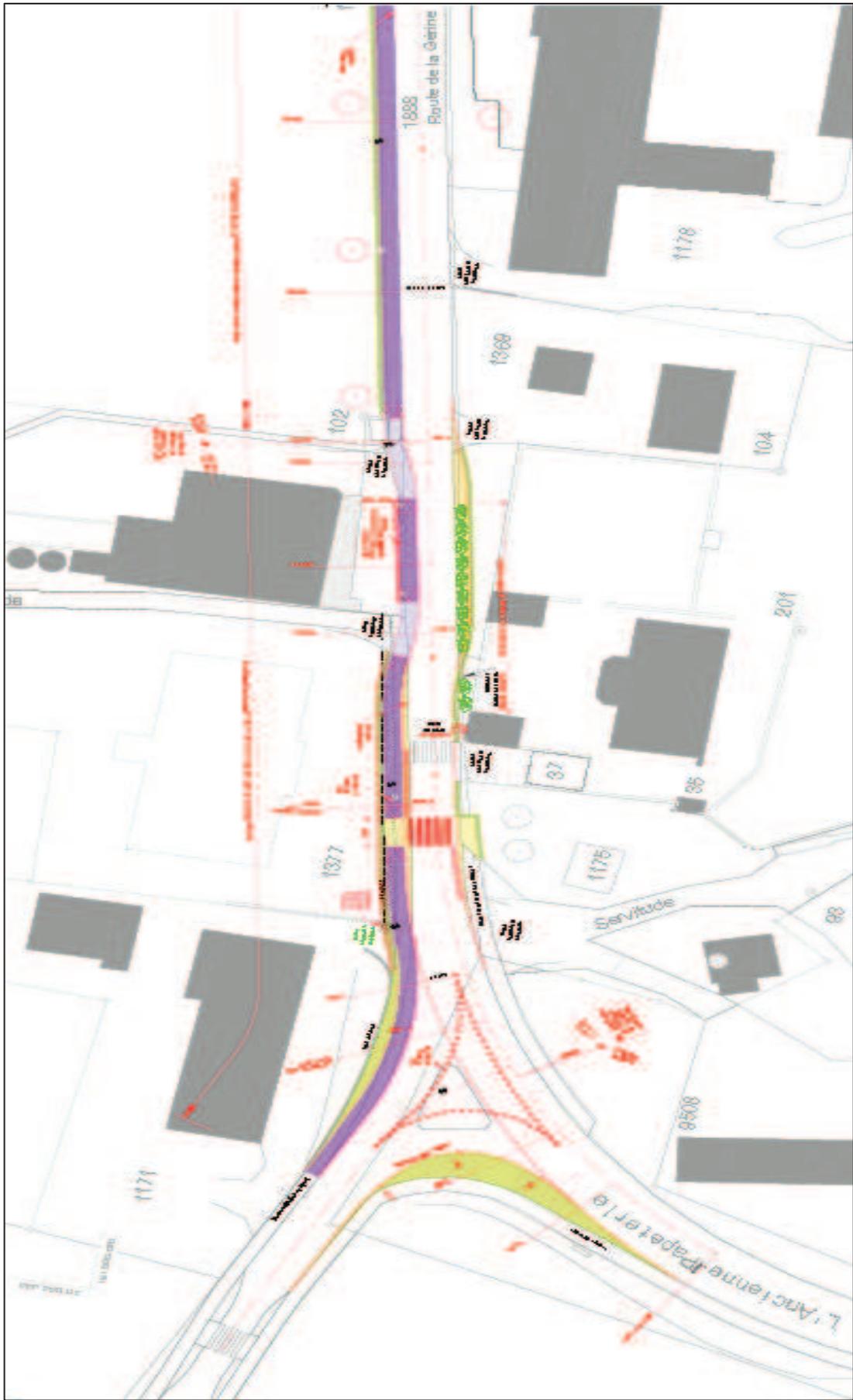
3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé		Fr.	897'760.00
Subventions attendues : OPB (bruit)		Fr.	18'000.00
Taxes de raccordement prévues		Fr.	-
Participations de tiers : PAD Pré de la Croix		Fr.	19'000.00
Montant net à charge de la commune		Fr.	860'760.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par			
- un emprunt		Fr.	860'760.00
3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	12'911.40
Amortissement annuel minimal :	4%	Fr.	34'430.40
Frais d'exploitation supplémentaires :		Fr.	-
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	47'341.80

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 860'760.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal, ainsi que la Commission d'aménagement, recommandent au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexes



Message 11 – 17

relatif à l'installation de 4 mâts d'éclairage public sur le sentier public reliant le Chemin des Epinettes et la Route du Moulin

Réf. comptable : 620.501.78

1. Introduction

Le sentier reliant le Chemin des Epinettes à la Route du Moulin, situé au Nord-Ouest de l'église Sts-Pierre-et-Paul, est très fréquenté par les piétons et cyclistes souhaitant accéder aux bords de la Gérine notamment. Il n'est malheureusement pas équipé de mâts d'éclairage public.

2. Objectifs

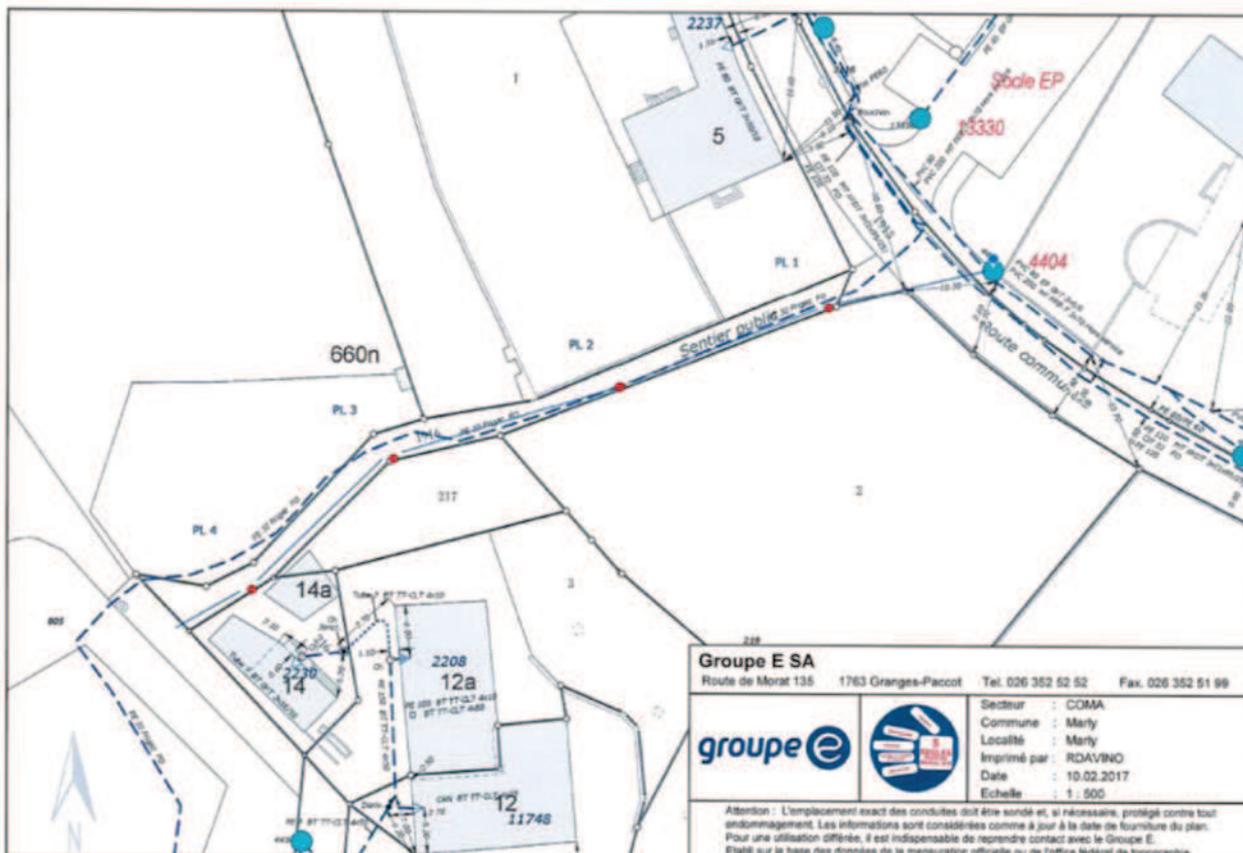
Afin de pallier cette lacune et renforcer la sécurité sur ce sentier public, la proposition est de réaliser les travaux suivants :

- pose d'une conduite PE pour raccordement au réseau de l'éclairage public ;
- pose de 4 mâts, hauteur 4.50 m., avec système d'éclairage LED.

L'alimentation des 4 futurs nouveaux mâts doit se faire par le mât existant n° 4404 qui se situe le long du Chemin des Epinettes. Il sera donc nécessaire d'ouvrir la chaussée du « Chemin des Epinettes ». Il paraît opportun d'exécuter ces travaux en 2018, avant la pose du nouveau tapis sur cet axe, travaux prévus dès la fin du chantier de construction des appartements protégés du « Pré Zurthanen ».

De plus, avec le développement de la zone « MIC », ce cheminement sera encore plus fréquenté à l'avenir.

En outre, dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond aux objectifs de l'amélioration de la mobilité interne et de la promotion de la mobilité douce.



3. Implications financières

3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé		Fr.	25'000.00
Subventions attendues		Fr.	-
Taxes de raccordement prévues		Fr.	-
Participations de tiers		Fr.	-
Montant net à charge de la commune		Fr.	25'000.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par			
- un emprunt		Fr.	25'000.00
3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	375.00
Amortissement annuel minimal	15%	Fr.	3'750.00
Frais d'exploitation supplémentaires :		Fr.	-
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	4'125.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 25'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement et l'emprunt correspondant. Cette décision est soumise au droit de référendum facultatif, selon l'article 52 LCo.

Message 12 – 17

relatif à l'étude de requalification de la route de Fribourg, étape 4, centralité de Marly Cité et route de la Gruyère

Réf. comptable : 620.501.79

Réf. comptable : 620.661.00

1. Introduction

Une vision d'ensemble du développement par axe a été définie dans le cadre de l'élaboration du plan d'agglomération de 3e génération (PA3), respectivement du PA2. Ceci renforce de facto la volonté communale d'améliorer l'image de Marly dans toute sa traversée et donne plus de légitimité à entamer ce changement auprès du Canton qui est propriétaire des routes. Ce processus de requalification doit être concerté et consolidé par le Canton, l'Agglomération et les communes, de la conception jusqu'à la mise en œuvre, indépendamment des limites communales pour des questions de cohérences globales. Ce processus de développement urbain doit également être accompagné par une stratégie de mobilité multimodale (trafic individuel motorisé, transports publics, cyclistes, piétons y.c. mobilité réduite) cohérente et durable qui vise à réduire la pression du trafic automobile, principalement celui lié aux pendulaires, au cœur de l'agglomération.

2. Objectifs

Il s'agit donc de donner un mandat d'étude à notre urbaniste, qui par ailleurs vient d'obtenir un mandat similaire auprès de l'Agglo afin de coordonner cette vision globale, dans l'objectif d'élaborer (ce travail a déjà été partiellement fait sur la route de Fribourg) un concept d'exploitation et d'aménagement de ce boulevard urbain en établissant un plan d'aménagement de l'espace-rue visant le fonctionnement des transports, tous modes confondus d'une part, et la qualité de l'espace urbain d'autre part. Cette stratégie d'urbanisation sert également de base pour la planification des transports tous modes confondus (trafic individuel motorisé, transports publics, mobilité douce), pour la mise en place d'un maillage interne d'espaces publics et pour la valorisation de la nature et du paysage. La conjonction de ces différents éléments doit permettre d'augmenter la qualité de vie à l'intérieur du périmètre urbanisé malgré la forte croissance démographique attendue à l'horizon 2030.

Ce mandat concerne, la requalification de :

- la route de Fribourg entre le giratoire de Jonction (y compris) et le carrefour de Cité ;
- le carrefour de Cité (double giratoire) et ses environs ;
- la route de la Gruyère jusqu'au carrefour de la Gérine.

En outre, dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond aux objectifs de l'amélioration de la mobilité interne et de la promotion de la mobilité douce, à ceux d'un développement maîtrisé et harmonieux.

3. Implications financières

Elaboration de l'étude de détails	Fr.	200'000.00
Total TTC	Fr.	200'000.00

3.1 Plan de financement

Coût du projet

Coût brut estimé	Fr.	200'000.00
Subventions attendues : AGGLO 50%	Fr.	100'000.00
Taxes de raccordement prévues	Fr.	-
Participations de tiers	Fr.	-
Montant net à charge de la commune	Fr.	100'000.00

Couverture de la dépense

Cette dépense sera financée par - un emprunt	Fr.	100'000.00
---	-----	------------

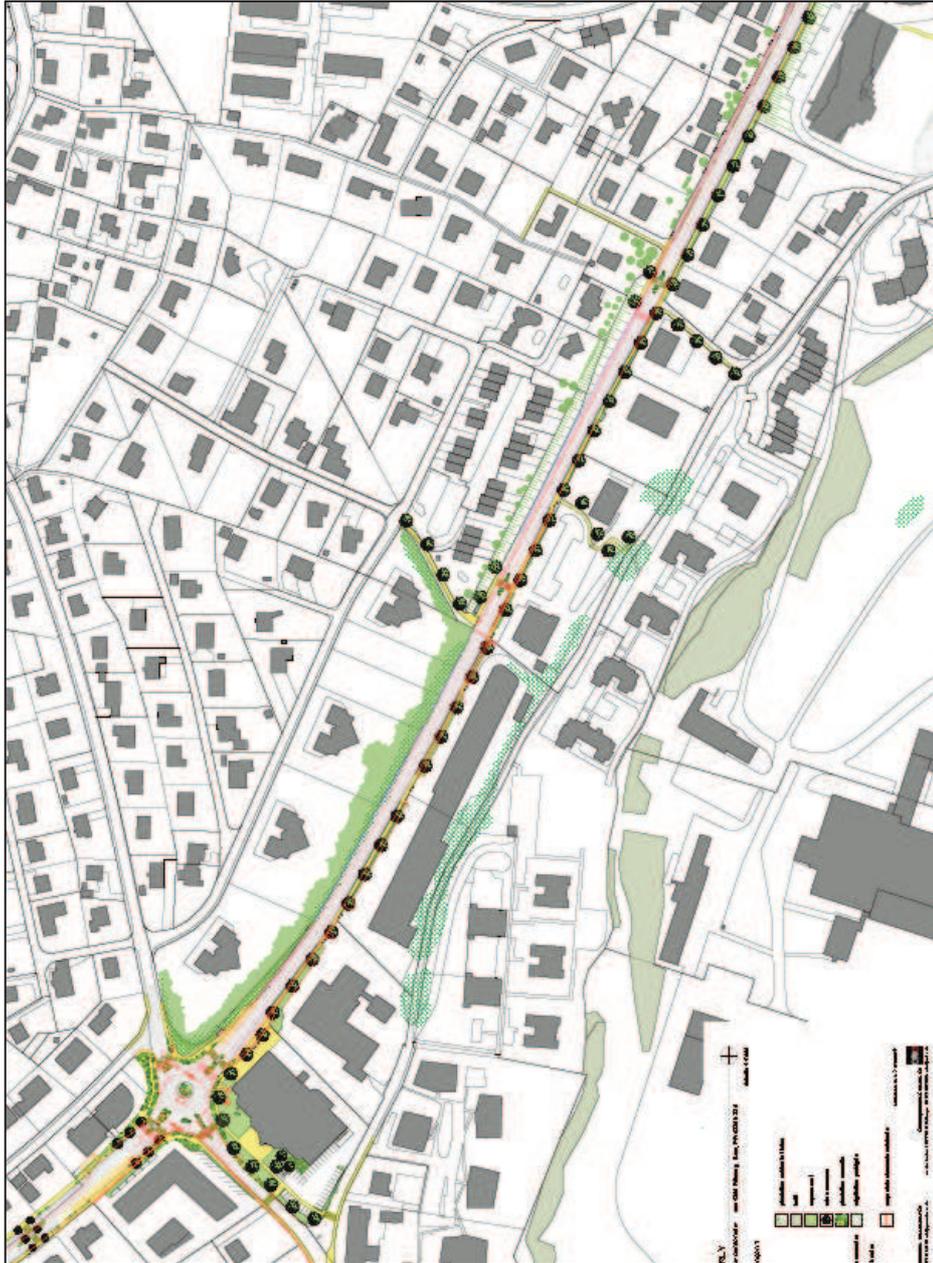
3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	1'500.00
Amortissement annuel minimal	15%	Fr.	15'000.00
Frais d'exploitation supplémentaires :		Fr.	-
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	16'500.00

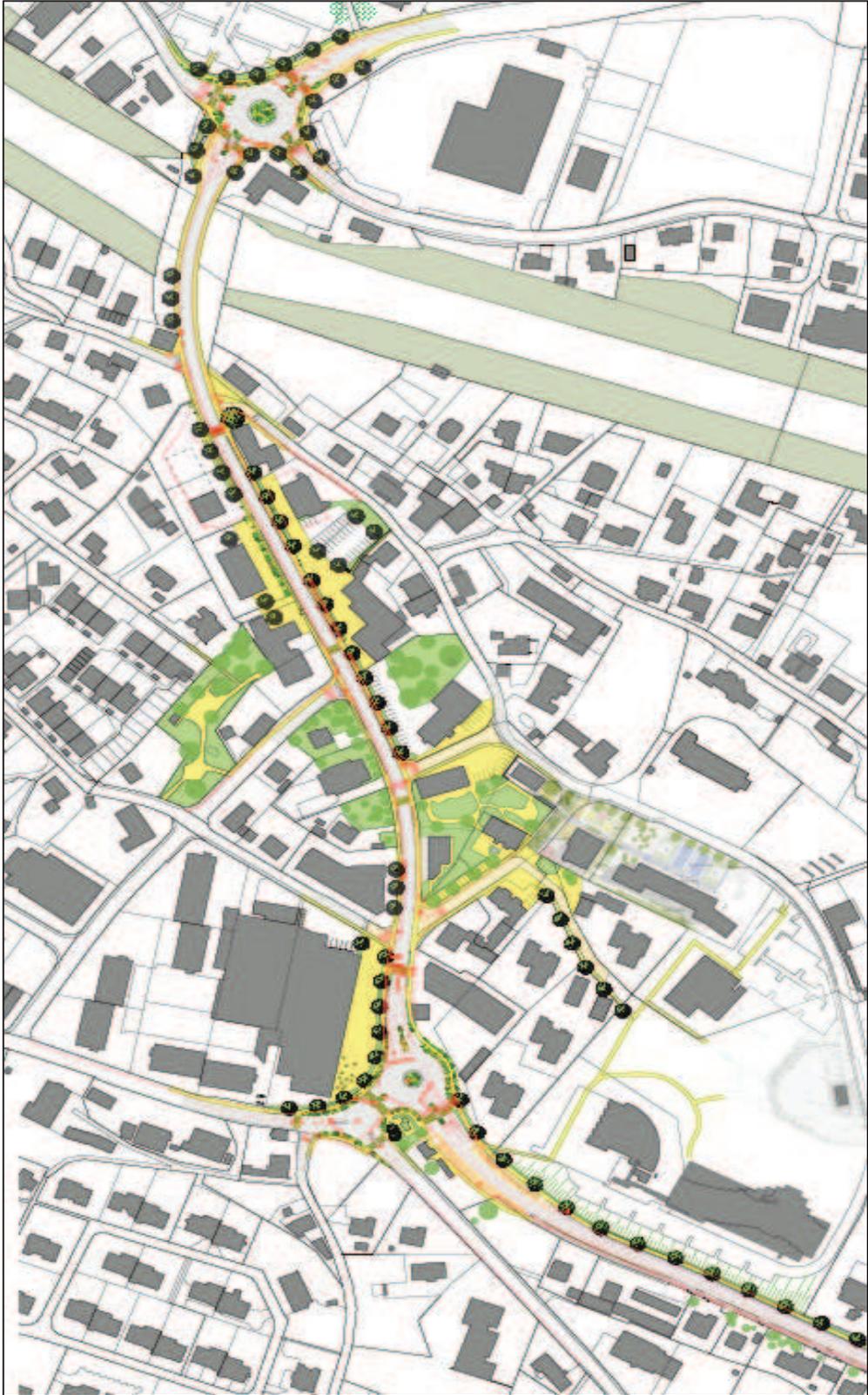
4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 100'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement et l'emprunt correspondant. Cette décision est soumise au droit de référendum facultatif, selon l'article 52 LCo.

5. Annexes





Message 13 – 17

relatif au remplacement d'une conduite de distribution d'eau dans le cadre de l'aménagement du giratoire des Rittes

Réf. comptable : 70.501.55

1. Introduction

Le projet de construction du giratoire des Rittes à la sortie de Marly, direction Fribourg, et l'aménagement de la route cantonale sur tout le secteur a pour conséquence que l'adaptation ou le remplacement des infrastructures souterraines situées dans ce secteur doivent être envisagés.

2. Objectifs

Dans le cadre de ces travaux de grande envergure, le remplacement et le détournement de la conduite de distribution d'eau potable qui traverse la route cantonale dans le secteur du futur giratoire paraissent judicieux ; cette conduite longe également la route cantonale jusqu'à la hauteur de la Route des Ecoles. Le tuyau existant est en acier Mannesmann d'un diamètre de 125mm et date des années 50.

Cette conduite traverse actuellement la Route de Fribourg à la hauteur du futur giratoire : elle ne pourra plus être implantée à cet endroit et une nouvelle traversée doit être aménagée à l'extérieur de l'emprise du giratoire. Dans un premier temps, la nouvelle traversée sera raccordée sur le réseau existant dans la zone du futur Parc des Falaises et sera adaptée lors de l'aménagement du nouveau quartier.

Conformément au plan directeur du réseau de distribution, cette conduite peut être remplacée par une installation de même diamètre soit 125mm pour la partie longitudinale de la route cantonale et de 150mm pour la nouvelle traversée de la route.

Longueur des conduites à remplacer diamètre 125mm : ~130m

Longueur de la nouvelle traversée de la route cantonale diamètre 150mm : ~60m.

En outre, dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond aux objectifs de l'assainissement et de l'entretien des infrastructures communales.

3. Implications financières

L'objet a été estimé sur la base de travaux similaires.

3.1 Plan de financement

Coût du projet

Coût brut estimé	Fr.	160'000.00
Subventions attendues :	Fr.	-
Taxes de raccordement prévues	Fr.	160'000.00
Participations de tiers	Fr.	-

Montant net à charge de la commune	Fr.	0.00
---	------------	-------------

Couverture de la dépense : par les taxes de raccordement

3.2 Charges de fonctionnement

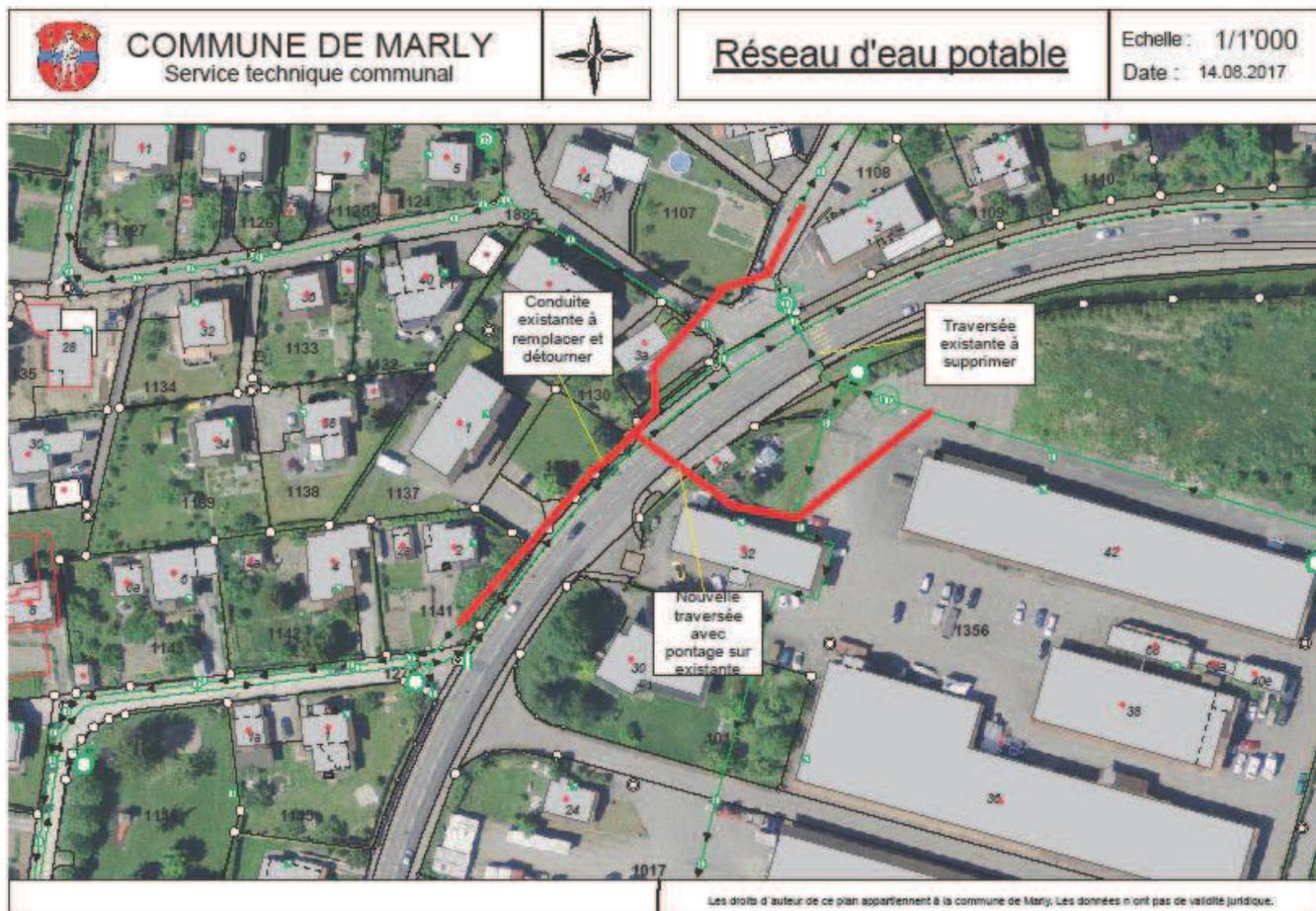
Aucune

Cette proposition d'investissement a été approuvée par la Commission des eaux lors de sa séance du 31 août 2017.

4. Décision

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement et son mode de financement (taxes de raccordement). Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexe



Message 14 – 17

relatif à la réfection des puits 1 et 2 de la plaine de l'Auge des Pralettes

Réf. comptable : 70.501.56

1. Introduction

L'étude relative à la planification des besoins futurs en eau potable de la commune a été réalisée en 2011. La mise en place du concept élaboré par cette étude doit permettre de garantir en quantité, en qualité et avec toute la sécurité requise, l'approvisionnement en eau de la commune pour les trente prochaines années, et ceci tout en gardant un maximum d'autonomie. La première étape de ce concept a permis la construction d'une conduite de raccordement aux installations du Consortium des eaux de Fribourg et environs (CEFREN) (message 21-12). Cette installation est opérationnelle depuis le printemps 2015. Pour respecter ce concept, il y a lieu maintenant de planifier la réalisation d'une seconde étape qui consiste en la réfection des puits 1 et 2 de la plaine de l'Auge des Pralettes, en construisant de nouveaux puits de remplacement. Les deux puits existants, qui datent des années soixante, ont fait l'objet d'une inspection caméra qui a confirmé la nécessité de prendre des mesures d'assainissement.

D'autre part, le puits 1 et les sources A-B et C sont situés en zone de protection "A efficacité limitée", ce qui va engendrer une limitation de leur utilisation future.

Dans le cadre de l'étude précitée, une prospection hydrogéologique avec essais de pompage a été effectuée. Ce sont les résultats et les propositions de cette prospection qui servent d'hypothèses de base au présent projet, qui consiste à remplacer les 2 puits existants par 3 puits et, ainsi, à pérenniser les ressources propres de la commune.

2. Objectifs

La réalisation de ce projet est donc proposée, dans le cadre du budget 2018, sur la base du concept cité ci-dessus, qui a permis de définir le positionnement des nouveaux puits de manière à optimiser le rendement de ceux-ci et à respecter les exigences de la législation en vigueur en matière d'établissement des zones de protection.

Caractéristiques des ouvrages : le forage des puits se fera à un diamètre de 1500mm et des profondeurs d'environ 10 à 12 m. La crépine sera constituée par de l'inox de 1000mm de diamètre. Un ouvrage en béton, complètement enterré, sera construit sur la tête de chaque puits. Chaque puits sera équipé d'une pompe immergée à variation de fréquence et raccordée directement sur la conduite d'amenée au réservoir de Montiver.

Collecteur des eaux usées : en bordure de la zone "S2" est implanté le collecteur intercommunal des eaux usées de l'Association "Gérine-Nessler". Ce collecteur, constitué par un tuyau PVC DN 400mm, enrobé de béton au profil SIA 4, fera l'objet d'un test d'étanchéité et le cas échéant sera remplacé par un collecteur constitué d'un double tube PE 500/400 mm équipé de chambre de contrôle de son étanchéité.

Zones de protection : les terrains en zone d'intérêt public affectés à la zone sportive, situés à l'amont des courts de tennis et sur lesquels est implanté le puits 2 existant, sont déjà situés en zone de protection "S". Le présent projet prévoit l'implantation de 3 nouveaux puits dans ce même secteur. Dès lors, les zones de protection "S" actuelles seront maintenues et quelque peu agrandies. Cela implique que l'utilisation de cette zone sera maintenue dans son statut actuel avec priorité à l'eau potable. Par contre, la zone "S" "A efficacité limitée", située en conflit avec le bâtiment et les courts de tennis, pourra être abandonnée.

Conclusion : ces ressources propres communales font partie des ressources actuelles qui sont nécessaires à l'approvisionnement en eau potable de la commune. Elles représentent également une diversification de son approvisionnement en relation avec une éventuelle dépendance du CEFREN. A ce titre, il est démontré que le prix de revient de l'eau lié aux investissements de nouveaux puits est de l'ordre de Fr. 0.40/m³, alors qu'en comparaison, celui provenant d'un quota supplémentaire au CEFREN est de l'ordre de Fr. 0.80/m³. Pour information, le prix de souscription de 1l/min. supplémentaire auprès du CEFREN est de Fr. 1'204.-.

En outre, dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond aux objectifs de l'assainissement et de l'entretien des infrastructures communales.

3. Implications financières

Sur la base de l'étude et du devis d'ingénieur, le coût de l'ouvrage s'élève à Fr. 1'400'000.-, comprenant une estimation de l'ensemble des frais (y compris frais secondaires avec honoraires de l'hydrogéologue et de l'ingénieur civil). Ces coûts sont à considérer avec une marge d'approximation de $\pm 10\%$. Les appels d'offre et la mise en soumission sur la base d'un projet d'exécution devront préciser le coût définitif. La mise en place d'un double tube pour le collecteur intercommunal fait partie du coût de l'ouvrage.

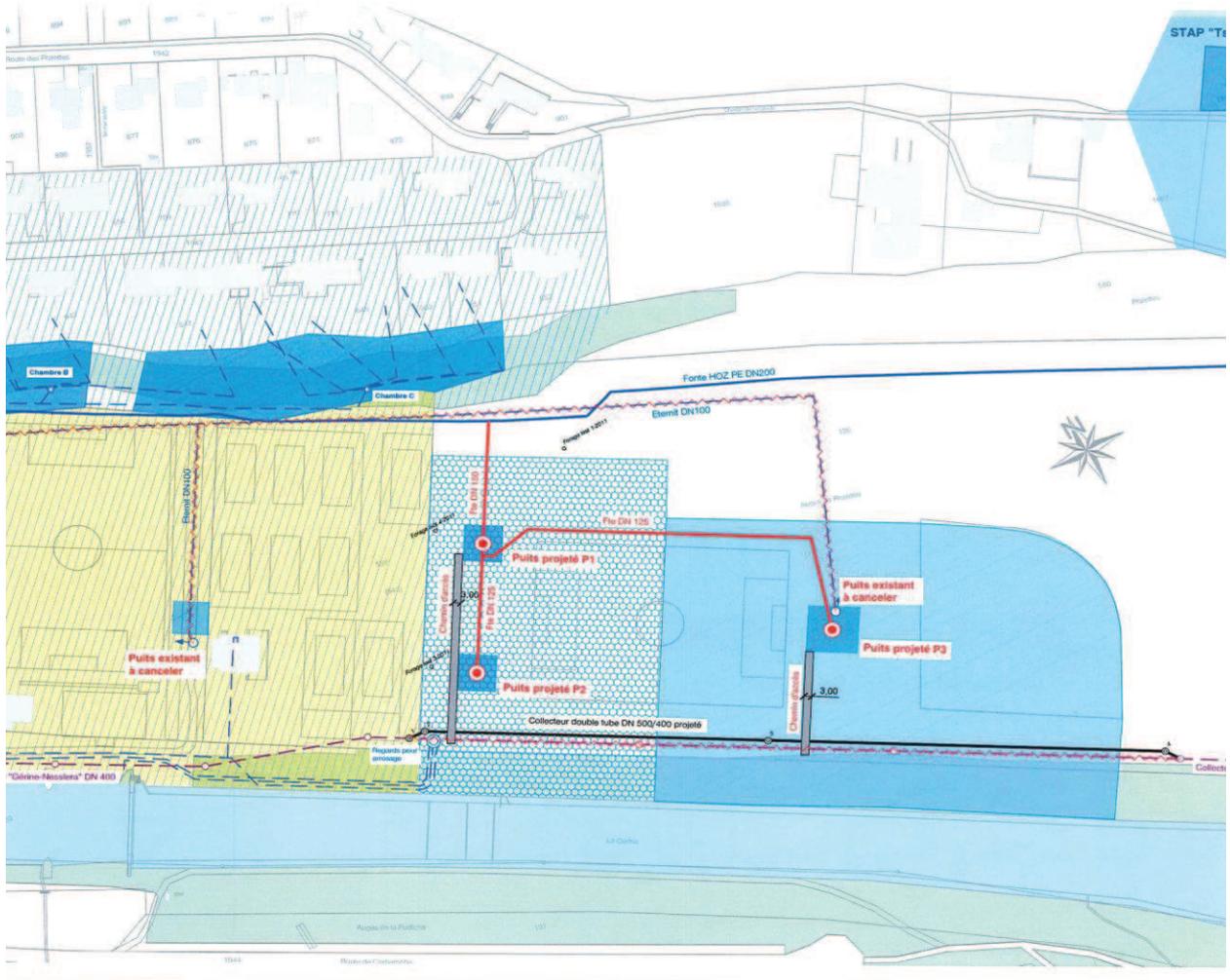
3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé		Fr.	1'400'000.00
Subventions attendues		Fr.	-
Taxes de raccordement prévues		Fr.	-
Participations de tiers		Fr.	-
Montant net à charge de la commune		Fr.	1'400'000.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par			
- un emprunt		Fr.	1'400'000.00
- l'utilisation de recettes courantes		Fr.	-
- l'utilisation de réserves		Fr.	-
3.2 Charges de fonctionnement			
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	Taux 1.5%	Fr.	21'000.00
Amortissement annuel minimal	4%	Fr.	56'000.00
Frais d'exploitation supplémentaires :		Fr.	-
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	77'000.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 1'400'000.-, et son financement par un emprunt.

Cette proposition d'investissement a été approuvée par la Commission des eaux lors de sa séance du 31 août 2017. Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexe



Message 15 – 17

— relatif au mandat d'ingénieur pour la préparation du dossier de réalisation du concept de mise en séparatif du bassin versant Est —

Réf. comptable : 71.501.37

1. Introduction

Le plan général d'évacuation des eaux (PGEE), réalisé ces dernières années, est l'outil principal et indispensable pour planifier l'ordre des investissements à réaliser pour garantir la pérennité du système d'évacuation des eaux sur le territoire communal.

Le contrôle vidéo systématique de tous les collecteurs a permis d'avoir une vue d'ensemble de l'état constructif de nos installations et, de ce fait, de définir les priorités d'intervention nécessaires à garantir le bon fonctionnement des collecteurs. L'état constructif très mauvais de certains secteurs de la Route du Centre nous a imposé d'importants investissements qui sont actuellement en phase de réalisation.

L'état hydraulique du réseau communal d'évacuation des eaux a également fait l'objet d'un rapport. Ce dernier est basé sur des calculs de simulation qui ont révélé, dans certains secteurs du réseau, un déficit de capacité d'écoulement pouvant entraîner des mises en charge des collecteurs avec risque de débordement. Ce rapport d'état a malheureusement été confirmé par des événements survenus en 2014 lors de très fortes précipitations, qui ont occasionné des refoulements avec inondation de caves dans le secteur du bassin versant Est de la commune. Des mesures urgentes avaient été prises de suite après ces événements et un bureau d'ingénieurs avait également été mandaté pour étudier un concept permettant d'améliorer progressivement la situation, sachant qu'il faudra de nombreuses années et d'importants investissements pour séparer les eaux claires des eaux usées de tout le bassin versant.

2. Objectifs

Aujourd'hui, l'objectif est de se donner les moyens de réaliser rapidement la mise en place du concept, qui prévoit la création d'une nouvelle ossature centrale d'évacuation des eaux pluviales. Le collecteur unitaire existant sera cependant maintenu en service pour les eaux usées et il sera déchargé des eaux claires à mesure de l'avancement de la mise en séparatif de tous les secteurs du bassin versant.

Le coût estimatif de la première étape du concept, qui consiste en la construction de ce collecteur eaux claires d'un diamètre de 1300mm entre la Route des Préalpes, à la hauteur de la Route du Châtelet, jusqu'à la Gérine, est devisé à Fr. 2'700'000.-. Dans le cadre du budget 2018, l'objectif du Conseil communal est d'obtenir le crédit nécessaire pour l'attribution du mandat d'ingénieurs pour la mise en œuvre du concept jusqu'à la phase appel d'offres, comparaisons des offres et proposition d'adjudication.

Tenant compte du fait que ce concept sera le fil rouge de toute une série importante d'investissements futurs pour la mise en séparatif du bassin versant, il a fait l'objet d'une expertise par l'ingénieur du PGEE.

Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond à l'objectif d'assainissement et de développement des infrastructures communales et du maintien de la valeur de ces installations.

Cette proposition d'investissement a été approuvée par la Commission des eaux lors de sa séance du 31 août 2017.

3. Implications financières

L'objet a été estimé sur la base du devis du bureau d'ingénieurs.

3.1 Plan de financement		
Coût du projet		
Coût brut estimé	Fr.	120'000.00
Subventions attendues	Fr.	-
Taxes de raccordement prévues	Fr.	-
Participations de tiers	Fr.	-
Montant net à charge de la commune	Fr.	120'000.00
Couverture de la dépense		
Cette dépense sera financée par		
- un emprunt	Fr.	-
- l'utilisation de recettes courantes	Fr.	-
- l'utilisation de réserves	Fr.	120'000.00
3.2 Charges de fonctionnement		Aucune

4. Décision

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement financé par l'utilisation de réserves. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo

5. Annexes

Message 16 – 17

relatif à la révision générale du plan d'aménagement local (PAL) – crédit complémentaire

Réf. comptable : 79.509.01

1. Introduction

Le PAL actuel, dont le processus de révision a débuté en 1992, n'a été approuvé par la Direction de l'aménagement, de l'environnement et des constructions (DAEC) qu'en 2014, soit 22 ans après. Étant donné que la vision proposée par cet instrument directeur ne correspond plus aux réalités territoriales, ni au contexte légal actuel, une demande de crédit pour une nouvelle révision générale de ce PAL avait été soumise au Conseil général. Lors de la procédure d'attribution du mandat de révision, par la procédure des mandats d'études parallèles, les préavis des différents services de l'Etat avaient été repris succinctement sans mesurer les impacts réels de ceux-ci sur le travail à fournir par les mandataires. Or, entre cette réalité, les exigences supplémentaires des services cantonaux et la nécessité de revoir entièrement le dossier directeur, ainsi que le plan de zone (PAZ), respectivement le règlement d'urbanisme (RCU), le montant contractuel prévu dans un premier temps s'avère insuffisant.

2. Objectifs

La révision du PAL, en cours de réalisation, doit donc être complétée par les travaux et dossiers supplémentaires relevés ci-dessus, qui découlent en particulier des nouvelles exigences émises par les services cantonaux. Il est ainsi nécessaire d'intégrer ces éléments complémentaires aux contrats en cours, y compris la révision, beaucoup plus approfondie qu'initialement planifiée, du RCU et du PAZ. La présente demande de crédit complémentaire est destinée à ajuster le budget jusqu'au dépôt du dossier pour l'examen préalable, en tenant compte de la réserve disponible. Elle réévalue d'autre part l'ampleur des prestations nécessaires à la mise en œuvre du projet définitif pour la mise à l'enquête finale. Un crédit complémentaire est donc soumis au Conseil général afin de mener à bien les études suivantes :

- Plan directeur (compléments et adaptations, scénarios démographiques, fiches)
- Rapport 47 OAT (compléments et adaptations selon ampleur de la révision)
- Inventaire des biotopes et paysages (coordination, restitution dans le Pd)
- Programme d'équipement et plan financier (coordination mandataires)
- PAZ (refonte complète du plan, compléments suite demandes Canton)
- RCU (refonte complète du règlement)
- Démarche Espaces publics
- Séances complémentaires coordination (présentations / validation CC/CA), préparation des séances et restitutions comprises
- Traitement des demandes des particuliers/propriétaires
- Plan fixant les limites de constructions
- Gestion aspects mobilité + coordination avec mandataires
- Divers et imprévus

Ce crédit complémentaire est devisé à Fr. 99'360.-. A titre d'information et selon les expériences d'autres communes, ainsi que celle du Canton, une révision générale d'un PAL d'une commune de la taille de Marly, faisant partie de l'AGGLO, coûte entre 700'000.- et 900'000.- H.T.

Dépenses autorisées à ce jour pour cette révision du PAL:

Message 36/12	Fr.	200'000.00
Message 21/15	Fr.	280'000.00
Total	Fr.	480'000.00

Dans la vision globale du Conseil communal, cet investissement répond à l'objectif d'un développement maîtrisé et harmonieux, dans le sens du développement durable.

3. Implications financières

Total HT	Fr.	92'000.00
TVA 8%	Fr.	7'360.00
Total TTC	Fr.	99'360.00

3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé		Fr.	99'360.00
Subventions attendues		Fr.	-
Taxes de raccordement prévues		Fr.	-
Participations de tiers		Fr.	-
Montant net à charge de la commune		Fr.	99'360.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par			
- un emprunt		Fr.	99'360.00
3.2 Charges de fonctionnement			
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	Taux 1.5%	Fr.	1'490.40
Amortissement annuel minimal	15%	Fr.	14'904.00
Frais d'exploitation supplémentaires :		Fr.	-
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	16'394.40

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 99'360.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal, ainsi que la Commission d'aménagement, recommandent au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

Message 17 – 17

relatif à l'acquisition de défibrillateurs (bâtiments communaux)

Réf. comptable : 943.506.01

1. Introduction

La défibrillation précoce associée à la réanimation cardio-pulmonaire augmentent fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte. Afin que ce geste médical puisse être effectué le plus rapidement possible, des appareils simplifiés nommés « défibrillateurs », entièrement automatiques (DEA) ou défibrillateurs semi-automatiques (DSA), ont été créés. Ces appareils procèdent automatiquement au diagnostic de la fibrillation ventriculaire, grâce à un logiciel d'analyse de tracé électrocardiographique. Ils sont utilisables par les secouristes et sapeurs-pompiers, mais aussi par le public non formé (*source : Wikipédia*).

2. Objectifs

Pour donner suite à des demandes réitérées de nombreux utilisateurs des zones sportives de notre commune, de même qu'à la directive de l'Office fédéral de la santé publique, et sachant l'importance que peut avoir un de ces appareils afin de sauver une vie en cas d'arrêt cardiaque, le Conseil communal souhaite acquérir 5 de ces appareils défibrillateurs à poser dans des secteurs et locaux très fréquentés par le public, comme :

- La halle omnisports de Marly-Grand-Pré
- La halle de Marly-Cité
- L'administration communale
- Le stade de la Gérine
- La patinoire Jean-Tinguely

L'achat et l'installation de 5 défibrillateurs sont devisés à Fr. 12'000.-.

Les batteries et les électrodes sont à changer tous les 3 à 5 ans selon les modèles ; on peut dès lors compter des frais d'entretien de l'ordre de 500 francs annuels pour ces remplacements.

3. Implications financières

3.1 Plan de financement

Coût du projet

Coût brut estimé	Fr.	12'000.00
------------------	-----	-----------

Montant net à charge de la commune	Fr.	12'000.00
---	------------	------------------

Couverture de la dépense

Cette dépense sera financée par

- un emprunt	Fr.	12'000.00
--------------	-----	-----------

3.2 Charges de fonctionnement

Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	Taux 1.5%	Fr.	180.00
--	--------------	-----	--------

Amortissement annuel minimal	15%	Fr.	1'800.00
------------------------------	-----	-----	----------

Frais d'exploitation supplémentaires : <i>Entretiens annuels des batteries et électrodes</i>		Fr.	500.00
---	--	-----	--------

Montant net des charges de fonctionnement	Fr.	2'480.00
--	------------	-----------------

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 12'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

Message 18 – 17

relatif à l'extension du chauffage à distance pour le bâtiment pour seniors et pour la Résidence Les Epinettes (home pour personnes âgées)

Réf. comptable : 294.503.65

Réf. comptable : 294.611.00

Réf. comptable : 294.661.00

1. Introduction

Afin de garantir la sécurité de l'approvisionnement énergétique à long terme, le Conseil fédéral a adopté la stratégie énergétique 2050 qui constitue la nouvelle base de sa politique. Pour atteindre la société à 4'000W d'ici à 2030, des objectifs d'économie d'énergie et de valorisation d'énergies renouvelables ont été définis, tant pour la production de chaleur que pour l'électricité. Le suivi de réalisation de ces objectifs est réalisé au moyen d'indicateurs. Dans ce contexte, la commune de Marly, en tant que Cité de l'énergie, souhaite mettre sa stratégie énergétique en adéquation avec les objectifs fédéraux et cantonaux en la matière (stratégies énergétiques 2035 et 2050). La planification énergétique territoriale (PET), en cours de réalisation, prévoit un raccordement au chauffage à distance (CAD) des bâtiments publics ou semi-publics situés aux alentours du Centre scolaire de Cité. Par ailleurs, tous bâtiments publics doivent utiliser une part couvrant 100% de l'énergie de chauffage par du renouvelable. Ce qui implique donc, pour des questions d'exemplarité, également le bâtiment pour seniors (HSM) ainsi que la Résidence des Epinettes (home pour personnes âgées).

2. Objectifs

Actuellement, les bâtiments suivants sont raccordés au CAD : l'école primaire (Epinettes 2), l'école enfantine (Chevalier 8), la halle de gymnastique (Epinettes 4), la nouvelle école enfantine Chevalier 7 et le centre communautaire (Chevalier 9). Lors des études préliminaires de son extension (CAD), il était prévu de raccorder également le Home Les Epinettes ainsi que le futur bâtiment destiné aux seniors. Selon sa planification, la Résidence Les Epinettes doit remplacer sa chaudière à mazout arrivant en fin de vie et ne respectant plus les normes Opair de plus en plus contraignantes.

En termes de production de chaleur, les besoins sont les suivants :

- Résidence les Epinettes = 170 KW.
- Bâtiment pour seniors = 210 KW.

Afin de garantir ces puissances, la centrale de chauffe doit être adaptée et le réseau de distribution de la chaleur (CAD) doit être construit pour le raccordement des deux bâtiments. Les partenaires et la commune se sont mis d'accord sur une clé de répartition financière. Cette participation des partenaires équivaut à la taxe de raccordement. La participation de chacun a été établie pour que le coût des investissements soit équitable entre les partenaires au prix de rentabilité du kilowatt du marché. Cet accord prévoit que la commune prend en charge 50% des charges du tracé commun (tronçons 1 et 2 en jaune), ainsi que la modification de la centrale de chauffe qui a été mise en service à l'automne 2004. Les frais de raccordement, la taxe de puissance, la location du compteur et le prix du KWh sont fixés dans le contrat de fourniture qui va être passé entre la commune et les requérants. Ceux-ci doivent, à terme, couvrir l'entier des frais de ces raccordements.

Le coût estimé pour la demande d'investissement est basé sur les offres des entreprises retenues dans le cadre de la procédure d'appel d'offres. Ces travaux devraient débuter en juillet 2018. Le coût total de l'investissement est détaillé de la manière suivante :

Génie-civil et CAD partie commune (1 et 2)	Fr.	147'400.00
Génie-civil et CAD raccordement home	Fr.	58'900.00
Génie-civil et CAD raccordement HSM	Fr.	106'400.00
Modification centrale de chauffe	Fr.	23'000.00
Honoraire d'ingénieur	Fr.	55'300.00
Total TTC	Fr.	391'000.00

3. Implications financières

3.1 Plan de financement			
Coût du projet			
Coût brut estimé		Fr.	391'000.00
Subventions attendues (cantonales)		Fr.	15'000.00
Taxes de raccordement prévues		Fr.	-
Participations de tiers		Fr.	285'000.00
Montant net à charge de la commune		Fr.	91'000.00
Couverture de la dépense			
Cette dépense sera financée par			
- un emprunt		Fr.	91'000.00
3.2 Charges de fonctionnement			
	Taux		
Intérêts passifs sur crédit ou emprunt	1.5%	Fr.	1'365.00
Amortissement annuel minimal	4%	Fr.	3'640.00
Frais d'exploitation supplémentaires :		Fr.	-
Montant net des charges de fonctionnement		Fr.	5'005.00

4. Décision

Le Conseil général doit se prononcer sur l'autorisation de dépenser le montant de Fr. 91'000.-, et son financement par un emprunt.

Le Conseil communal recommande au Conseil général d'accepter cet investissement, ainsi que l'emprunt correspondant. Cet investissement est soumis au droit de référendum facultatif selon l'article 52 LCo.

5. Annexe

